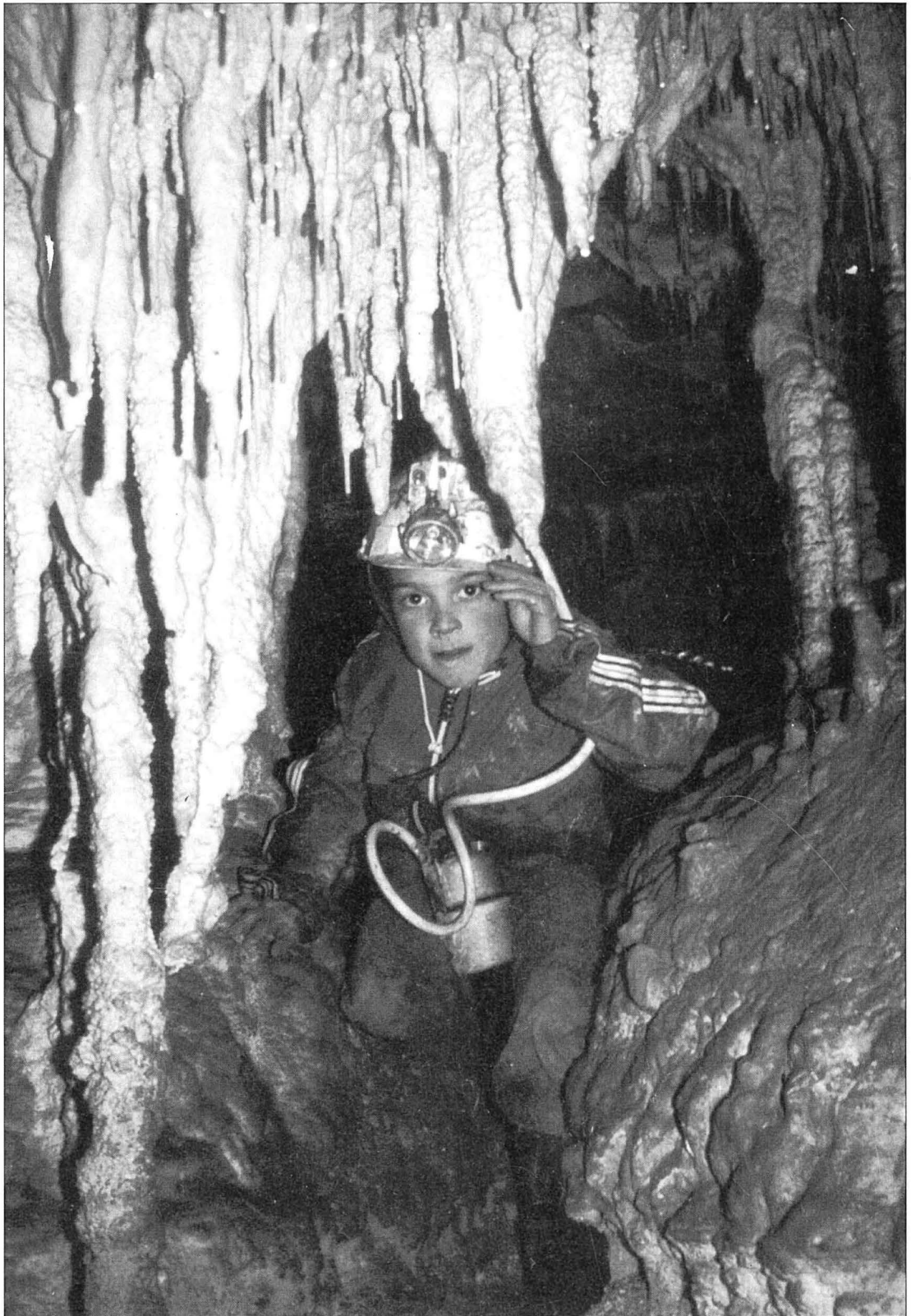


INFO-E.F.S. N° 24-1993

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE



ECOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE



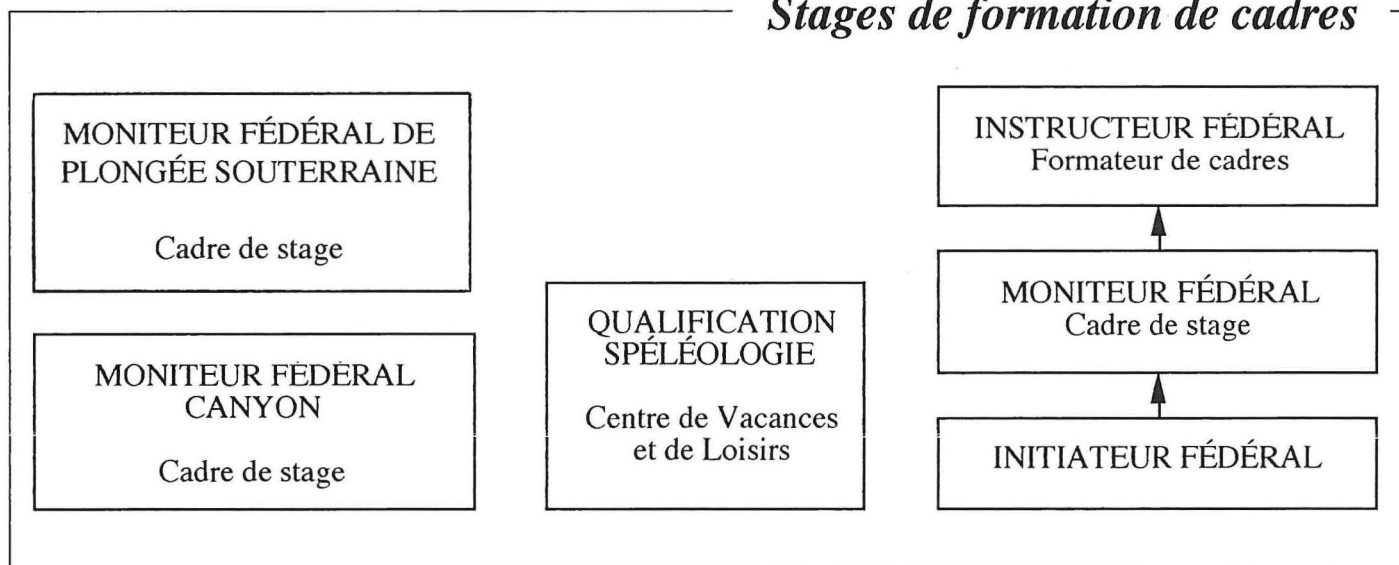
Ecole Française de Spéléologie

23 rue de Nuits - 69004 Lyon - Tél : 78.39.43.30

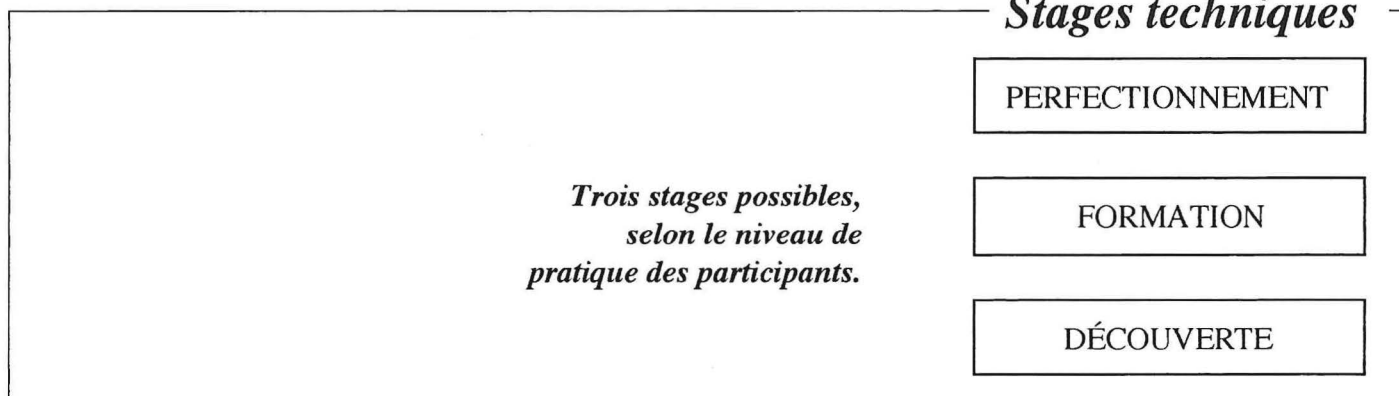
Commission d'Enseignement de la Fédération Française de Spéléologie

ORGANIGRAMME DES STAGES DE SPÉLÉOLOGIE

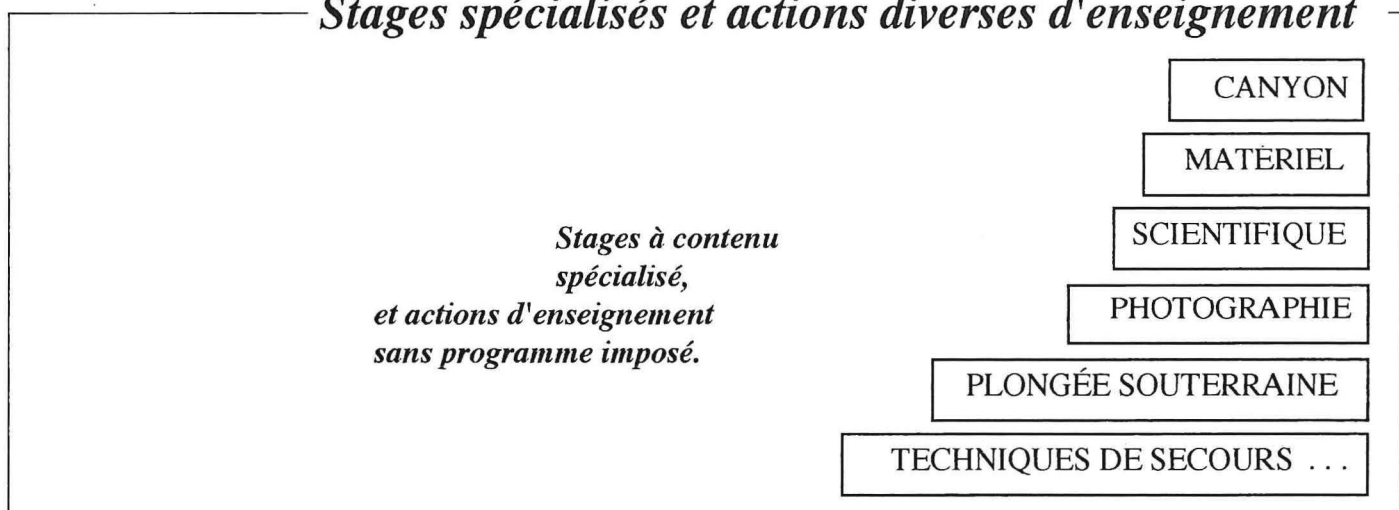
Stages de formation de cadres



Stages techniques



Stages spécialisés et actions diverses d'enseignement



SOMMAIRE

INFO- EFS n° 24- 1993

EDITORIAL

I. PRESENTATION DE L'EFS	4
I.1. LE COMITE DE L'EFS	4
I.2. BILAN DE LA DIRECTION	5
I.3. COMPTE DE RESULTAT	8
II. ACTIVITE DES REGIONS	12
II.1. REGION A - ILE DE FRANCE	12
II.2. REGION B - BOURGOGNE	12
II.3. REGION C - RHONE ALPES	13
II.4. REGION D - PROVENCE CORSE	14
II.5. REGION E - LANGUEDOC ROUSSILLON	15
II.6. REGION F - MIDI PYRENEES	17
II.7. REGION G - AQUITAINE	18
II.7. REGION H - OUEST	19
II.9. REGION J - NORMANDIE	19
II.10. REGION K - NORD	20
II.11. REGION L - LORRAINE	21
II.12. REGION M - AUVERGNE LIMOUSIN	22
II.13. REGION N - CENTRE	22
II.14. REGION P - FRANCHE COMTE	23
II.15. REGION R - ALSACE	24
II.16. REGION S - POITOU CHARENTES	24
III. BILAN DES STAGES	25
III.1. STAGE INSTRUCTEUR	25
III.2. STAGES MONITEUR	26
III.3. STAGES INITIATEUR	27
III.4. STAGES QUALIFICATION	29
III.5. STAGES PERFECTIONNEMENT	30
III.6. STAGES FORMATION	30
III.7. STAGES DECOUVERTE	31
III.8. STAGES CANYON	32
III.9. STAGES PLONGEE	33
III.10. STAGES SCIENTIFIQUES	34
III.11. STAGES SECOURS	35
III.12. ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT	36
IV. INFORMATIONS GENERALES	38
IV.1. JOURNEES D'ETUDES EFS	38
IV.2. COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DES CADRES 1991	46
IV.3. BREVET D'ETAT DE SPELEOLOGIE	50
IV.4. LABELS EFS	53
IV.5. ANIMATIONS-CONSEILS	53
IV.6. SERVICE PLACEMENT	55
IV.7. COMPETITION	56

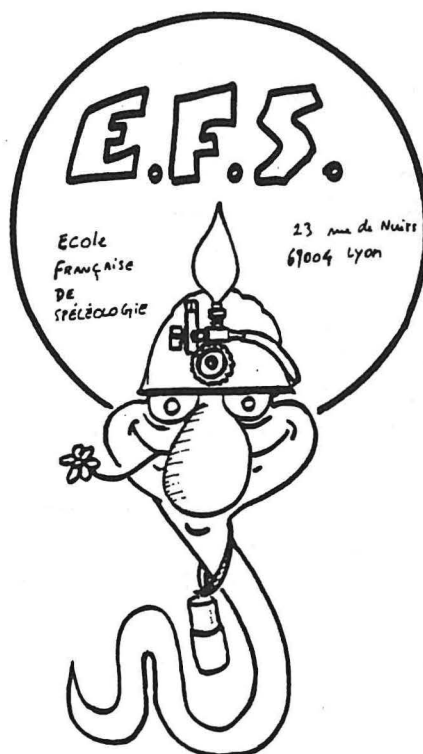
SOMMAIRE

INFO- EFS n° 24- 1993

V. TECHNIQUE	59
V.1. USAGE DU DESCENDEUR EN "O" (OU "C")	59
VI. PUBLICATIONS DE L'EFS.....	61
VI.1. PUBLICATIONS ET PRODUITS DISPONIBLES	61
VII. CALENDRIER DES STAGES	63
STAGES DE FORMATION DE CADRES	63
STAGES TECHNIQUES	64
STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.	65
STAGES SPECIALISES	66
ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT	67
VIII ETAT DES BREVETES FEDERAUX	69
IX. INFORMATIONS "B.E.E.S."	73
ARRETE DU 25 OCTOBRE 1992 (+ ANNEXES)	73

DOCUMENTS A RENVOYER A L'E.F.S.

- Compte rendu annuel d'activité de cadre E.F.S.
- Fiche "1993" Service de placement fédéral



EDITORIAL

"Toutes les actions auxquelles nous sommes déterminés par un sentiment qui est une passion, nous pouvons être déterminés à les faire sans lui, par la raison."

SPINOZA - l'éthique - 4ème partie, proposition LIX.

Vous avez entre les mains Info-EFS, le bulletin d'information de la commission enseignement de la FFS. Mais avant de passer à la présentation de son contenu, j'aimerais vous le décrire en quelques chiffres :

Info-EFS est tiré à 1000 exemplaires. Comme vecteur de la diffusion de l'information de l'EFS, il est diffusé à tous les cadres actifs de la fédération. Son contenu, bien que technique, intéresse cependant l'ensemble de la communauté spéléologique, et à ce titre, il est également diffusé aux responsables fédéraux ainsi qu'à nos partenaires institutionnels extra fédéraux. Ces derniers peuvent ainsi y puiser les informations nécessaires à notre bonne collaboration.

Info-EFS est le reflet des activités de la commission, et à ce titre comporte un résumé, bien que parfois un peu lapidaire, de tous les domaines qu'a abordé la commission durant une année. On y trouvera aussi bien les compte-rendus des responsables EFS des régions, que les stages, les bilans des actions menées vers les centres de vacances (animation-conseil), vers les centres agréés. On y trouvera aussi les résultats des recherches sur le matériel et son utilisation menées au cours des stages moniteur.

Info-EFS c'est donc le bilan des actions, mais pas seulement, c'est aussi la tribune qui permet aux dirigeants de la commission d'exposer et d'expliquer la politique qu'ils ont, ou vont mener. L'Info-EFS n°24 sera à ce titre particulièrement riche puisqu'il coïncide avec le changement statutaire de la présidence de l'EFS. Ainsi vous pourrez trouver la profession de foi sur laquelle le CD FFS du mois d'octobre m'a élue, pour un mandat de 4 années. En quelques mots, cette profession de foi exprime mon vœux de renforcer l'EFS comme seul organisme de référence en ce qui concerne la spéléologie.

Cette objectif ambitieux nous demandera, à moi, à l'équipe de direction et à l'ensemble des cadres moteurs de la fédération, un travail d'excellence afin d'être présent à tous les instants : pour la recherche et la mise au point de nouvelles techniques, pour le suivi de l'enseignement extra fédéral, pour les publications pédagogiques et techniques, pour achever la mise au point du brevet d'état.

Mais l'EFS, tournée vers l'avenir, repose sur des bases fortes et établies depuis longtemps par les équipes qui m'ont précédées. Membre de l'équipe dirigeante depuis 1988, je voudrais à ce titre remercier mes deux prédécesseurs : Jacques Gudéfin et Rémy Limagne, pour le travail et les compétences qu'ils ont offert durant plusieurs années à l'EFS. Qu'ils soient ici remerciés de leur passion pour l'EFS et de celle qu'ils ont réussi à me communiquer.

Enfin, je conclurai cet éditorial, ou plutôt cet avant-propos, en émettant un vœux vis-à-vis du comité directeur de la fédération pour que celui-ci comprenne enfin que sa commission enseignement est certes, un des piliers sur lequel il peut se reposer, mais qu'il faut aussi cesser les brimades et restrictions à son encontre.

En 1988, l'EFS disposait de 2 personnels à mi-temps et touchait une aide fédérale de 170000F. Actuellement, un mi-temps a disparu au pôle de Lyon, et l'aide fédérale pour 1992 était de 132000F.

En comptant les salaires, charges, aides de la fédération et location du siège de Lyon, l'EFS ne dépense que 10% du budget de la fédération. Est-ce un budget digne d'une commission enseignement ? Je ne le pense pas et je compte sur vous tous, lecteurs d'Info EFS, pour le faire admettre.

Anne JOHANNET, le 1^{er} mars 1993.

CANDIDATURE AU MANDAT DE PRESIDENT DE L'EFS

PROFESSION DE FOI

L'Ecole Française de Spéléologie est la Commission d'enseignement de la F.F.S : son rôle est donc l'organisation de l'enseignement au sein de la Fédération : par l'intermédiaire des stages, des actions diverses d'enseignement, de l'action des brevetés au sein des Clubs. Depuis de nombreuses années, l'EFS est aussi l'Ecole de référence pour l'activité spéléologique extra-fédérale ; à ce titre elle est chargée tous les ans d'un suivi du développement et de l'encadrement de la spéléologie de loisir. Ces deux tâches et responsabilités, qui sous-entendent chacune la mise au point d'outils et de méthodes originaux, sont les deux principales justifications de la grosse machine qu'est l'EFS.

Membre de la Direction de l'EFS depuis 1988, et occupant le poste de Président-Adjoint depuis 1989, j'ai une idée assez claire des tâches de routine qu'accomplit l'EFS. Au delà de ces tâches que nous appréhendons bien, l'équipe qui a décidé de se joindre à moi pour assurer la direction de l'EFS compte poursuivre le travail entrepris sans révolutionner les méthodes ni les objectifs. Notre ambition, pour les quatre années à venir, se situe à un autre niveau et consiste à vouloir doter la Fédération d'une véritable commission d'enseignement de fédération *dirigeante*.

L'Ecole Française de spéléologie doit s'imposer comme référence de la pratique spéléologique française :

- au niveau fédéral :
 - en continuant à assurer l'organisation des stages, la formation et le suivi des brevetés (plus de 1300),
 - en valorisant les travaux de recherche effectués par les moniteurs et instructeurs et en soutenant leurs publications de bonne qualité,
 - en mettant à la disposition des stages et des fédérés un matériel pédagogique et

technique de bonne qualité et performant,

- en mettant à la disposition des autres commissions son expérience des stages et des délivrances de brevets, ainsi que la gestion de ces brevets,

- en travaillant avec les autres commissions pour élaborer toute action ayant trait à l'enseignement.

- au niveau extra fédéral :

- en continuant à développer les conseils et animations auprès des centres de vacances,

- en poursuivant l'action de label auprès des Centres Agréés et en cherchant des moyens pour les intéresser à ce contrat,

- en répondant présent aux sollicitations des autres structures intéressées par la spéléologie (CEMEA, ...),

- au niveau du Ministère :

- en poursuivant l'effort fait pour la mise en place du BE

- l'EFS s'efforcera de faire un recensement le plus vaste possible de ses actions afin de les faire valoir auprès du Ministère.

Toutes ces actions seront poursuivies des effets escomptés si l'EFS se donne les moyens de proposer une bonne image de marque, de diffuser largement l'information auprès des brevetés (afin qu'eux même la fasse remonter en retours) ; en bref, de s'afficher par ses publications, documentations et actions comme un organisme de référence.

Il doit être clair aussi que les premiers mois de notre nouveau mandat devront être consacrés à la mise au point de méthodes de travail communes avec le CD FFS, et à essayer de poser, pour mieux les résoudre, les problèmes de fonctionnement de la commission. Sans quoi, l'équipe de direction bénévole ne pourra que s'épuiser à régler des problèmes administratifs, sans pouvoir s'occuper de ce pour quoi elle a désiré donner

de son temps, de son énergie et de sa passion.

Ce programme a été approuvé par le Comité Directeur de l'EFS qui, en plus des membres

de la Direction de l'EFS, et des responsables nationaux de stage, se compose de membres élus par chaque C.S.R.

Equipe de Direction :

Président : Anne Johannet, moniteur, en cycle instructeur,

Trésorier : Stéphanne Nore, initiateur,

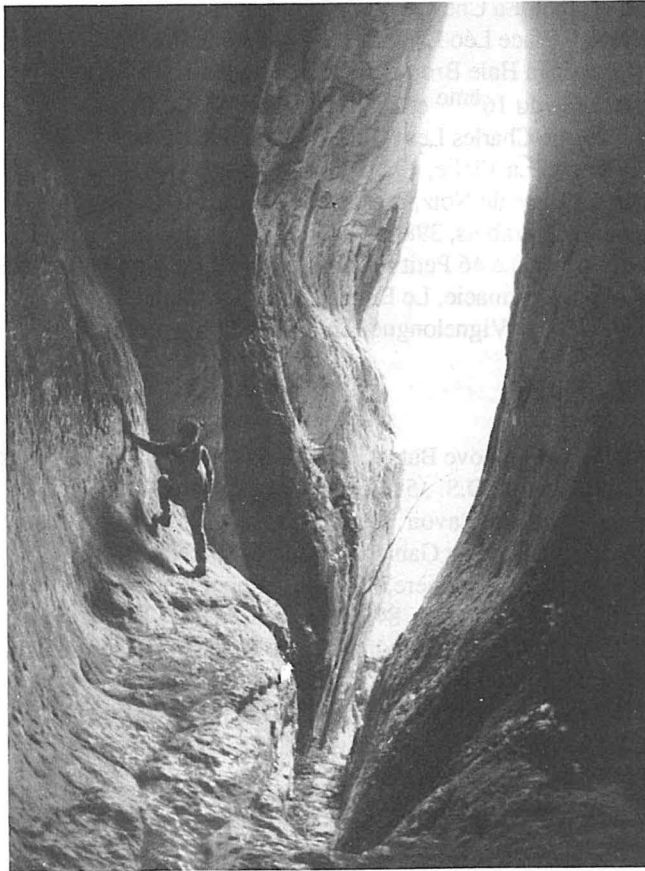
Membres de la Direction :

Raynal Delozanne, moniteur, en cycle instructeur,

Ludovic Menoux, moniteur,

José Mulot, moniteur, en cycle instructeur.

Anne Johannet, le 28 septembre 1992.



I. PRESENTATION DE L'EFS

I.1. LE COMITE DE L'EFS

DIRECTION

Président	JOHANNET Anne, rue de la Boucle, Montèze, 30380 St Christol lèz Alès.	66.60.88.42
Président Adjoint	DELOZANNE Raynal, Ecole du Centre, Pl. de l'Hôtel de Ville 01700 Miribel	78.55.37.23
Trésorier	NORE Stéphane, Les Combes, 39400 Longchaumois	84.60.65.77
	MULOT José, Thoix, 80160 Conty	22.55.01.85
	MENOUX Ludovic, Impasse des Capucines, 0800 Charleville-Mézières	24.37.30.94

COORDINATEURS REGIONAUX

Région A	PROVOST Roland, 6 rue de la Marre aux Moines, 91350 Grigny	69.06.78.98
Région B	JOVIGNOT François, 1 rue Bossuet, 21160 Marsannay la Côte	80.52.83.97
Région C	TANGUILLE Laurence, 23 rue Sergent Blandan, 69001 Lyon	72.07.81.65
Région D	ZIEGLE Denis, 7 rue de Montigny, 13100 Aix-en-Provence	42.96.01.51
Région E	SZOSTAK Paul, 18 Cours de la République, 34190 Ganges	67.73.65.31
Région F	BERNHART Agnès, 12 Allée de Bigorre, 31770 Colombers	62.74.01.48
Région G	LABADIE Jean-Michel, La Cheyrie, 24590 Paulin	53.28.82.18
Région H	BOUCHET Pascal, 1 Place Léo Lagrange, 44800 Saint-Herblain	40.58.64.09
Région J	LUTZ Roger, 7 rue de la Haie Brout, 76800 St Etienne du Rouvray	35.66.68.05
Région K	LECUYER Eric, 1 rue du 16 ^{ème} et 22 ^{ème} Dragon, 51100 Reims	26.40.64.78
Région L	HEGO Philippe, 29 rue Charles Levy, 88240 Bains-les-Bains	29.36.22.82
Région M	MARCHAND Thierry, La Vialle, 19330 Chameyrat	55.27.26.31
Région N	MASSON Thierry, 50 rue de Notz, 36000 Châteauroux	54.27.34.19
Région P	BRESSON Laurent, Chézabois, 39800 Colonne	84.37.53.94
Région R	HESTIN Pascal, Vraie Côte 46 Petit Rombach, 68160 Ste Croix au Mines	89.58.56.40
Région S	ROUSSELOT Alain, Pharmacie, Le Bourg, 16380 Marthon	45.70.25.37
Région T	JOVET Gilles, Résidence Vignelongue H2, 83500 La Seyne sur Mer	94.30.62.64

RESPONSABLES NATIONAUX DE STAGES

Instructeur	CAZES Gérard, Ptes d'Estanove Bat. A, 2500 Bd P. Valery, 34070 Montpellier	67.47.46.64.
Moniteur	GODART Jean-François, C.D.S. , 5 allée du Grand Tour, 64000 PAU	59.62.47.34
Initiateur	LIMAGNE Rémy, 90 rue du Lavoir, 39300 Syam	84.51.62.08
Qualification	KERDAFFREC Jacques, rue du Gabizos, Asson 64800 Nay	59.71.06.44
Perfectionnement	BOUSSAGOL Christian, La Cadière, 30170 St Hippolyte du Fort	66.77.21.21
Formation	RUSS Robert, 482 route du Pertuis, 84300 Cavaillon	90.71.43.99
Découverte	SAUVAGEON Luc, impasse de la frênaie, allée II, 38090 Villefontaine	
Actions diverses	KERDAFFREC Jacques, rue du Gabizos, Asson 64800 Nay	59.71.06.44
Scientifique	RENAULT Philippe, 7 rue Jamen Grand, 69300 Caluire	78.23.46.93
Secours	COUTURIER Jean-Paul, 6 rue Abbé Grégoire, 92130 Issy-les-Mx	(1) 46.38.17.66
Canyon	AUMASSON Norbert, 66210 Sauto	68.30.23.08
Plongée	BRUNET Philippe, 43 Bd Saint-Michel, 75005 Paris	(1) 43.29.72.62

PERMANENTS SALARIES

Cadres Techniques	MEYSSONIER Marcel (C.T.R. Lyon)
	FULCRAND Serge (C.T.R. Toulouse)
	GODART Jean-François (C.D.S. 64)
Secrétariat de Lyon	ROUCHON Monique
	THORAL Marie-Claude

I.2. BILAN DE LA DIRECTION

Président

C'est par un simple appel téléphonique qu'un soir de février 1989, Jacques Gudefin, alors Président de l'EFS m'annonçait sa décision brutale de ne plus assurer cette fonction et que en tant que Président-Adjoint, le "bâton de Maréchal" me revenait de droit... Cette succession précipitée n'avait donc pas été préparée, et il aura fallu quelque peu improviser, et s'adapter.

Le Comité Directeur EFS du 10 mars 1989 entérina la déclaration de politique générale que je lui avait soumise, et qui définissait les grandes orientations pour 4 ans.

Il y était alors question du libre-accès aux cavités. Beaucoup alors n'avaient pas bien mesuré l'ampleur du problème, et en quoi l'EFS était concernée. Aujourd'hui malheureusement, dans plusieurs régions, des responsables de stages doivent établir leurs programmes en jonglant avec des arrêtés préfectoraux, des municipalités récalcitrantes, des arrêtés de biotope, des mégalomanes qui s'emmurent dans des grottes pour battre des records d'hibernation... Oui l'EFS est bien concernée, et son rôle consiste au moins à dénoncer les problèmes, et à inciter le Bureau Fédéral à agir comme je l'ai fait récemment au sujet des menaces représentées par les arrêtés de biotope.

Parmi ces orientations politiques, la formation et l'information des spéléologues tenait évidemment une place primordiale.

En 1991, près de 150 stages et plus de 1600 stagiaires ont été enregistrés à l'EFS, chiffres jamais atteints auparavant. Le calendrier des stages lui-même a changé de look. Les compte-rendus arrivent maintenant beaucoup plus naturellement à l'EFS, même s'il a fallu élever un peu le ton vis-à-vis des responsables de stages. Nous pouvons désormais quantifier avec précision les formations fédérales. La documentation

pédagogique et promotionnelle s'est diversifiée : 5 dossiers-instructions supplémentaires, 2 Cahiers de l'EFS plus un troisième dont la parution est imminente, cartes postales, cassettes vidéo, etc. Le nombre de documents proposés à la vente et dans les valises documentaires a presque doublé.

Par contre, l'objectif de publier de nombreux articles dans les revues fédérales est loin d'être atteint ; il est vrai qu'une information à passer dans Spelunca peut être l'objet de bien des avatars. L'information passe beaucoup mieux dans Info-EFS. On ne pouvait pas imaginer il y a quatre ans recevoir plus de 300 compte-rendus annuels d'activités de cadres, certains accompagnés d'une photo, d'un mot d'encouragement ou de félicitations. Signaux particulièrement réconfortants après les dizaines d'heures de travail pour que le bulletin d'information de l'EFS soit ce qu'il est devenu.

Outre les formations purement fédérales, l'EFS a orienté ses efforts vers l'étude du développement de la pratique spéléo en Centre de Vacances. De nombreuses enquêtes ont été effectuées par des brevetés dans le cadre des opérations Conseil-Animation en CVL, en collaboration avec les DDJS. La synthèse nationale nous permet d'appréhender le volume d'activité, de mesurer le manque de cadres disponibles en saison d'été, et l'inadéquation entre nos actuels niveaux de brevets et les besoins réels en CVL. Le projet de brevet d'accompagnateur en cavités de classe II va dans ce sens.

Autre dossier confié à l'EFS : l'étude sur le Brevet d'Etat et le professionnalisme. Elle vient d'aboutir à un projet de décret dont l'acceptation par la FFS reste conditionnée par l'obtention de garanties qui ont été précisées dans ce dernier Info-EFS, et qui

porte sur la préservation du libre-accès aux cavités, l'attribution des vacances et mois saisonniers, la création de postes de Conseillers Techniques. J'espère que le Bureau Fédéral conclura avec succès et détermination cette phase ultime de la négociation. Car après avoir repoussé pendant 15 ans la création d'un Brevet d'Etat, il serait ahurissant que la Direction finisse par l'accepter sans contrepartie sérieuse.

L'étude sur la pratique compétitive en spéléo et canyons constitue un dossier de réflexion original. L'enquête effectuée auprès des brevetés actifs de l'EFS est riche d'enseignements. Je ne développerai pas ici les arguments pour ou contre évoqués dans les 200 et quelques réponses obtenues. Mais je voudrais dire mon étonnement de voir combien de cadres EFS ont découvert cette année seulement l'implication de la FFS dans une compétition, alors que l'information figurait sans ambiguïté dans l'Info-EFS paru en mars 1990! Quand donc découvriront-ils l'expérience actuellement en cours pour former les premiers Brevetés d'Etat...

Et l'argent ? Actuellement, les finances sont saines. En 1991, le fonctionnement de l'EFS fut auto-financé à 70%, et sans doute d'avantage cette année. L'importation de matériel de fabrication étrangère a permis des économies substantielles. Les stages nationaux sont plus nombreux et généralement bénéficiaires et cette année une subvention exceptionnelle de 50000 francs a été accordée à l'EFS par le Ministère, suite à un dossier réalisé en catastrophe dans le cadre de l'opération "été-jeunes". Le solde en trésorerie est actuellement très largement positif. Ce qui ne signifie pas que l'aide directe accordée par la FFS doivent diminuer. La somme attribuée cette année est inférieure à celle de 1984 ! Soit une diminution de plus de 25% depuis le maximum atteint en 1988, avec en prime la compression du personnel salarié. Cela suffit maintenant. J'en appelle au Bureau FFS pour que la somme consacrée à sa commission enseignement ait une meilleure cohérence avec le contenu des contrats d'objectifs par lesquels le Ministère

accorde des subventions à la FFS, essentiellement pour la formation. La question a été et est rigoureuse, mais trop de rigueur ne peut qu'aboutir à un épuisement des bonnes volontés, et réduire la participation de tous au fonctionnement de la commission.

Qu'en est-t-il justement de cette participation ? Je ne peux guère formuler d'autre appréciation sur le fonctionnement de l'EFS qu'une impression d'insatisfaction perpétuelle. Quelle difficulté en effet pour intéresser les responsables et élus aux questions d'ordre national ! Difficulté paradoxale par ailleurs puisque la motivation de "la base" est bien réelle. J'en veux pour preuve le nombre de brevetés qui renvoient maintenant leur compte-rendu d'activités, la participation à l'enquête sur la compétition, ou plus simplement l'affluence grandissante aux Journées d'Etudes. Ne faudra-t-il pas reconsidérer la structuration de la commission ?

Les finances sont saines et c'est le nerf de la guerre. Mais le nerf ne suffit pas, il faut aussi du muscle. En l'occurrence de la matière grise, et de la disponibilité, et de la volonté pour l'utiliser. Car en quelques années, les missions dévolues à l'EFS se sont considérablement multipliées, compliquées et diversifiées. Fini le temps où l'EFS était une machine à stages, au sein de laquelle les problèmes principaux tournaient par exemple autour de la durée du stage Découverte. Il faut maintenant se préoccuper de la spéléologie extra-fédérale, de la compétition, des professionnels, de la formation des sapeurs-pompiers, des brevets de canyons et de plongée, d'un pôle fédéral, et j'en passe. Tout cela demande une énergie et une disponibilité considérables, et le rôle du Président est bien-sûr de ne rien ignorer de tous ces problèmes, et d'être à même de les traiter, parfois avec des délais très brefs. Dommage que dans ces conditions, les disponibilités en personnel salarié et temporaire n'ait fait que se réduire. L'expérience montre que plus la tâche est lourde, plus il est difficile de la partager.

Pour ma part, j'arrête là, ce soir. Non pas par dépit ou épuisement, mais parce que mon contexte familial et professionnel m'interdit maintenant de m'investir autant que j'ai pu le faire précédemment. J'espère que l'équipe suivante aura les capacités de mener à bien ses projets, s'ils sont dans l'intérêt de l'EFS. Les conditions sont favorables : elle est dégagée de tout soucis de trésorerie, et deux candidats objecteurs sont prêts à travailler.

Je me retire donc, arrivé au terme de mon mandat, et resterai à l'écart. Avec regrets, mais sans hésitation. Et si d'aventure j'étais amené ultérieurement à revenir "aux affaires", ce serait seulement dans la certitude de pouvoir être utile à l'EFS.

Par Rémy LIMAGNE, le 10 septembre 1992.

Président-Adjoint
Par Anne JOHANNET.

1. ACTIONS

• **Brevet d'état**

Responsable du groupe de travail Brevet d'Etat, j'ai poursuivi les travaux menés en 1992 dans la continuité de ceux de 1991. Ces travaux ont conduit en 1992 à la mise en place du Brevet d'Etat de niveau 4 (octobre 92).

• **Réforme du brevet d'initiateur**

La réflexion menée au comité directeur de mars 91 a été mise en œuvre en 1993. Elle m'a conduit à la réalisation de nouveaux

formulaire d'inscription au stage initiateur.

2. REPRESENTATION DE L'EFS

Représentation de l'EFS au journées d'études canyon, au comité directeur FFS (partiellement), au congrès.

Représentation de la direction EFS en stages.

3. DEBUT DU NOUVEAU MANDAT

Elue président de l'EFS au CD FFS du mois d'octobre, j'ai complété petit à petit mes connaissances des dossiers.

Trésorier

Par Stéphane NORE (objecteur de conscience).

- Réalisation du calendrier des stages, plus mise sous enveloppes et envois aux clubs.
- Encadrement du stage formation du CDS 39.
- Participation aux réunions de directions de l'EFS.
- Participation au comité directeur de l'EFS.
- Participation à l'AG FFS en tant que grand électeur.
- Participation une journée au congrès FFS à Saint-Gaudens.
- Encadrement deux mois dans le Jura pour le CDS 39.

- Organisation et participation aux journées d'études de l'EFS.
- Réalisation avec R. LIMAGNE du dossier été jeunes été sport 1992.
- Remise à jour de la comptabilité de l'EFS et tenue des comptes ; ce travail a nécessité de nombreuses heures de patience pour enregistrer les 1 700 écritures, pointer les 199 relevés bancaires ainsi que tous les comptes.
- Tirages offset des différents documents disponibles à l'EFS.
- Tenue de la permanence téléphonique en dehors des heures de secrétariat.

Bilan de Raynal DELOZANNE

BILAN D'ACTIVITE 92

L'ensemble de l'année 92 permet de recenser un total d'environ 12 réunions et 350 heures de présence à l'EFS.

Les différentes tâches effectuées sont difficiles à évaluer, du fait du travail de "fourmi" du quotidien, en liaison avec le secrétariat de l'EFS (réponses aux courriers, aux demandes d'informations, CR, téléphone, recherche de documentation, photocopies, problèmes divers...).

Un temps important est employé à la recherche d'informations, documentation pour stages, réponses courriers.

BILAN DES ACTIONS

1. Secrétariat (en liaison avec Marcel Meyssonier)

- Répartition travail objecteur,
- réponses courriers (demandes d'informations stages, brevet d'état, d'encadrements ponctuels, vacations, circulaires, divers),
- organisation/priorité travail, avec Marcel Meyssonier.

2. Brevet d'état

- Participation aux réunions tripartites,
- participation au groupe de travail de Chalain,
- encadrement de la session expérimentale du niveau V.

3. Réunions

- | | |
|-----------------|--|
| 18 janvier | réunion tripartite BE spéléo, à Lyon, |
| 24-25 janvier | réunion direction EFS, dans le Gard, |
| 13 mars | réunion CRIDOC à Lyon, |
| 18-21 mars | participation au groupe de travail BE Chalain, |
| 21-22 mars | comité directeur EFS Côte d'Or, |
| 11 avril | réunion BE à Lyon, |
| 27 juin | réunion direction EFS à Lyon, |
| 26-27 septembre | réunion direction EFS à Manduel (30), |
| 10-11 octobre | jours d'études EFS, |
| 16 octobre | rencontre objecteurs, |
| 19 novembre | réunion téléphonique, |
| 15 décembre | conseil supérieur des sports de montagne (Chamonix). |

I.3. COMPTE DE RESULTAT

Par Stéphane NORE, le 1er mars 1993

COMPTES D'EXPLOITATION DE L'EFS 1992			
POSTES	RECETTES	DÉPENSES	SOLDES
SECRETARIAT			
Timbres	5254,00	24309,50	-19055,50
Téléphone		31126,54	-31126,54
Fax		1305,14	-1305,14
Papier photocopieur		1390,59	-1390,59
Fournitures de bureau		9176,89	-9176,89
Réparation matériel de bureau		1063,24	-1063,24
Photocopies	1964,50	27427,55	-25463,05
Offset		5936,00	-5936,00
Divers	3196,20		+3196,20
TOTAL	10414,70	101735,45	-91320,75
DÉPLACEMENTS			
Réunions de direction		10994,82	-10994,82
Réunions CD FFS		1256,00	-1256,00

Congrès FFS		6997,00	-6997,00
Journées d'études EFS	9430,00	23140,50	-13710,50
Déplacements direction		3826,05	-3826,05
Réunions CD EFS		15279,40	-15279,40
Congrès FSCE HELLECINE		2406,08	-2406,08
Réunion CRIDOC		1486,00	-1486,00
TOTAL	9430,00	65385,85	-55955,85

STAGES			
Découverte	6500,00	3350,00	3150,00
Initiateur	37530,00	25007,69	12522,31
Moniteur	86495,80	89125,00	-2629,20
Instructeur	1000,00		1000,00
CP Tir	42850,00	42421,00	429,00
TOTAL	174375,80	159903,69	14472,11

PUBLICATIONS			
Périscope	4350,00	3990,00	360,00
BTJ	963,00	1330,00	-367,00
Techniques secours SCLQ	500,00	1790,00	-1290,00
Désobstruction à l'explosif SCLQ	480,00	1935,00	-1455,00
Découverte du Jura souterrain	50,00	400,00	-350,00
Topographie souterraine cours SSS N°4	655,00	1929,60	-1274,60
CPIE Franche Comté		750,00	-750,00
Cahier EFS N°2	1070,00	562,93	507,07
Cahier EFS N°4	1940,00	6293,53	-4353,53
Cahier EFS N° Spécial : travaux accro.	2050,00	9000,00	-6950,00
Info EFS	225,00	18000,00	-17775,00
Siffre	440,00		440,00
Spéléhome	310,00		310,00
Dossiers d'Instructions	7728,90		7728,90
Pin's	4960,00	600,00	4360,00
Chemises EFS	5,00		5,00
Affiches FRAPNA	120,00		120,00
Affiches chauves-souris	161,50		161,50
Signes spéléologiques conventionnels	135,00		135,00
Dossiers CRIDOC	439,00		439,00
Petit débrouillard	350,00		350,00
Découverte de l'ain	200,00		200,00
Cartes postales	1466,00		1466,00
Que sais-je ?	397,00		397,00
Audetat	240,00		240,00
TOTAL	29235,40	46581,06	-17345,66

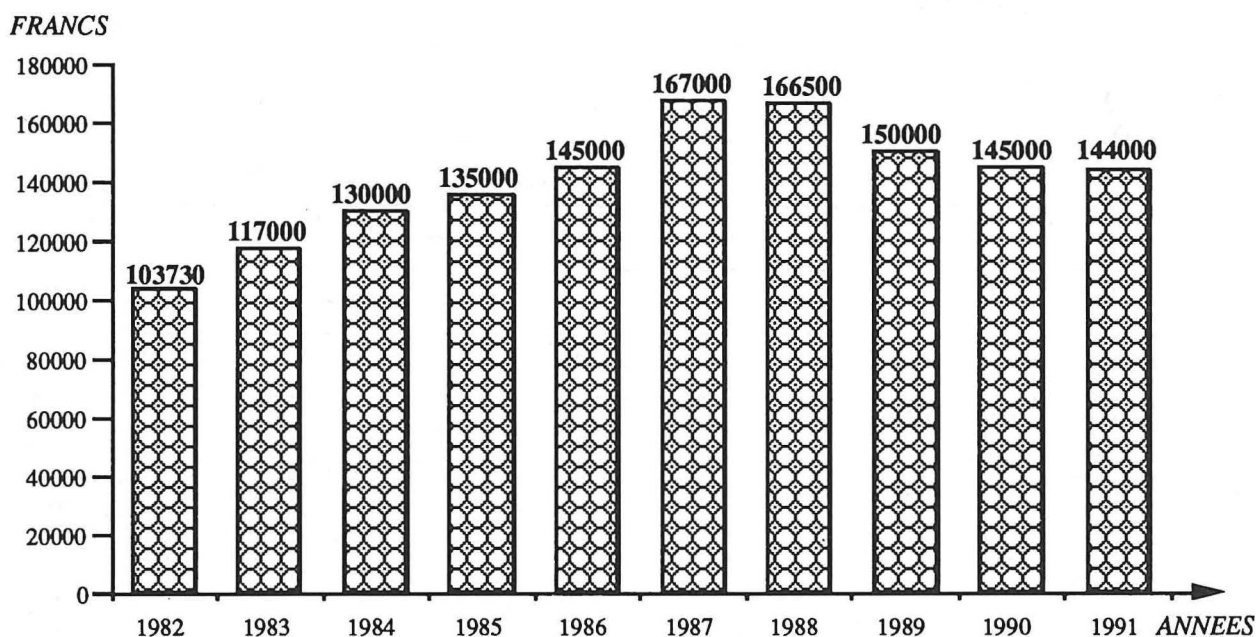
GROUPES DE TRAVAIL			
Brevets d'état	677,50	5777,50	-5100,00
TOTAL	677,50	5777,50	-5100,00

MATERIEL ET DOCUMENTATION			
Matériel de bureau		32224,30	-32224,30
Matériel audio-visuel		806,00	-806,00
Matériel pédagogique		2007,40	-2007,40
Mobilier de bureau		805,29	-805,29
Matériel d'exploration	1103,00	9728,61	-8625,61
Location de matériel	7176,00		7176,00
Documentation technique		600,00	-600,00
TOTAL	8279,00	46171,60	-37892,60

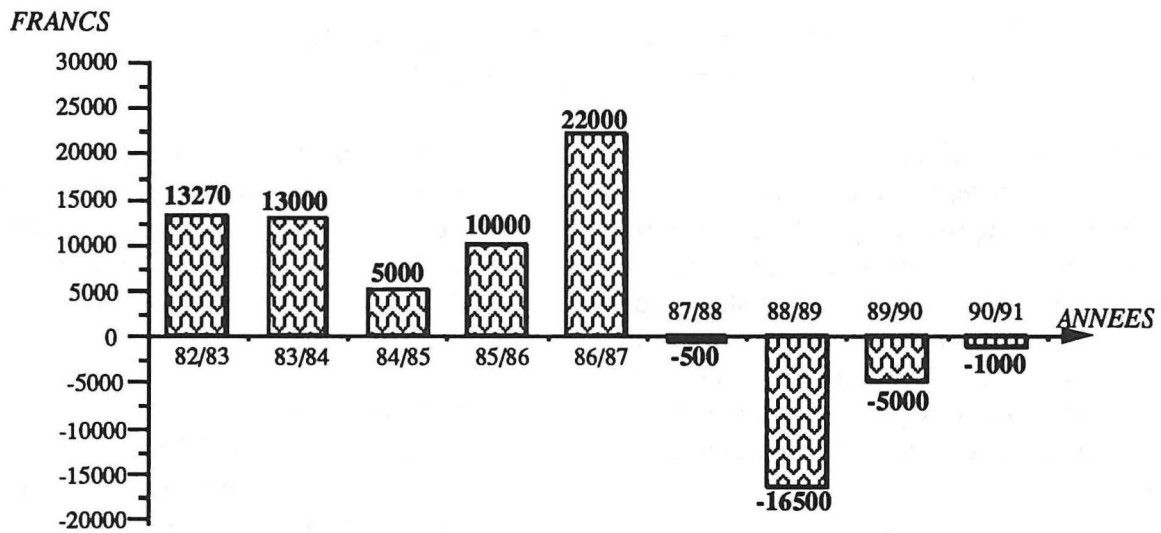
PERSONNEL			
Formation objecteur		2295,00	-2295,00
TOTAL	0,00	2295,00	-2295,00
SERVICES			
Centres agréés EFS	4500,00	814,00	3686,00
Service placement brevetés	540,00		540,00
Service placement organismes	2250,00		2250,00
Conventions stages	30153,00	21740,00	8413,00
APN Florac		3150,00	-3150,00
Aides EFS publications diverses		300,00	-300,00
Prix décernés concours		1408,00	-1408,00
TOTAL	37443,00	27412,00	10031,00
SUBVENTIONS ET FRAIS			
Versements FFS	132000,00		132000,00
Frais de banque		39,11	-39,11
Exédent 1992	14916,84		14916,84
TOTAL	146916,84	39,11	146877,73
A RECEVOIR			
FFS	807,80		807,80
Subvention été jeunes - été sport 1992	20000,00		20000,00
TOTAL	20807,80		20807,80
TOTAL GÉNÉRAL	437580,04	455301,26	-17721,22

Le solde négatif observé est dû à la décision du Bureau de la FFS de n'accorder à l'EFS que 20 000 F sur les 50 000 F à recevoir au titre de la subvention "été jeune" 1992. Cette décision n'est intervenue officiellement que le 15 février 1993 ; préalablement, l'attribution de la somme de 40 000 F à l'EFS avait été garantie.

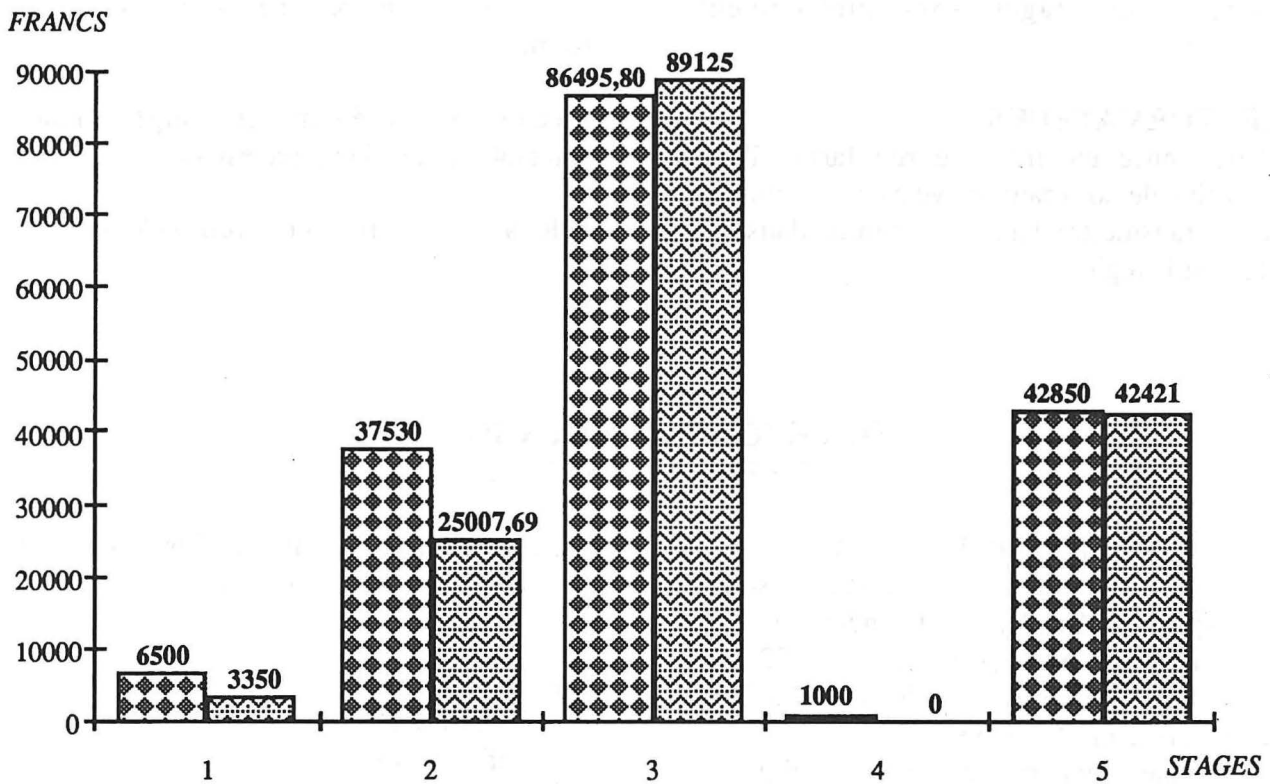
EVOLUTION DE L'AIDE FEDERALE ACCORDEE A L'EFS





VARIATION DE L'AIDE FEDERALE



COMPARAISON RECETTES DÉPENSES DES STAGES



- 1: DÉCOUVERTE
- 2: INITIATEUR
- 3: MONITEUR
- 4: INSTRUCTEUR
- 5: CP TIR

-  RECETTES
-  DÉPENSES

II. ACTIVITE DES REGIONS

II.1. REGION A - ILE DE FRANCE

Par Christophe CORDIER.

BILAN DES STAGES

Cette année encore, la commission régionale de l'Ecole Française de Spéléologie aura élaboré en collaboration directe avec les cadres fédéraux responsables des stages, de nombreuses sessions de formation. Malgré l'absence d'un stage initiateur régional, les formations proposées par la commission ne manquent pas de diversité, d'originalité et de sujets.

Cette palette de formations a de quoi contenter et motiver les spéléologues franciliens à poursuivre leur formation. De nombreux stages techniques spécialisés ont amené environ 500 journées-stagiaires et cadres. Les stages sont globalement équilibrés.

LES FORMATEURS

Cette année encore, une régularité d'une douzaine de nouveaux brevets d'initiateur qui iront transmettre leur savoir-faire dans les clubs et la région.

Pour ce qui est des formations de formateurs, le constat est le suivant : point de nouvel instructeur ni de nouveau moniteur. Cependant, pas de panique, un potentiel de candidats existe et 1993 devrait porter ses fruits.

L'INFORMATION

La feuille de liaison EFSa a cette année entraîné les pieds. Toutefois, les informations d'importance ont été diffusées et discutées, comme l'accès libre aux cavités, les arrêtés de biotope, le Brevet d'Etat...

PERSPECTIVES

La commission EFS poursuivra ses objectifs, continuer les efforts de prévention et de formation.

Le coordinateur régional est obligé de rendre son tablier, mais la relève est assurée.

Salut à vous, partisans des profondeurs.

II.2. REGION B - BOURGOGNE

Par François JOVIGNOT.

PRESENTATION DE LA REGION

La Bourgogne est une petite région sur le plan spéléo : 14 clubs, 242 licenciés en 1990, 262 en 1991 (soit +8,2%), 233 en 1992 (soit -11,1%). Plus de 60% des licenciés habitent le département de la Côte d'Or.

Cette année a vu arriver un nouvel initiateur, qui vient renforcer les 23 initiateurs encore actifs et licenciés. Un moniteur-stagiaire s'ajoute aussi aux 2 moniteurs validés ; un tel apport n'était pas intervenu depuis une quinzaine d'années. Les brevetés représentent donc 10% des licenciés.

Notre région est essentiellement une terre d'accueil pour les Parisiens et pour tout l'Est,

car ce plateau est le karst le plus proche pour eux, une étape vers le massif du Jura.

ORGANISATION DE L'EFS DANS LA REGION ET BILAN

Nos activités sont trop réduites actuellement pour nécessiter une infrastructure lourde. Les coordinateurs départementaux dans l'Yonne et en Saône-et-Loire ont essentiellement un rôle dans la circulation de l'information.

Pour la première fois depuis longtemps, cette année, une réunion de cadres a défini un programme d'activités de formation pour l'année. Ce programme est riche de 8 week-

ends, comprenant la topographie, la découverte des explosifs, une réunion avec la COMED sur les risques physiologiques et médicaux liés à la spéléo, 2 week-ends de formation technique, de la photo, un aperçu des techniques de prospection et un exercice secours. Ce programme est établi en partant de la réticence exprimée depuis longtemps face à des formations longues et coûteuses, hormis les formations qualifiantes. Un compte-rendu est établi pour chaque action. Bien que nos activités ne rentrent pas encore dans les rubriques de stages de l'EFS (sinon les ADE), il se passe pourtant des choses chez nous. L'ensemble de ces formations représente 150 journées-stagiaires environ,

pour 40 jours d'encadrement.

Des encadrements en faveur des CVL ont eu lieu en Côte d'Or cet été. Ils représentent un volume de 1000 heures-enfants, assurées par des bénévoles.

Comme ces actions sont des prestations bénévoles, le budget du CSR est limité : le courrier, la participation du coordinateur aux réunions nationales EFS est de l'ordre de 1000F.

Pour l'année prochaine, aucun stage n'est encore programmé. Il faut continuer dans cette voie et attendre que la demande se fasse jour. Le programme annuel sera arrêté à l'assemblée générale du CSR.

II.3. REGION C - RHONE ALPES

Par Fabien DARNE et Laurence TANGUILLE.

LA REGION RHONE-ALPES

La région regroupe environ 1200 spéléologues fédérés (1163 exactement en 1992), ce qui représente 14,8% du nombre total de fédérés de la FFS (7856), au sein de 83 clubs (sur les 587 que compte la FFS, soit 14%).

Il y a actuellement en Rhône-Alpes 371 cadres (avec les 37 nouveaux initiateurs de 1992), dont 121 ne sont plus fédérés, soit 32,6% de non fédérés. Les diplômes se répartissent en :

- 268+37=307 initiateurs dont 100 non fédérés, soit 32,8%,
- 49 moniteurs dont 19 non fédérés, soit 38,8%,
- 17 instructeurs dont 2 non fédérés, soit 11,8%.

Comme on peut le constater, la région recèle un très grand vivier de cadres EFS, même si près d'un tiers n'est plus fédéré.

BILAN DE L'ANNEE

1. Les grands axes

• Une seule "Feuille de C" est parue cette année du fait d'un manque de temps et de motivation de la part des coordinateurs. Mais l'idée de ce type de feuille d'information est à

poursuivre.

- Laurence a organisé et encadré un stage découverte régional en parallèle avec un stage initiateur, continuant par là notre action sur le terrain.
- Fabien a participé aux actions du CDS 69 pour la manifestation "Sport pour Tous".
- Encadrement du stage formation-perfectionnement du CDS 69.
- Présence aux journées d'études EFS 1992 à Lyon.
- Les coordinateurs ont également participé à l'expédition nationale au Liban en août afin, entre autres, de poursuivre la formation aux techniques alpines des spéléos du SC Liban.

2. Stages et brevets.

Stages:

Cette année sur Rhône-Alpes, il y avait 22 stages programmés (2 annulés) dont 15 organisés par une structure de la région et 7 par l'EFS ou des commissions spécialisées.

- 1 session de tests techniques moniteur (EFS) dans le Vercors,
- 1 session "pédagogique" du stage moniteur (EFS),
- 3 stages initiateur (CSR C),
- 1 stage formation en parallèle avec le moniteur (CSR C),

- 1 stage formation/perfectionnement (CDS 69),
 - 1 stage formation (CDS 74),
 - 1 stage découverte en parallèle avec un initiateur (CSR C),
 - 1 stage découverte (CDS 42),
 - 1 stage initiation aux fouilles paléontologiques (CSR C),
 - 1 stage hydrogéologie (CSR C),
 - 1 stage plongée (CSR C),
 - 1 stage désobstruction (CDS 26/CSR C),
 - 1 stage pré-initiateur (CDS 42, annulé),
 - 1 stage ADE formation/pré-initiateur (CDS 42),
 - 1 stage ADE "plein gaz" (CSR C, annulé).
- commission canyon :
- 3 stages de formation de cadres,
 - 1 stage d'initiation technique.
- commission SSF :
- 1 stage équipier/chef d'équipe secours.

Brevets :

Cette année, il y a eu 8 réussites au stage moniteur (2 en 07, 3 en 26, 1 en 38 et 2 en 69), et 37 réussites au stage initiateur ! (2 en 01, 11 en 07 très actif cette année, 4 en 26, 13 en 38 !, 3 en 69, 1 en 73 et 1 en 74).

1992 s'annonce d'ores et déjà comme un bon cru avec notamment l'acquisition de brevet par des gens déjà impliqués dans la vie associative au niveau club, CDS ou CSR, également par de vieux routards de la spéléo et des jeunes qui montent. Longue vie à ces nouveaux brevetés en souhaitant qu'ils s'impliquent, si ce n'est déjà fait, dans des actions de formation.

3. Actions extérieures

- Le Conseil-Animation en CVL a continué dans l'Ain, toujours sous l'efficace houlette

de Bernard Chirol.

- Les manifestations publiques "Sport dans la ville" et "Sport pour tous" ont été animées, comme chaque année, par le CDS 69.

PERSPECTIVES

Les deux coordinateurs que nous sommes (bientôt trois...) désirent céder leur place au plus offrant.

Depuis notre prise de fonction fin 1989, nous avons œuvré pour une meilleure communication entre la structure régionale (commission enseignement du CSR C), la structure nationale (EFS) et la "base", cadres fédéraux ou non ; et une meilleure coordination (puisque là est bien notre rôle) de toutes les actions d'enseignement au sens large.

La feuille d'information "Feuille de C", trimestrielle, notre présence sur les stages ou lors des différentes manifestations locales, départementales, régionales ou nationales ainsi que nos participations aux Comités Directeurs de l'EFS et aux décisions nationales découlaient de cette intention.

Il ressort qu'à l'évidence, pour ce genre de poste, des qualités de "public relation" sont essentielles. Nous pensons avoir réussi de ce côté-là à réunir des équipes de cadres actifs de la région, sympas, toujours partants et partageant les mêmes vues de l'enseignement de la spéléo.

Pour l'avenir, il faudra évidemment relancer la parution régulière de la "Feuille de C" et continuer le travail de contact sur le terrain.

En conclusion, nous avons pris beaucoup de plaisir à animer la coordination régionale et nous pensons laisser une commission enseignement Rhône-Alpes saine, active et garante d'un enseignement de qualité.

II.4. REGION D - PROVENCE CORSE

Pas de compte-rendu malgré 2 rappels.

II.5. REGION E - LANGUEDOC ROUSSILLON

Par Christian BOUSSAGOL.

BILAN DES ACTIONS SUR LA REGION

1. Les stages

L'objectif que nous nous étions fixé est globalement atteint dans la mesure où nous souhaitons développer nos stages pédagogiques et ceci pour augmenter le potentiel actif de nos cadres. Un regret tout de même, c'est l'annulation du stage perfectionnement faute de combattants (à croire que nos spéléos ne sont pas perfectibles !).

Si les stages à "diplôme" fonctionnent bien, tant mieux (espérons que les motivations vont au-delà de la simple satisfaction d'obtenir un "papier"), mais il est regrettable que nos fédérés aient une désaffection pour nos stages techniques. Cette constatation doit axer nos réflexions sur "les formules à trouver pour motiver les spéléos".

Quelques idées semblent poindre : organisation de rencontres, petits stages type "week-end" avec un but final (traversée de réseaux prestigieux...).

Stages 92 :

- pré-Initiateur du 29/02 au 01/03,
- initiateur du 11/04 au 18/04,
- initiateur du 24/10 au 31/10,
- perfectionnement du 20/05 au 25/05 : annulé,
- moniteur canyon organisé par la commission nationale sur notre région du 19/09 au 24/09.

Stages 93 : (prévisionnel)

- initiateur à Toussaint dans les P-O,
- perfectionnement à Toussaint en Lozère,
- pré-initiateur les 3 et 4 avril dans l'Hérault,
- scientifique (commission nationale, voir calendrier),
- moniteur canyon formule allégée en septembre dans les P-O,
- tests techniques canyon les 12 et 13 juin,
- moniteur du 24 au 8 avril sur les Causses.

Un tableau en fin de compte-rendu récapitule nos activités sur la région.

2. Matériel pédagogique régional

Grâce à l'aide financière de la région et de certains départements nous avons pu développer le stock "matériel de progression". Certains stages, bénéficiaires, ont eux aussi contribué à développer le contenu de notre malle. L'effort à tous les niveaux de nos structures fédérales a payé, et nous en sommes tous les bénéficiaires.

Actuellement, nous pouvons évaluer le contenu de notre malle comme suit :

- 1-Documentation générale : 3800F (75 ouvrages).
- 2-Documentation régionale : 2500F (60 ouvrages).
- 3-Cartes topo-géologiques : 1000F (20 cartes).
- 4-Matériel topo : 3200F.
- 5-Matériel audiovisuel : 10600F.
- 6-Matériel de progression : 9000F.
- 7-Divers : 900F.

Soit un total de 31000F d'investissements.

Tous les stages organisés par la région ont bénéficié de ce matériel, ainsi qu'un stage organisé par le département du Gard. Il est à rappeler que ce matériel est à la disposition de toutes les structures fédérales. Grâce à la participation financière (calculée au plus juste !) des emprunteurs, nous sommes en mesure d'entretenir ce stock.

L'ensemble du matériel et les conditions d'utilisation sont notées sur un document disponible sur demande.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION

Notre commission est l'objet d'une restructuration puisque le poste de coordinateur régional sera enfin occupé par un nouveau et dynamique spéléo : Paul SZOSTAK (dit Polo). Mon mandat de coordinateur régional expire donc à partir du 1^{er} décembre 1992 avec la satisfaction d'avoir œuvré pour notre commission EFS et au delà pour les spéléos.

Structure administrative actuelle :

Coordinateur régional : Szostak Paul

Coordinateur adjoint : (vacant)

Coordinateurs départementaux :

- Aude : Banc Jean

• Gard : Cazes Gérard

• Hérault : (vacant)

• Lozère : Galzin Odile

• P-O. : Fillols Fabrice

Gestion matériel : Boussagol Christian

LA COMMISSION EN CHIFFRES**1. Cadres fédéraux de la région**

Département	Aude	Gard	Hérault	Lozère	P-O.	Autres	Total
Initiateurs	14	25	23	6	3	3	74
Moniteurs	3	7	5	3	3	2	23
Instructeurs	1	4	3	0	0	0	8

(Non comptabilisés les nouveaux 1992)

2. Stages 1992

Type	Date	nb jours	nb stagiaires	nb cadres	nb jours-stagiaires	nb jours-cadres
Pré-Initiateur	du 29/02 au 01/03	2	9	3	18	6
Initiateur	du 11/04 au 18/04	7	12	5	84	35
Moniteur canyon	du 19/09 au 24/09	6	10	5	60	30
Initiateur	Toussaint	7	11	5	77	35
Total					239	106

3. Evolution sur 7 années

Année	journées-stagiaires	journées-cadres
1986	395	185
1987	410	191
1988	126	72
1989	200	93
1990	362	135
1991	136	51
1992	239	106

Il faut encore promouvoir notre activité, développer nos stages, c'est possible ! Le potentiel de la région existe, en effet nous avons des spéléos, des cadres motivés (ou à motiver), une région charmante et avec du calcaire, une commission structurée, du matériel technique et pédagogique... Bref, beaucoup d'ingrédients pour une bonne

cuisine !

J'oubliais, il faut rajouter à la recette un soupçon de finances et de la volonté...

Merci à tous les cadres et stagiaires qui ont animé cette année notre commission.

II.6. REGION F - MIDI PYRENEES

Par Agnès BERNHART.

La région F regroupe actuellement à peu près 1000 fédérés dont 265 cadres. Je leur ai envoyé un courrier en septembre dans lequel figurait l'annonce des journées d'études et un questionnaire qui devait me permettre de rédiger ce bilan.

Sur 265 envois, j'ai reçu 68 réponses et 17 retours de courrier, soit au total 32%.

A ma grande déception, j'épluchais mes papiers.

Sont représentants de ce bilan :

- 3 instructeurs sur 9 soit 33,3%,
- 27 moniteurs dont 4 non validés sur 57 soit 47%,
- 55 initiateurs sur 199 soit 27%.

Parmi ce petit groupe mais néanmoins actif, 17,64% ont encadré en 1992, au total 1224 jours + 11 mois + une saison de 500 heures d'encadrement rémunérés, 89,41% ont encadré 892 jours + 4 mois + une permanence d'initiation en club.

A la demande "Pratiquez-vous la spéléo ou du canyon ?" (les mois d'été principalement), voici les réponses :

	Spéléo	Canyon
Plusieurs fois/mois	73,52%	29,41%
Quelquefois	7,35%	25%
Jamais	0%	16,17%

Bien entendu, 32% est un chiffre peu représentatif de l'activité de notre région. Il y a cependant un malaise puisque si peu de personnes ont répondu à mon appel. Plusieurs personnes dont des cadres ne semblent pas au courant de la sortie du calendrier, de la parution des cahiers de l'EFS ou du contenu du stage initiateur (voir les tests techniques). A l'occasion de différents courriers envoyés

pour les clubs par la région, j'en profite pour y glisser des informations.

BILAN DES STAGES

- 1 stage moniteur formule globale,
- 3 stages initiateur,
- 2 stages formation.

Stages hors calendrier :

- 1 action diverse avec demande d'agrément CDS 12,
- 1 stage perfectionnement avec les sapeurs pompiers en Aveyron,
- week-end initiation à 30 personnes dans le 31,
- 1 stage d'une semaine initiation, organisation club,
- initiation plongée, organisation club,
- initiation topographie CDS 09,
- week-end désobstruction CDS 09,
- week-end EFS CDS 42.

Au total 38 stagiaires initiateurs.

Soit 2 moniteurs reçus pour la région et 11 initiateurs.

BUDGET COMMISSION

Après réouverture du compte en mars 91 avec un dépôt de 6000F, et étant donné le large bénéfice de certains stages dû à des subventions exceptionnelles, la commission dispose d'environ 8000F.

PROJETS

Redynamiser la région par l'intermédiaire des correspondants régionaux et envoi d'un listing des cadres par département.

Déjà deux stages sont programmés en plus du calendrier (un formation et un découverte).

Recenser les diverses interventions spéléologiques menées sur les départements.

II.7. REGION G - AQUITAINE

Par Jean-Michel LABADIE.

Dure tâche que d'assurer la succession de Jean-François Godart ... et année de transition difficile pour la région Aquitaine.

LES BREVETES DE LA REGION

Département	Instructeur	Moniteur Validé	Moniteur non validé	Initiateur	Moniteur canyon
24	0	4	1	7	1
33	0	0	0	1	0
40	0	0	0	1	0
47	0	0	0	5	0
64	2	7	3	41	26
Total	2	11	4	55	27

BILAN 1992

La commission enseignement dispose d'un budget de 8000F alloué par le CSR G, dont 3000F ont été répartis sur les stages.

1. Stages agréés

- 1 stage initiateur (64) : 12 candidats,
- 1 stage qualification (64) 7 stagiaires,
- 1 stage découverte (64) : 9 stagiaires,
- 1 stage formation (24) : 8 stagiaires, avec un cadre par stagiaire, validé,
- stages canyon :
 - tests moniteur (64) : 13 candidats,
 - 2 stages formation-perfectionnement (64) : 22 stagiaires,
- 1 stage scientifique (64) : 13 stagiaires.

2. Formation initiateur

L'opportunité de la création d'un poste de CTD au sein du CDS 64 par le Conseil Général a permis, entre autres, de mettre en place un cycle de formation de 5 semaines afin d'amener 5 stagiaires au niveau initiateur.

3. Animations-conseils

Dans les Pyrénées Atlantiques, le nombre de pratiquants est en augmentation : 8785 personnes. Cependant, la pratique tend à se limiter en durée (1/2 journées).

L'activité canyon a subi une importante

évolution par le biais des prestataires de services.

L'obtention d'un mois de vacation (DDJS 24) a permis de renouer en Dordogne avec cette opération : 1490 personnes recensées cet été. Il est probable que l'on peut multiplier ce chiffre au moins par 3.

Compte-rendus (64, 24) disponibles.

4. Divers

- Mise en place d'un calendrier de sorties et actions diverses par les cadres du CDS 64, répondant aux diverses attentes de formation (scientifique, technique ...). Reconduction en 93.
- Mois saisonnier DRJS pour l'ARSIP et démarches pour l'obtention d'un poste de CTD en Dordogne : en cours.

PROJETS 93

Stages programmés :

- 1 stage initiateur (64),
- 4 stages découverte (CDS 64),
- 2 stages perfectionnement (CDS 64, 24),
- 1 stage et deux week-end karstologie, avec Jacques Bauer,
- canyon :
 - 1 stage moniteur formule globale (64),
 - 1 tests techniques (64),
 - 3 stages perfectionnement (64).

II.7. REGION H - OUEST

Pas de compte-rendu malgré 2 rappels.

II.9. REGION J - NORMANDIE

Par Roger LUTZ.

PRESENTATION DE LA REGION.

Le CSR "J" comprend les 5 départements normands. Les départements bas-normands (Calvados, Manche et Orne) sont regroupés en Ligue.

L'activité régionale est essentiellement vouée à l'exploration du karst de la craie en Haute-Normandie et du système semi-noyé des "Pertes de l'Aure" à Maison et Port en Bessin (14) pour la Basse-Normandie (je présente mille excuses aux spéléos normands pour ce raccourci un peu brutal...).

Les sites spéléologiques à vocation de formation sont répartis essentiellement dans la vallée de Seine et sur le littoral de Seine Maritime.

Le nombre de spéléos régionaux fédérés reste relativement stable (284 en 1991 et 290 en 1992, répartis en 27 clubs).

La région "J" souffre toujours d'un manque de cadres :

- 23 initiateurs fin 91 sur les listings, une petite dizaine sur le terrain...,
- 1 instructeur,
- 1 moniteur.

ORGANISATION DE L'EFS DANS LA REGION

L'activité de la commission s'articule essentiellement autour du calendrier des stages régionaux et de plusieurs réunions annuelles d'information et d'échange, destinées aux cadres et ouvertes aux clubs ou aux spéléos intéressés par la formation.

En Normandie, à défaut de "gros" karst, l'activité de la commission EFS rassemble les spéléos et les clubs. Elle est généralement

"mobilisatrice et polarisante".

Depuis trois ans, la commission développe des projets d'autofinancement lui permettant de vivre et de se développer plus rapidement que par le seul biais des subventions. Ces projets rémunérateurs (actions de prestige auprès d'organismes officiels, démonstrations ou initiations ciblées) permettent de développer une politique de formation cohérente et durable dans la région.

BILAN DE L'ANNEE

Dans l'année considérée, pour la région J, je distingue deux périodes d'environ six mois chacune :

Une première période dite "faste" où la commission est très nettement portée par l'intérêt général de la communauté pour les affaires de formation et par la dynamique d'une équipe dirigeante du CRSN forte, efficace et expérimentée. Cette période se termine à la fin du mandat de l'équipe lors de notre congrès régional en mars 1992.

Une deuxième période de "léthargie" qui s'installe sur l'ensemble des instances de la région après un congrès régional difficile où la constitution d'une nouvelle équipe s'est faite à l'arraché, faute de candidatures.

Depuis, la région J vit repliée dans un sommeil profond...

La commission EFS semble être le seul navire encore à flot après ce changement de l'équipe du CRSN mais ressent depuis quelques mois "l'étrange mal" si j'en juge par rapport à la désertion que je constate dans les stages depuis cette époque... La jeune et nouvelle équipe, malgré son manque

d'expérience, ne peut pas être tenue responsable de ce sommeil généralisé et surtout pas du recul de l'intérêt individuel des spéléos pour la formation et les stages.

1. Actions de formation

Actions programmées pour l'année 1992 :

- week-end technique régional les 18 et 19 janvier 1992, 15 stagiaires,
- stage de topographie les 11 et 12 janvier 1992 (CDS 27), ce stage a fait le plein,
- stage pré-initiateur du 26 avril au 3 mai 1992 hors région J, annulé par manque de stagiaires : 1 inscrit,
- stage de karstologie les 20 et 21 juin 1992, annulé par manque de stagiaires,
- week-end technique régional n°2, 2 stagiaires, on fait quand même...,
- stage de topographie les 14 et 15 novembre 1992, annulé, trop peu de candidats,
- 4 stages de plongée initiation sont prévus dans l'année, 2 sont annulés ou repoussés.

Tous ces stages ont été montés suite à une enquête sur les besoins (questionnaires à tous les clubs plus 2 réunions) et des demandes de clubs...

2. Brevets

4 candidats régionaux se sont présentés au brevet d'initiateur : 3 ont été reçus.

3. Actions vers l'extérieur

Depuis 1990, nous plaçons des cadres dans les Centres de Vacances qui en font la demande et mettons à leur disposition (moyennant finances) le matériel de formation de la commission. De plus, cela rapporte...

Depuis 1991, les demandes dépassent nos possibilités. C'est une tendance très nette, même en Normandie, due sans doute à l'intérêt croissant du public pour les sports de plein air !

4. Budget

La Commission EFS J s'autofinance depuis 4 ans environ, pour son fonctionnement et pour ses investissements propres et contribue de la sorte à l'équilibre des comptes du CRSN.

Budget 1992 :

- fonctionnement : 3000F environ,
- recettes propres : 8500F environ,
- investissement à réaliser : 5000F environ.

AXES D'ENSEIGNEMENT PREVUS POUR L'ANNEE A VENIR

A ce jour, plusieurs stages régionaux sont organisés par la commission EFS du CRSN ou les CDS 27 et 76.

- 1 week-end technique CDS 76 les 30 et 31 janvier 1993,
- 1 stage technique CDS 27 les 13 et 14 février 1993,
- 1 stage découverte des "Pertes de l'Aure" les 2 et 3 octobre 1993,
- 2 stages de plongée se précisent... (dont une reprise d'une action non effectuée en 1992).

EN RESUME

La commission d'enseignement de la région J est généralement le ciment du fonctionnement de la région. Aujourd'hui notre bâtiment s'ébrèche.

Il va falloir le consolider...

II.10. REGION K - NORD

Par José MULOT.

La région K est constituée de 260 spéléos fédérés répartis en 16 clubs.

Cette région correspond à trois académies (Amiens, Reims, Lille) :

- la ligue Champagne-Ardenne est créée depuis longtemps,

- la ligue Flandres-Artois est créée depuis trois ans,
- la ligue Picardie n'est pas encore créée.

La région possède 9 initiateurs et 2 moniteurs qui travaillent au niveau des clubs et de

l'EFS.

La spécificité de la région est que le terrain de jeu est réduit et non représentatif du karst français.

Les spéléos de la région sont donc de grands migrants... Cela n'est pas sans conséquence sur l'organisation des stages car les frais de déplacement des cadres sont élevés. Seuls les week-ends techniques se font sur la région.

L'organisation du premier stage fut fastidieuse mais peu à peu, le bouche à oreille aidant, l'idée du stage annuel a été retenue et maintenant nous en sommes à un stage à deux vitesses (formation-perfectionnement ou découverte initiateur) qui ne pose pas de

problème de recrutement : on refuse des stagiaires!

J'ai donc rempli mon mandat :

- la mise en place du stage est acquise,
- les week-ends techniques sont fréquentés,
- le nombre de cadres a augmenté de 300% en 4 ans,
- l'EFS a une bonne image de marque dans la région.

Éric Lecuyer, qui me succède, peut envisager l'avenir sereinement pourvu qu'il poursuive la politique de formation.

II.11. REGION L - LORRAINE

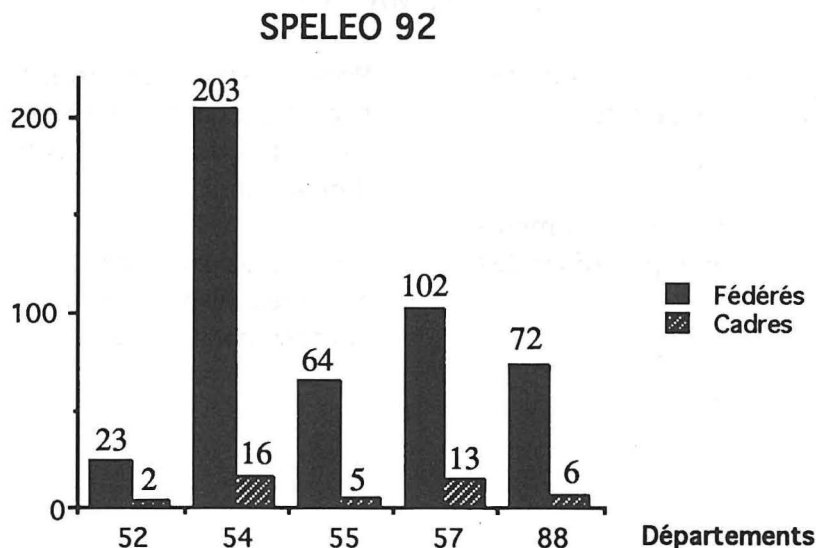
Par Philippe HEGO

LA REGION L EN CHIFFRES

La région L représente 464 spéléologues fédérés qui sont répartis dans 5 départements. 45 cadres contribuent à la promotion de l'EFS.

Département	Clubs	Fédérés	Initiateurs	Moniteurs	Instructeurs
Haute-Marne (52)	1	23	2	0	0
M. et Moselle (54)	10	203	15	0	1
Meuse (55)	4	64	5	0	0
Moselle (57)	9	102	11	2	0
Vosges (88)	7	72	5	1	0
Total	31	464	38	3	1

Voici ces données résumées par un petit histogramme :



ORGANISATION DE L'EFS

Il y a peu de vie fédérale dans la région en raison de l'absence du coordinateur régional élu lors de l'AG.

J'assume l'intérim depuis le début de l'année dans l'attente d'un appel de candidature à l'Assemblée Générale.

Si l'on considère les quelques demandes d'agrément qui m'ont été adressées, des stages spécialisés ont été réalisés dans la Meuse, en particulier par les CEMEA Lorraine : découverte approfondissement BAFA et "l'Enfant et la Spéléologie". A signaler également un stage qualification dans l'Ardèche.

Mais à ce jour, aucun compte-rendu ne m'est parvenu

PROJETS 1993

Quelques stages sont prévus par des clubs : topographie et découverte dans la Meuse, découverte et perfectionnement dans le

Doubs.

Je vous invite à ce sujet à consulter le calendrier des stages.

Pour la commission EFS, la priorité cette année sera certainement de trouver le volontaire qui acceptera de sacrifier un peu (beaucoup) de son temps pour développer l'enseignement en Lorraine.

Un énorme travail est à fournir pour intéresser la gent spéléo.

Les projets ne manquent pas, mais je pense qu'avant d'organiser des actions diverses sur la région, il est indispensable de rétablir le contact entre tous les cadres par le biais de journées d'informations.

Les bonnes volontés ne manquent certainement pas, mais isolées et méconnues, elles ne peuvent être utilisées efficacement.

L'on pourra ainsi trouver ensemble les moyens d'action pour que se développe la commission EFS au sein de la Ligue.

II.12. REGION M - AUVERGNE LIMOUSIN

Pas de compte-rendu malgré 2 rappels.

II.13. REGION N - CENTRE

Par Thierry MASSON.

92 ne fut pas une bonne année pour les stages, 2 seulement ont été organisés :

- 1 stage photo,
- 1 stage plongée.

Et de plus, n'ayant pu obtenir de compte-rendu, je ne peux pas comptabiliser les journées.

Pour les stages de formation de cadres, une personne a obtenu son brevet d'initiateur.

La participation à ce type de stage est en diminution.

En conclusion, il faut redynamiser les cadres et autres responsables de stages éventuels pour remonter la région.

II.14. REGION P - FRANCHE COMTE

Par Laurent BRESSON.

PRESENTATION DE LA REGION.

Depuis quelques années, le nombre de fédérés en Franche-Comté (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort) avoisine 500 pour 35 clubs.

Au 1/10/92, le nombre de brevetés fédérés s'élève à 84, soit 71 initiateurs, 8 moniteurs validés, 4 instructeurs, et un qualifié. Près de 18% des fédérés de la région sont donc titulaires d'un brevet fédéral, ce qui demeure une proportion relativement modeste.

La Franche-Comté, région très karstifiée (le karst s'étend sur plus de 7000 km², et on y recense près de 8000 cavités), est encore le terrain d'une importante spéléologie d'exploration. Ce type de pratique constitue assurément l'activité principale de la plupart des clubs régionaux. Parallèlement, la présence de réseaux de grand renom (Vernaux, Borne aux Cassots ...), et une forte population spéléo (Bassin Parisien, Est, Nord, Belgique ...) sont à l'origine d'une pratique massive de la "visite de classiques". Enfin, depuis le début des années 1980, la spéléo "de loisir", notamment le fait des CVL, s'est considérablement développée sous l'impulsion des structures fédérales locales (le nombre des pratiquants occasionnels estival dépasse probablement les 5000 individus).

BILAN DE L'ANNEE.

1. Stages.

Seul un stage a été organisé par le CSR P cette année, il s'agit d'un stage initiateur, qui s'est déroulé du 17 au 24 avril dans le Doubs. Il a été suivi par 13 stagiaires franc-comtois, tous fédérés dans le Doubs.

Le CDS du Jura a également organisé un stage de formation technique du 2 au 7 mars dans le Lot, qui a rassemblé 6 stagiaires dont 4 jurassiens.

Peu de stages ont donc été organisés localement cette année. Néanmoins, la Franche-Comté demeure une terre d'accueil pour de nombreux stages nationaux (tests moniteurs, initiateurs, formation, découverte, secours, plongée ...).

2. Formation de cadres.

1992 est assurément un bon millésime pour la formation de cadres dans la région : 17 stagiaires initiateurs (15 dans le Doubs et 2 dans le Territoire de Belfort), soit au 1/10/92 14 nouveaux brevetés.

De plus, 5 franc-comtois (3 du Jura et 2 du Doubs) ont réussi les tests techniques du stage moniteur et devraient normalement se voir délivrer leur diplôme d'ici 1993. L'arrivée de sang neuf au sein de l'équipe des moniteurs franc-comtois devrait se révéler particulièrement bénéfique, à condition bien sûr que les nouveaux venus s'impliquent dans le fonctionnement de l'EFS.

Soulignons enfin que ces résultats appréciables sont pour une part dus aux politiques d'incitations menées depuis plusieurs années par les CDS et le CSR. P., par le biais notamment de bourses aux stagiaires.

L'année 92 est donc marquée par un certain intérêt des spéléos franc-comtois pour la formation (et donc pour l'EFS), comme en témoigne d'ailleurs ce chiffre édifiant : 38 rapports d'activité 91 retournés à l'EFS.

3. Actions extra-fédérales.

Celles-ci s'orientent essentiellement vers l'encadrement de la spéléologie de loisir par les brevetés de la région qui sont très sollicités.

L'opération "Conseil-Animation en CVL" a été reconduite pour la huitième année consécutive dans le Jura (mois saisonniers J & S). Elle fait apparaître une baisse sensible des activités (seulement 1828 participants recensés). Dans les 3 autres départements, diverses circonstances n'ont pas permis la mise en place de telles opérations : on ne dispose donc pas de statistiques précises.

Le nombre limité de professionnels de la spéléo prestataires de service auprès du grand public (Gîte de Lison dans le Doubs, Gîte Oxy-Plus dans le Jura) est la cause d'une forte sollicitation des structures fédérales et des brevetés.

PROJETS 1993.

Plusieurs stages devraient être organisés localement en 1993, notamment un stage

régional initiateur, trois stages découverte et un stage "découverte du karst franc-comtois" (ADE).

II.15. REGION R - ALSACE

Pas de compte-rendu malgré 2 rappels.

II.16. REGION S - POITOU CHARENTES

Par Alain ROUSSELOT.

LES BREVETE DE LA REGION S

Département	Clubs	Fédérés	Initiateur	Moniteurs
Charente	4	49	3	1
Charente-Maritime	1	09	3	1
Deux Sèvres	2	33	7	0
Vienne	4	74	18	1
Total	11	165	31	3

On obtient donc pour la région S 34 brevetés fédérés contre 46 en 1991. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre n'est plus fédéré ou bien a quitté la région S.

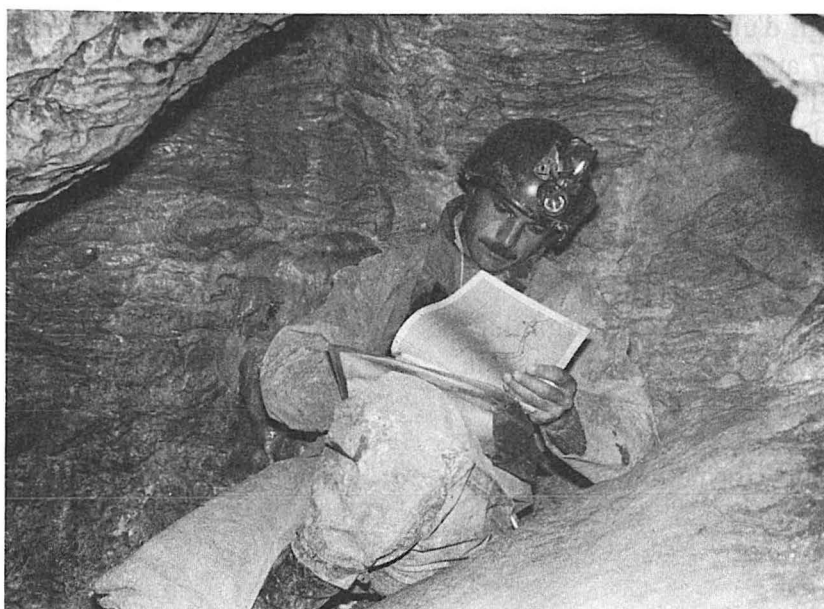
BILAN DES ACTIONS 1992

- 1 stage découverte qui a rassemblé 6 stagiaires contre 14 en 1991,
- 1 stage formation technique à Toussaint qui a été annulé faute de candidats,
- divers week-ends non agréés EFS au sein

des clubs.

PROJETS 1993

- Reprise de contact avec le DDJS pour mise en place d'opérations de Conseil Animation en CVL.
- Organisation :
 - d'un stage découverte du 26-04 au 01-05-93,
 - d'un stage formation technique à la Toussaint.



III. BILAN DES STAGES

III.1. STAGE INSTRUCTEUR

Par Gérard CAZES et Anne JOHANNET.

L'année 1992 a vu la mise en place du nouveau cursus instructeur ; celle-ci s'est manifestée par la mise en conformité des dossiers des précédents instructeurs stagiaires. Tous n'ayant pas eu la volonté de se réinscrire, on peut, à la fin de l'année 1992 compter 19 moniteurs inscrits en cycle instructeur.

Il y a eu deux demandes d'inscription

supplémentaires en 1992 ; aucune U.V. technique n'a été organisée.

L'année 1992 ayant principalement été caractérisée par ces modifications, il nous a paru intéressant de mentionner la liste des travaux de recherche, réactualisée, des moniteurs actuellement inscrits dans le cycle. Si cela pouvait susciter des vocations ...

SUJETS DE RECHERCHE

Eric Charron :

L'évaluation dans les stages de formation de cadres.

Florence Guillot :

Archéologie et spéléologie (écrit plus diapositives).

Philippe Jarlan :

Jeu de simulation spéléo.

Patrick Labadie :

Traité de physiologie pour utilisation directe au cours des stages initiateur et moniteur.

Laurent Maffre :

Constitution d'une malle de matériel pédagogique à l'usage d'enfants.

Laurent Macary :

Jeu pédagogique sur les thèmes de la spéléologie.

Jean-Marc Honiat :

Document sur les techniques d'autosecours.

Didier Cailhol :

Les contrats de travail pour les associations.

Stéphane Fortas :

Evolution des techniques : la spéléologie de pointe.

Paul Szostak :

Travail sur le manuel technique ?

Anne Johannet :

Matériel et sécurité : présentation du pourquoi et du comment des règles de sécurité en progression sur agrès.

Antony Lévêque :

L'évaluation dans les stages.

José Mulot :

Diaporama sur la formation des calcaires.

Stéphane Boyer :

La compétition en spéléologie ; bilan des premières compétitions de Saint Gaudens.

Serge Caillault :

Parcours souterrain karstologique dans l'Antre de Vénus avec un montage audiovisuel sur cette cavité.

Jean-Paul Guardia :

Protection d'un grand karst : la Pierre Saint Martin.

Raynal Delozanne :

Création de travaux dirigés pour les stages EFS.

Franck Marcilloux :

Spéléologie et organisation d'une classe verte.

Patrice Tordjman :

Progression et sécurité sur une corde double.

III.2. STAGES MONITEUR

Par Jean-François GODART.

TABLEAU RECAPITULATIF

	T2/92	T1-M1/92	T3/92	T4/92	M2/92
Responsable	B. Tourte	B. Piart	T. Krattinger	R. Limagne	T. Krattinger
Dates	15/04-20/04	25/04-09/05	02/06-07/06	24/08-28/08	24/10-02/11
Lieu tests techniques	La Coume	La Coume	Isère	Doubs	
Lieu stage moniteur		La Coume			Drôme
Cadres instructeurs		2	2	1	2
Cadres moniteurs cycle instructeur		2	1	2	2
Stagiaires tests techniques		12	6	8	
Stagiaires moniteur		9 (*)			9
Résultat final	Annulé	9	4	6 (*)	7
Bilan financier		+5 269,45	+914,80	-275,00	

(*) Suite aux décisions prises par le CD de l'EFS de dissocier les tests techniques du stage moniteur (pour un stage par an) :

- 1 stagiaire a fait le choix, suite à l'obtention des tests techniques (T1) de s'inscrire au stage moniteur (M2).

Donc il y a eu 2 échecs aux tests techniques (T1).

- 2 stagiaires des tests techniques (T4), Masson Thierry et Montoyo Alain ont 2 ans (1994) pour s'inscrire au stage moniteur.

CONTENU DES STAGES

Tests techniques

T1 :

TPST : cavité 1 : 8-10h ; cavité 2 : 10-12h ;
cavité 3 : 15-18h.

Falaise : équipement, auto-secours, situations insolites.

T3 :

Pas d'information sur le CR normalisé.

T4 :

TPST : cavité 1 : 5h ; cavité 2 : 5-7h ; cavité
3 : 16-19h.

Falaise : pas de commentaire.

Moniteur

M1 : géologie, karstologie - organisation de stage - karstologie, hydrologie (intervenant extérieur) - organisation pratique stage perfectionnement - topographie - itinéraire karstologique - stage perfectionnement - protection du karst (intervenant extérieur) -

notions de pédagogie pratique - physiologie de l'effort - fédération, EFS - médecine d'urgence, secourisme (intervenant extérieur) - bilan stage perfectionnement - organisation secours - prévention - législation - topographie (relevé et report) - recherche technique - rapport - technique en falaise - conception d'exposé pour stage initiateur - biospéléologie (intervenant extérieur) - méthode d'enseignement de la topographie.

M2 : pédagogie théorique - organisation des stages EFS - vie fédérale - itinéraire géologique et karstologique - géologie théorique - levé et report topo - archéologie et protection - préparation stage formation - SSF - stage formation - exercice secours - recherche, descendeur - biospéléologie - escalade souterraine - technique - publication - karstologie, stage formation - rapport.

CONCLUSION

Difficile de faire un bilan approfondi du fait de l'absence des rapports pour les 2 stages moniteur. Pour le stage M1, il n'y a pas d'explication. Pour le stage M2, il est difficile de faire la publication sachant que le stage se déroulait fin octobre et que le bilan des responsables nationaux par thèmes doit être envoyé avant fin décembre.

Les directives pour 1993 sont les mêmes qu'en 1992 :

- demande d'agrément 2 mois avant le début du stage, avec programme prévisionnel et financier,
- dossiers d'inscription complets 1 mois avant le début du stage,
- candidatures hors délai refusées.

Concernant la formation APN de Florac et malgré la démission de Gérard Cazes, 10 stagiaires suivent la formation spéléo sous la responsabilité de Guy Barriviera, secondé par Serges Fulcrand ou Franck Marcilloux.

III.3. STAGES INITIATEUR

Par Rémy LIMAGNE.

BILAN CHIFFRE

Comme en 1991, 12 stages ont eu lieu, et un a été annulé, par manque de candidatures.

Ces stages ont été organisés pour le compte

des CSR Rhône-Alpes (3), Midi-Pyrénées (3), Languedoc-Roussillon (2), Aquitaine (1), Auvergne-Limousin (1), Franche-Comté (1), et 1 stage national géré directement par l'EFS.

Nombre de stages et de candidatures selon la période :

Période	Stages	Stagiaires
Vacances d'hiver	2	14
Avril (hors vacances)	1	12
Vacances de printemps	3	36
Mai (hors vacances)	1	12
Juin (hors vacances)	1	15
Vacances d'été	2	32
Vacances de Toussaint	2	27

3 stages programmés pendant les vacances de Pâques semble être un maximum. Par contre, il apparaît souhaitable de programmer au moins 3 stages pendant les vacances d'été (10 candidatures ont dû être refusées cette année en juillet).

La fréquentation est pratiquement identique à celle de 1991 : 149 stagiaires, dont 1 en tant que cadre stagiaire, mais le nombre de brevets délivrés est plus élevé : 128 initiateurs.

Le taux de réussite est cette année de 86%, chiffre jamais atteint auparavant. 5 stages accusent 100% de réussite!

Le nombre de stagiaires féminines est toujours faible : 10 sur 149, soit moins de 7%. L'âge moyen des stagiaires se maintient à environ 28 ans.

20 stagiaires avaient déjà suivi un stage auparavant (20 au moins, car l'information ne figure pas sur tous les compte-rendus). 6 avaient déjà échoué à un stage initiateur, et ont obtenu le brevet cette année. 1 est devenu moniteur-stagiaire dans l'année.

Ces 12 stages ont rassemblé 54 cadres, et ont permis de titulariser 10 moniteurs stagiaires.

Répartition des cadres par région fédérale :

A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	P	R	S	T	Belge
12	2	40	1	15	25	13	1	5	1	5	3	2	16	2	1	4	1

COMMENTAIRES

L'originalité des stages initiateur 1992 est à l'évidence un taux de réussite encore jamais atteint. Paradoxalement, on aurait pu s'attendre à une accentuation des échecs avec l'introduction des tests techniques en début de stage... Il faut voir ici un effet indirect de la mise en place des tests techniques : les stagiaires sont bien mieux informés à l'inscription de ce que l'on attend d'eux. Avant le stage, le contact responsable/candidat semble beaucoup plus fréquent et soutenu ; le stagiaire reçoit plus systématiquement le référentiel, et souvent des informations complémentaires sur le contenu du stage.

Les candidats arrivent visiblement bien mieux préparés, et conscients des exigences du brevet d'initiateur.

ANALYSE DES COMPTE-RENDUS

6 compte-rendus détaillés sont parvenus à l'EFS, concernant 81 stagiaires.

Les synthèses des questionnaires après-stage montrent que dans leur très grande majorité, les stagiaires sont satisfaits du stage auquel ils ont participé. D'une façon générale, les points fort appréciés sont la compétence des cadres et la découverte de nouvelles cavités. Les regrets portent sur le manque de sommeil, l'ambiance parfois tendue pendant les tests techniques, parfois l'hébergement mal adapté.

Les bilans des équipes d'encadrement fournissent des réflexions pertinentes et des expériences intéressantes.

- Encadrement d'un moniteur-stagiaire "en doublette" avec un moniteur validé. Cela répond au problème bien connu de l'évaluation du moniteur-stagiaire qui est dans les faits seul sous terre avec un groupe de stagiaires initiateurs. Mais ce procédé induit un problème financier, car il y a 2 cadres pour une équipe. Il serait intéressant

de disposer d'un moniteur "national" placé par l'EFS sur chaque stage initiateur (mission d'un objecteur ?).

- La pratique des exposés par les stagiaires procure des avantages comme des inconvénients. Il est intéressant de voir les stagiaires s'exprimer devant un public. Mais il est difficile, et peu opportun, de procéder à une évaluation dans ce domaine. Cela présente l'inconvénient de "stresser" d'avantage ceux qui ont du mal à parler en public. Notons que ce genre de blocage peut tout aussi bien se produire dans le domaine technique, où d'excellents équipiers perdent tous leurs moyens dans la situation d'évaluation en exploration. A l'inverse, la pratique de l'exposé peut révéler des compétences insoupçonnées chez certains stagiaires.

L'intérêt essentiel réside dans le travail de préparation préalable demandé au stagiaire, qui contribue à sa culture personnelle. Mais si la restitution n'est pas profitable à l'ensemble de l'auditoire, les cadres doivent intervenir et fournir des informations complémentaires, tant sur le fond que sur la mise en œuvre des différentes techniques d'expression.

- L'organisation d'un stage technique en parallèle (découverte ou formation) est encore trop peu pratiquée. Elle présente pourtant des avantages considérables : les stagiaires initiateurs ont la possibilité de gérer eux-même un vrai stage, de la conception du programme au compte-rendu, ce qui est bien plus enrichissant que la prise en charge d'un groupe anonyme sur une simple journée d'initiation. De plus, cela permet d'assurer financièrement la tenue d'un stage initiateur dont l'effectif serait un peu trop faible.

- Des grilles d'évaluation commencent à s'affiner, même si leur conception varie d'un

stage à l'autre. Une synthèse est en cours d'élaboration par A. Lévêque, dans le cadre de son travail de recherche du cycle instructeur.

- Plusieurs remarques ont été faites sur l'état des stocks de matériel mis à disposition par l'EFS (tant pour le stock de Lyon que pour celui de Toulouse) : mousquetons hors-services, cordes tonchées ou non lavées. Il convient de rappeler que plus de 35000 francs ont été investis dans l'acquisition de matériel d'exploration. Ce n'est peut-être pas suffisant mais cela n'excuse pas les défauts d'entretien et même les "échanges standards"

qui ont été constatés à l'issue de certains stages . Cela est bien peu glorieux pour les responsables concernés.

- Des responsables de stages pensent qu'il faudrait revoir la conception des nouveaux formulaires d'inscription ; la rubrique "Qu'attendez-vous du stage ? " notamment fait défaut, ainsi que le numéro de téléphone personnel.

Enfin, signalons cette année la réception d'un compte-rendu détaillé "modèle" : celui du stage du CSR Aquitaine en mai 1992, qui présente bon nombre de conseils pratiques très concrets.

III.4. STAGES QUALIFICATION

Par KERDAFFREC Jacques

2 stages qualification sur 5 programmés se sont déroulés : 1 stage CEMEA, 1 stage LFEFP.

18 stagiaires ont participé : 12 garçons et 6 filles âgés de 19 à 49 ans pour une moyenne de 27,6 ans (25,9 pour les filles, 31,5 pour les garçons).

6 cadres ont encadré ces deux sessions (moyenne de 3 stagiaires par cadre).

- 4 cadres pour le premier stage : 1 moniteur - 2 initiateurs - 1 qualifié pour 11 stagiaires, soit 2,75 stagiaires par cadre,

- 2 cadres pour le second stage : 1 instructeur - 1 initiateur pour 7 stagiaires, soit 3,5 stagiaires par cadre.

Sur 18 stagiaires, 7 étaient fédérés au moment du stage.

11 certificats ont été délivrés dont 1 à un cadre stagiaire déjà initiateur (cf CEMEA).

Beaucoup de départements sont représentés :

Bouches du Rhône (13)	1
Doubs (25)	1
Eure (27)	1
Haute-Garonne (31)	2
Lozère (48)	1
Meurthe-et-Moselle (54)	1
Moselle (57)	1
Pyrénées Atlantiques	4
Haut-Rhin (68)	2
Haute-Saône (70)	1
Seine-Maritime (76)	1
Essone (91)	1

Ni la ligue ni le CEMEA ne tiennent leurs engagements pour le remplissage et la tenue des stages. Alors que l'on se plaint d'un manque de cadres en CVL, les associations nationales ne font pas le battage qu'elles devraient faire alors qu'elles touchent une "clientèle" d'animateurs BAFA non négligeable.

III.5. STAGES PERFECTIONNEMENT

Par José MULOT

LE STAGE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

Ce stage d'une durée minimale de 5 jours consécutifs ou fractionné en deux fois, permet de former des responsables d'équipe efficaces pour explorer des cavités de moyenne ou grande envergure en toute sécurité. Il permet au stagiaire :

- de tester ses capacités physiques dans les cavités de bon niveau,
- de parfaire ses techniques d'équipement et d'exception en utilisant les méthodes les plus adaptées,
- d'aider un équipier en difficulté,
- de réagir efficacement face à un incident ou accident,
- d'organiser et préparer une exploration,
- d'approfondir ses connaissances générales.

BILAN CHIFFRE

1. Programmation

7 stages ont été programmés au calendrier. Tous ont fait l'objet d'une demande d'agrément.

4 stages ont eu lieu, 2 ont été annulés du fait de manque de stagiaires et 1 a été reporté en fin d'année pour la même raison. Sur les 4 stages réalisés, trois se sont déroulés en parallèle avec un autre stage et le 4^{ème} s'est

fait sous forme fractionnée.

Aucun stage n'a été programmé en même temps qu'un autre.

2. Réalisation

Chaque stage a accueilli en moyenne 10 stagiaires. 41 stagiaires ont été concernés ainsi que 23 cadres. Le nombre élevé de cadre s'explique par le fait que le stage fractionné sur 3 week-ends a monopolisé 12 cadres différents.

Les stages "perfectionnement" ont regroupé 362 journées-participants (258 journées-stagiaires, 104 journées-cadres). Ce chiffre montre une diminution de l'ordre de 20% par rapport à l'année dernière. Moins de stages ont été organisés mais tous ont été viables et bien viables !

CONTENU DES STAGES

Tous les compte-rendus normalisés et détaillés ont été expédiés à l'EFS dans les délais. Par ailleurs, les responsables des stages annulés ou reportés ont averti l'EFS relativement tôt et spontanément.

C'est bien agréable de travailler dans ces conditions...

L'analyse des compte-rendus détaillés montre que tous les stages sont conformes aux référentiels de l'EFS.

III.6. STAGES FORMATION

Par Robert RUSS.

- 8 stages formations étaient annoncés aux Journées d'Etudes (2 en 91 et 6 en 92).
- 12 stages ont en fait été réalisés,
- 2 stages ont été annulés (F/7, F/8 : 91),
- 1 stage est passé en ADE (F/1 : 92),
- 1 stage a été réalisé en Crête (F/12 : 92),
- 1 stage formule cadre-stagiaire réussi (f/5 : 92).
- 5 stages ont eu lieu en parallèle avec un autre stage :
 - F/2 en parallèle avec I/1,

- F/3 en parallèle avec P/1,
- F/6 en parallèle avec P/5,
- F/6 en parallèle avec M/2,
- F/11 en parallèle avec P/9.
- Le nombre de stagiaire diminue cette année : 63 stagiaires dont 57 hommes et 6 filles, pour un total de 301 journées-stagiaires.
- 36 cadres ont animé ces stages dont 1 instructeur, 15 moniteurs et 20 initiateurs, pour un total de 212 journées-stagiaires.

Une douzaine de stages formation cette année. Bon an mal an, on reste dans une moyenne rodée depuis quelques années (90 : 11 stages, 91 : 13 stages, 92 : 12 stages). Sensiblement le même pourcentage de cadres par stagiaire pour le même nombre de journées-cadres et de journées-stagiaires. Un seul stage rétrogradé en ADE. On peut tout de même s'interroger. 2 solutions :

- les normes sont respectées sauf une erreur,
- on ne fait pas de stage car on n'entre pas dans les normes.

La deuxième possibilité existe, est importante, et surtout, bien que gênante, peut être améliorée.

Avant et pendant le Journées d'Etude, j'ai interrogé, écouté, et 2 responsables régionaux (région C et D) m'ont proposé la même solution, sans concertation. Après

réflexion et relecture des dossiers des stages passés en ADE ces dernières années, il semble que le malaise est dû à un déficit de cadres, moniteurs bien entendu !

Ces deux responsables se bagarrent pour former et surtout fixer leurs moniteurs (pas bon pour le département).

Je leur ai proposé de s'intégrer à d'autres stages formation. Par contre, eux m'ont suggéré de modifier l'encadrement obligatoire, c'est à dire qu'au lieu de 2 moniteurs validés, il suffirait d'un seul moniteur validé, une solution pratique mais très démobilisatrice. De plus, ce serait souvent les mêmes moniteurs qui auraient à encadrer.

Je pense que ce pourrait être une mesure transitoire (2 ans maximum à l'étude) pour redynamiser le niveau et le nombre des formations. A cogiter.

III.7. STAGES DECOUVERTE

Par Luc SAUVAGEON.

PRESENTATION

Le stage de découverte de la spéléologie est le premier des stages dans l'organigramme de l'EFS. Ce type de stage s'adresse à toute personne (enfant, adolescent, adulte) souhaitant faire connaissance avec le monde souterrain et n'ayant pas ou peu de notions de spéléologie. Le stage, d'une durée minimale de 4 jours, doit permettre de découvrir les aspects sportifs, culturels et scientifiques de cette discipline.

ORGANISATION DES STAGES

20 stages étaient prévus :

- 7 d'entre eux faisaient l'objet d'une demande d'agrément BAFA (CEMEA),
- 9 stages ont été annulés, 5 par manque de stagiaires, 4 du fait de problèmes d'encadrement,
- 3 stages ont été transférés en ADE, par manque de brevetés dans l'équipe d'encadrement,
- 8 stages ont donc eu lieu :
 - 1 organisé par l'EFS,
 - 1 organisé par un CSR,

- 2 organisés par des CDS,
- 1 organisé par un club,
- 3 organisé par les CEMEA.

Ces stages se sont déroulés dans 8 régions différentes : C, D, E, F, L, M, P et S.

La durée des stages varie entre 4 et 6 jours avec une moyenne de 5 jours. 2 stages ont eu lieu en parallèle avec un stage initiateur. 1 seul stage a eu lieu en période fractionnée.

STAGIAIRES ET CADRES

• Ces 8 stages ont regroupés 104 stagiaires pour un total de 539 journées-stagiaires. On trouve 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes avec un âge moyen de 20 ans (situé entre 13 et 51 ans pour les extrêmes).

La proportion de mineur s'élève à 33% et 1% des stagiaires est déjà fédéré à l'inscription au stage.

• 35 cadres ont encadré ces 8 stages, se répartissant en 2 instructeurs, 4 moniteurs, 19 initiateurs, 7 qualifiés et 3 non brevetés. Ils totalisent ainsi 176 journées-cadres.

Avec un taux d'encadrement de 1 cadre pour 3 stagiaires, les 8 stages découverte totalisent donc 715 journées-participants.

CONTENU DES STAGES

- 3 stages faisaient l'objet d'un agrément BAFA. Concernant l'aspect découverte de la spéléologie dans ces stages, celui-ci semble, au vu des compte-rendus normalisés, correspondre à peu près aux référentiels EFS. Mais ceci n'a pas pu être confirmé du fait de l'absence de compte-rendus détaillés.

- 2 stages se sont déroulés en parallèle de stages initiateurs, les stagiaires "découverte" servant de support à la formation pédagogique des futurs initiateurs, ce qui apporte une qualité d'encadrement correspondant réellement (voir plus) aux critères des référentiels EFS.

- Au vu des compte-rendus détaillés, les 2 stages organisés par les CDS se trouvent également très proches des référentiels EFS, aussi bien pour les aspects sportifs que culturels et scientifiques.

- A signaler cette année le déroulement d'un stage découverte dans le cadre d'un "Projet d'Action Educative" pour des classes de 4^{ème} et 3^{ème} ayant pour thème "La Découverte de la Géologie Karstique et de la Spéléologie". Stage de très bonne qualité où les aspects scientifiques ont été particulièrement détaillés.

CONCLUSION

Beaucoup d'annulations cette année (9 stages sur 28) mais les 8 stages agréés "découverte" présentent un enseignement de qualité montrant l'important travail réalisé par les différentes équipes d'encadrement.

III.8. STAGES CANYON

Par Norbert AUMASSON.

Dur dur d'être une commission canyon !!!

- Malgré un vif succès de nos stages en 92, de nombreux problèmes se posent dans un avenir proche, qu'il sera indispensable d'aplanir pour 93. Suite aux journées d'études canyon de Mèze de décembre 92, différentes décisions ont été prises.

- Cohérence dans les contenus des stages (surtout moniteur), nécessitant une mobilité importante et de nombreux échanges techniques entre les cadres formateurs (en cursus ou instructeur canyon).

MODIFICATIONS

- Projet à mettre en place pour 94 de stages moniteur communs formules allégée et globale réunies. Dans le but d'unifier le niveau de compétence des stagiaires à la sortie de la formation ; proposition de Bernard Piart retenue pour 94.

- Le tarif des journées stage canyon passe à 300F par jour.

IMPERATIFS

- Obligation dans les stages perfectionnement et dans les stages moniteur de respecter au moins un quota égal de moniteurs validés et de moniteurs stagiaires pour validation de ces derniers.

- S'inscrire dans les délais aux stages ! Le retard est un mal propre nos concitoyens mais cela ne nous empêchera pas d'annuler des stages cette année

WANTED

Moniteurs stagiaires, n'oubliez pas que vous devez vous valider en encadrant un stage perfectionnement ou découverte dans l'année, et que la commission canyon a besoin de vos bras et vos méninges pour avancer.

Vous êtes 47 nouveaux moniteurs stagiaires formés en 1992.

NEW

- Création du corps instructeur canyon EFS.

ORGANISATION

- De week-ends d'initiation (Pyrénées Atlantiques surtout).
- D'un stage scientifique et technique : nous recherchons des intervenant géologues, hydrogéologues, biologistes ... prêts à se mouiller !

DOM TOM ET CORSE

Demande importante de formation moniteur à La Réunion, en Guadeloupe et en Corse. Ça bouge dans les îles.

Valises pédagogiques

- Deux dépôts : Lyon et Eus (PO). Merci

d'entretenir le matériel et de le stocker séché ! Elles doivent être améliorées sur les points suivants : matériel topographique (double décimètre, grands carnets topo), bibliothèque (CR des stages, mémoires techniques, scientifiques ...), équipement pour des élèves, sacs étanches ...

ATTENTION CANYON !

La recrudescence d'accidents (37 décès en 1992) doit nous pousser à intensifier notre travail de prévention et d'information autour de nous. Démystifions le milieu mais ne le banalisons pas !!!

III.9. STAGES PLONGEE

Par Philippe BRUNET.

LES STAGES PLONGEE

Les stages de plongées souterraine ne peuvent être organisés que par des moniteurs FFS-FFESSM de plongée souterraine et doivent être encadrés par des moniteurs de plongée souterraine ou, pour les stages découverte, par des initiateurs de plongée souterraine.

Les stages découverte sont destinés aux plongeurs confirmés de niveau 2 qui souhaitent connaître cette activité. A l'issue du stage, ils peuvent plonger dans des siphons simples, déjà connus et dont l'équipement est fait et vérifié (fil d'ariane).

Les stages de perfectionnement sont destinés aux plongeurs spéléos débutants qui souhaitent acquérir l'autonomie.

Les stages spécialisés (topographie, photo...) sont destinés aux plongeurs spéléos confirmés.

BILAN 1992

Les stages analysés sont ceux qui ont reçu un agrément de l'EFS. D'autres stages, principalement de découverte, ont eu lieu dans le Sud-Ouest et quoique répondant aux critères d'agrément de l'EFS n'ont pas été

proposés à l'EFS.

12 stages ont donc été programmés en 1992 :

- 5 stages de découverte (anciennement initiation),
- 3 stages mixtes (découverte-perfectionnement),
- 2 stages perfectionnement,
- 2 stages spécialisés : fond de gouffre et topographie.

3 stages ont été annulés par manque de participants (1 stage découverte, 1 stage mixte et un stage spécialisé fond de gouffre).

On remarque que plusieurs stages ont été déplacés pour pouvoir avoir lieu.

La durée des stages varie de 2 à 9 jours, avec une moyenne de 4,12 jours pour un total de 37 journées de stage.

Il y a eu de 4 à 15 stagiaires par formation, avec une moyenne de 8,34 stagiaires pour un total de 75 stagiaires.

2 à 9 cadres étaient présents par formation, avec une moyenne de 5 cadres pour un total de 45 cadres.

Les stages de plongée souterraine ont totalisé 315 journées-stagiaires et 195 journées-cadres soit 510 journées-participants.

REMARQUES

Le taux d'encadrement est très élevé avec 0,6 cadres par stagiaire. Cela est dû à la sécurité qui impose en général 1 cadre par stagiaire et par plongée, avec le souci d'avoir un nombre de cadres suffisant pour pallier les défections pour cause de maladie (sinus, oreille) en

cours de stage.

Le contenu des stages sous l'action de la commission fédérale d'agrément (CIA) avec en général la théorie le matin et les plongées l'après-midi. Les soirées peuvent également être consacrées à la théorie.

Enfin, si ces stages sont ouverts aux licenciés FFS ou FFESSM, 60% des stagiaires sont licenciés FFS. Ce taux s'accroît dans les stages de perfectionnement ou spécialisés.

III.10. STAGES SCIENTIFIQUES

Par Marcel MEYSSONNIER, d'après le bilan de Philippe VALLET.

Quatre stages scientifiques étaient prévus sur le calendrier fédéral 1992 :

- un stage national (commission scientifique + EFS + ARSIP) sur le massif de la Pierre Saint Martin, sous la direction de Jacques Bauer,
- deux stages régionaux (thèmes : initiation aux fouilles paléontologiques, hydrogéologie), sur la région Rhône-Alpes,
- un stage à thème topographique sur la région parisienne.

En fait, huit dossiers de stages scientifiques ont été ouverts en 1992.

Sur les 4 stages programmés à l'avance :

- 2 ont eu lieu (le stage national et l'initiation

aux fouilles paléontologiques),

- 1 a été annulé (manque de candidats),
- 1 n'a pas encore fait l'objet d'information.

Quatre stages ont été proposés en plus, dont :

- 2 ont eu lieu,
- 1 a été annulé (indisponibilité du responsable),
- 1 n'a pas encore fait l'objet d'un compte-rendu.

Les données chiffrées pour 1992 ne concernent donc que les 4 stages suivants : national (karstologie), régional (paléontologie) et départemental (topographie, méthodologie) :

N° de stage	Durée	Cadres	Stagiaires	Journées-participants
SC1	6	6	13	96
SC2	6	3	6	54
SC3	annulé			
SC4	pas d'information			
SC5	2	4	12	32
SC6	4	2	21	92
SC7	pas d'information			
SC8	annulé			

III.11. STAGES SECOURS

Par Jean-Paul COUTURIER.

159 projets :

- 19 ont été annulées,
 - 6 ne sont pas d'une grande fiabilité.
- 134 formations sont donc analysées (contre 124 en 1991 soit +11%) :
- 4 sont en plusieurs périodes,
 - 12 ont été agréées,

- 47 (35%) ont donné lieu à un compte-rendu succinct,
- 30 (22%) ont donné lieu à un compte rendu complet,
- 57 (43%) sans compte-rendu mais dont il est fait référence dans le compte-rendu annuel des CTD.

REPARTITION PAR DATES :

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	?	Total
Périodes	5	11	13	16	11	27	2	0	4	20	15	7	3	134
Jours de formation	8	15	16	35	18	44	5	0	4	40	24	10	11	230

Il y a eu 4 week-ends particulièrement actifs : 4-5 avril, 13-14 juin, 20-21 juin et 3-4 octobre qui représentent à eux seuls 53 jours de formation.

Le nombre de jours de formation est

identique à 1991. Les formations sont plus nombreuses et donc plus courtes qu'en 91. Cela va-t-il dans les sens d'un enseignement de qualité ?

REPARTITION PAR REGIONS

Région	Nat	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	P	R	S	T
Périodes	6	9	4	16	12	13	11	6	4	7	2	3	3	7	20	2	4	5
Jours	24	19	6	31	16	26	17	7	7	10	5	4	3	8	23	4	10	7

REPARTITION PAR THEMES

	Nombre de jours
Exercices régionaux	16
Exercices interdépartementaux	11
Exercices départementaux	34
Stages équipier-chef d'équipe	17
Stage gestion de sauvetage	4
Stage paramédicalisation	4
Journées d'études	6
Formation secours	54
Formations autosecours	6
Formations désobstruction	14
Formations canyo	2
Formations médicales	25
Formations plongée	8
Formations transmission	4
Pompage	2
Entraînements : gymnases, falaises divers (ski, hélico, alerte)	8
	4

LES STAGES AGREES

10 stages ont été agréés. Ils représentent 345 jours de stage comprenant 119 stagiaires encadrés par 37 cadres pour un total de 830 journées-participants.

EXTRAPOLATION

Les formations organisées par l'ensemble des composantes du Spéléo Secours Français rassemblent 2028 participants pour un total de 5454 journées-participants, représentant au tarif préconisé par l'EFS (270F par jour par personne) 1.472.600F !

LES COMPTE-RENDUS

L'apport technique des stages est important, en particulier celui de ceux qui sont agrés. On

notrera les CR suivants :

- stages E/CE (SSF, SSF),
- stage assistance au blessé (SSF),
- stages prévention et autosecours (91, 92, 93, 94),
- stage formation aux techniques secours (A). Certaines formations non agréées ont aussi donné lieu à des rapports intéressants :
- WE d'adaptation aux situations insolites (N),
- scénarios de déclenchement d'alertes (09),
- formation désobstruction (24),
- désobstruction à l'explosif (25),
- formation chef d'équipe (39),
- formation personnel de sécurité des stations de ski (73).

III.12. ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT

Par Jacques KERDAFFREC

Dans ce compte-rendu bilan ADE 1992, ne sont traitées que les actions de "formation générale" de spéléo, de photo et de formation à l'utilisation des explosifs. Les actions à thème secours sont traitées par J.P. Couturier.

Au calendrier fédéral sont répertoriés 24 "stages" pouvant entrer dans la catégorie ADE. Ils répondent aux critères définis en temps, encadrement et/ou contenu.

Ils se répartissent en plusieurs thèmes :

- 4 stages audiovisuel,
- 3 stages désobstruction,
- 2 stages pré-initiateur,
- 2 stages pré-moniteur,
- 1 stage "Plein de Gaz",
- 3 stages formation/perfectionnement technique,
- 9 stages secours (non étudiés dans ces lignes).

En fait, 31 projets d'action sont parvenus à l'EFS, repartis comme suit :

- 4 stages audiovisuel, 2 sans nouvelle, 3 annulés,
- 3 stages désobstruction, 2 sans nouvelle,

- 2 stages pré-initiateur,
- 2 stages pré-moniteur, 1 sans nouvelle,
- 1 stage "Plein de Gaz", reporté en secours régional,
- 4 stages GRETA Vercors, 2 sans nouvelle:
 - 3 pré-initiateur ,
 - 1 pré-moniteur,
- 9 stages techniques, 4 sans nouvelle,
- 1 stage pré-formation qualification, tip top,
- 1 stage prévention, annulé,
- 4 stages Découverte/Formation.

Récapitulatif :

- 31 stages :
 - 19 n'ont pas de demande d'agrément,
 - 12 sans nouvelle,
 - 5 stages annulés,
 - 19 compte-rendus normalisés,
 - 7 compte-rendus détaillés.

Il reste 13 stages dont on peu tirer quelque chose :

- 5 stages régionaux,
- 4 stages départementaux,
- aucun stage de clubs,
- 1 stage MJC,
- 1 stage EFS,
- 1 stage CEMEA,
- 1 stage LFEEP.

Nombre de stages	13
Nombre de journées	55,5
Nombre de stagiaires	108
Nombre de cadres	44
Cadres masculins	39
Cadres féminins	5
Nombre de journées-stagiaires	410
Nombre de journées-cadres	152,5

Stagiaires masculins	73
Stagiaires féminines	35
Instructeurs	5
Moniteurs	10
Initiateurs	22
Qualifiés	2
Autres	5

Répartition par région :

A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	P	R	S
1	0	4	2	1	1	0	1	2	0	0	1	0	1	0	0

Durée des stages : 1,5 à 25 jours.

Nombre de stagiaires : de 4 à 17.

Dates :

Janvier :	4
Février :	1
Avril :	1
Mai :	5
Juin :	1
Août :	1

- 10 stages en période bloquée de 2 à 5 jours
- 3 fractionnés :
 - 1 sur 3 mois
 - 2 dans le même mois

Quelques constats :

Exceptée la région A qui transfère ses stages dans le Doubs ou dans le Vercors, les actions se passent localement. Les déplacements de stagiaires ou de cadres sont peu nombreux (2 ou 3 cas).

Le manque de renseignements ne permet pas de définir une moyenne d'âge et de déterminer la part de mineurs.

Ce type d'actions a un succès non négligeable

pour plusieurs raisons. Les renseignements obtenus sont succins mais quelques tendances se dégagent :

- faible coût de participation,
- regroupement de membres de clubs ou de CDS (grande fête),
- session courte sur week-end principalement,
- des personnes physiques peuvent toucher facilement un public ciblé (cf JP Holvoët - EDF).

Il apparaît aussi que certains lieux sont très prisés : le Vercors - l'Ardèche - le Vaucluse - les Causses - le Doubs et la falaise du Puiset en région parisienne.

Les Pyrénées ne sont pas très représentées. Les spéléos de ce secteur ne pensent peut-être pas à faire de compte-rendus ou les coordinateurs régionaux, j'en connais, ne font pas leur boulot, Nom de Dieu !

Il est dommage et dommageable pour l'EFS que les responsables de stages ne puissent pas aller jusqu'au bout de leurs démarches (argent, compte-rendus normalisés).

IV. INFORMATIONS GENERALES

IV.1. JOURNEES D'ETUDES EFS

IV.1.1 Déroulement des Journées d'Etudes

NOM DES PARTICIPANTS

(Voir liste en annexe)

14H30 : après une brève présentation de la structure d'accueil (C.I.S.L.), et du programme des Journées d'Etudes, Rémy Limagne fait le bilan sur les quatre années de son mandat.

DIRECTION EFS

Présentation de la nouvelle équipe de direction par Anne Johannet et présentation de sa profession de foi.

RESPONSABLES NATIONAUX PAR THEME DE STAGE

Il est rappelé que tous les postes de responsables de stages nationaux sont vacants, et qu'il est souhaitable que tous ces postes soient pourvus le plus tôt possible.

COMITE EFS

Rémy Limagne fait état du mauvais fonctionnement du comité EFS, malgré le principe de celui-ci d'adopter le principe de la réponse systématique aux différentes demandes d'avis (réf : comité directeur EFS du 22/23 mars 1992), il apparaît que les réponses se font de plus en plus rares...

Bruno Théry : "pourquoi l'EFS se charge t-elle des stages des autres commissions ?".

JP Holvoët : "le comité FFS a décidé que l'EFS délivrerait tous les brevets fédéraux".

Bernard Piart : "il faut que toutes les commissions aient un représentant à l'EFS".

QUEL ENSEIGNEMENT, POUR QUELS SPELEOLOGUES ?

Présentation : Rémy Limagne.

- Il faut identifier les pratiques.
- Il faut identifier les problèmes.
- Il faut trouver des solutions.

Animation : Serge Fulcrand.

Le sujet étant très vaste et les débats très "denses", il est difficile de dégager une seule idée directrice sur ce thème.

D'autre part, ce qui a été dit constitue un débat d'idée et ne fait pas office de décision.

Nous pouvons dégager plusieurs idées :

- L'enseignement de la spéléologie, quelle que soit sa forme, doit respecter une certaine déontologie fédérale, même au travers de la formation professionnelle.
- A partir de la spéléologie d'exploration, nous pouvons faire passer le "message fédéral".
- Il faut faire une charte de qualité.

A partir de là, d'autres réflexions sont venues ayant trait, notamment, au brevet d'état.

Trop de bénévoles actuellement encadrent des futurs professionnels.

• Il faut saisir l'opportunité du brevet d'état. Dans l'avenir, il y aura deux types de pratiques :

- la spéléologie d'exploration,
- la spéléologie de loisir.
- S'il y a un brevet d'état, tous les professionnels passeront par la fédération pour se former et se préparer.
- Jusque là, la fédération a fait un énorme travail, car dans la plupart des cas les professionnels sont des moniteurs ou des instructeurs.
- La fédération doit avoir un oeil sur les formations du brevet d'état pour amener la technique, la déontologie...

Enfin, deux sujets sont souvent revenus dans les débats :

- la protection du karst,
- le libre accès aux cavités.
- Il faut privilégier la spéléologie d'exploration pour faire passer le message.
- Afin d'avoir du poids auprès des instances

décisionnaires, concernant notamment les arrêtés de biotope, et donc la fermeture des cavités, il faut faire connaître nos actions, les valoriser.

- L'enseignement doit inclure l'enseignement de la protection et de la législation.

Dans l'ensemble des débats, les cadres de l'EFS préconisent une recherche permanente de qualité, non pas uniquement pour les stages à brevet, mais aussi bien dans le secteur du brevet d'état que dans celui des actions diverses visant la sensibilisation, la protection et le respect du milieu souterrain.

Ces actions pourraient être du niveau des clubs, des CDS, des CSR. Rechercher à élargir nos connaissances (stages culturels...) et faire connaître celles déjà acquises depuis de nombreuses années. Nous sommes des "spécialistes" du milieu souterrain et de par notre activité, nous devons participer à toute action liée à notre activité (associations de protection de la nature...).

Seul un enseignement approprié ("message" fédéral, connaissances culturelles...) de qualité apportera une garantie sur l'avenir de notre activité et une reconnaissance accrue de celle-ci.

Temps consacré pour chaque sujet abordé :

- brevet d'état, professionnalisme : 60 minutes,
- déontologie, libre accès, biotope : 50 minutes,
- sensibilisation, respect du milieu, protection : 15 minutes,
- brevets fédéraux, EFS, FFS, bénévoles : 8 minutes,
- Spéléologie de loisir : 4 minutes.

17H30 : TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

1-Bilan de l'expérience sur la compétition spéléo et canyon.

2-Concertation EFS/organismes de loisir, brevet d'animateur en grotte.

3-Fichier technique de l'EFS : manuel de l'utilisateur.

4-Stages moniteur et initiateur.
(détails pages suivantes)

19H : LES STAGES SCIENTIFIQUES

(Philippe Renault, voir pages suivantes)

Historique sur la mise en place des stages EFS, et principalement des stages scientifiques.

1960/1970 : les stages scientifiques duraient 15 jours et ne posaient pas de problèmes (les premiers se sont déroulés à Vallon Pont d'Arc).

Jusqu'à 1972 : le président restait un scientifique.

Après 1975 : la spéléologie dans l'enseignement devient sportive au détriment de la connaissance générale. Le terme connaissance culturelle est inadéquat, il faut étoffer les connaissances déjà acquises.

Les niveaux d'enseignement spéléo-scientifique.

1-Elémentaire.

2-Professionnel de l'exploration.

3-Para universitaire.

Il faut revoir les référentiels de l'EFS au niveau de la karstologie, ils ne sont plus à jour.

Les missions du spéléologue.

Les méthodes d'enseignement.

1-La lecture personnelle.

2-Conférences et discussions.

3-TP et exercices en salle.

4-Excursions en surface et sous-terre.

5-Travail personnel.

Constat :

- évidence du manque de temps dans les stages,

- mauvaise observation (démarche),

- travail sous-terre à faire très important.

19H45 : repas.

IV.1.2. Bilan des travaux en sous-groupes

STAGES MONITEUR ET INITIATEUR

Les stages initiateur

Depuis la décision, lors des Journées d'Etudes de l'EFS à Clermont-Ferrand, de la mise en place d'une évaluation techniques préliminaire dans les stages initiateur, il apparaît, après un rapide bilan sur deux ans, que seuls 5 stages sur 24 ont adopté ce principe ; aucun critère d'évaluation n'apparaît sur les compte-rendus de ces stages.

Cependant, il en ressort que cette évaluation fonctionne correctement si l'on donne l'information au préalable. L'évaluation technique se fait au bout de deux jours et à la fin de la semaine.

Il faut harmoniser les stages.

Le référentiel doit parvenir aux stagiaires, avant le stage.

Proposition de nouvelle formule - brevet initiateur :

Première partie : sur 5 jours :

- 3 jour de techniques de progression,
- 1 jour de techniques d'encadrement,
- 1 jour de topographie/cartographie,
- contrôle des connaissances en soirées.

Avis défavorable,

ou avis favorable technique et culture,

ou avis favorable technique (seulement).

Deuxième partie : obligatoire, sur 5 jours :

- 1 jour de connaissances culturelles,
- 1 jour de karstologie extérieure,
- 2 jours de pédagogie et encadrement dans les cavités de classe 2,
- 1 jour de topographie/cartographie.

Cette proposition est très controversée et est à revoir.

Pour ce qui est des actes de candidature, on relance le délai d'inscription à 1 mois.

Les stages moniteurs

Problème de titularisation : il faut que les équipes de stages initiateur laissent la place à un moniteur stagiaire.

Les exposés préparés par les stagiaires moniteurs pendant leur stage seront présentés

pendant le stage de titularisation.

BILAN DE LA CONCERTATION EFS/ORGANISMES DE LOISIR

Rappel de Marcel Meyssonier de la décision de maintenir une réunion institutionnelle lors de Journées d'Etudes, afin de regrouper les organismes de loisirs proposant l'activité spéléo.

Au sein de la JPA (Jeunesse au Plein Air), le groupe CRIDOC est dissout, mais existe non officiellement.

La JPA propose de faire passer des messages ou articles dans sa revue (bilan 92, calendrier 93).

Stages découverte :

L'insertion des stages découverte CEMEA au sein du calendrier EFS n'apporte aucun stagiaire.

Trop peu de compte-rendus sont envoyés à l'EFS.

F. Alamichel prend contact afin d'obtenir compte-rendus, demandes d'agrément, ... prévus par la convention signée entre l'organisme et l'EFS.

Les différentes structures seront circularisées afin de permettre l'insertion des stages sur le calendrier EFS.

Proposition est faite de ne pas faire apparaître cette année les stages découverte et qualification n'ayant pas effectué les démarches nécessaires à leur reconductibilité (CR, annulation de stage signalée...).

Stages qualification :

Sur 5 stages programmés, 2 sont réalisés (CEMEA et Ligue d'Enseignement). 11 certificats ont été délivrés.

BAFA : pas de grosses réformes, pour 93 BAFA et BAFD ne seront pas "réformés".

Bilan animateur grotte :

Suite à l'augmentation régulière de demandes de cadres EFS en centres de vacances et autres structures, il est proposé au cours de la réunion du comité directeur EFS de Dijon (Pâques 92), la création d'un brevet

"animateur en grotte horizontale". Les demandes de cadres ne pouvant être satisfaites et certains centres ne proposant que des grottes horizontales, il apparaît intéressant de créer un potentiel de brevetés dans ce domaine.

Au sein du groupe chargé de ce débat, il ressort une volonté de ne pas créer un autre brevet :

- celui-ci risquant de couvrir le marché du niveau 5 du brevet d'état (niveau 5 pas encore sorti),
- création d'un brevet pour chaque classe pas nécessaire,
- ne pas faire de "petit niveaux".

MANUEL TECHNIQUE DE L'EFS

Par Serge Fulcrand.

1. Compte-rendu

18 personnes présentes. Il manquait une dizaine de personnes "incontournables" qui participaient à d'autres travaux (dont j'ai pris l'avis au cours des Journées d'Etudes...voir liste).

1.1. Tour de table sur l'intérêt d'un tel ouvrage

A l'unanimité les participants estiment que ce doit être un objectif prioritaire de l'EFS pour cette année... il y a urgence.

Les cadres des stages initiateurs insistent particulièrement sur la nécessité d'homogénéiser notre enseignement.

Deux initiateurs "récents" déclarent qu'ils auraient aimé posséder cet ouvrage...

1.2. Objectifs

Dans la jungle des différentes méthodes, techniques et connaissances, il faut faire connaître celles préconisées par l'EFS.

1.3. Discussion : faut-il un manuel par niveau ?

Après échange d'avis, tout le monde est d'accord sur un ouvrage unique qui comprendrait plusieurs niveaux :

- un niveau initiateur,
- un niveau moniteur (qui serait le niveau initiateur plus un complément dans chaque chapitre),

- un niveau instructeur (niveau moniteur plus complément).

Unanimité du groupe sur le fait qu'il ne faut pas se disperser et qu'il faut commencer par le niveau initiateur (on verra pour le moniteur et l'instructeur plus tard).

1.4. Principe

Ce document doit pouvoir évoluer en fonction des connaissances... Cela implique une forme qui permette une remise à jour annuelle (plusieurs personnes citent des manuels de fédérations qui ne sont plus utilisés car dépassés : FF Ski).

1.5. Forme

- Un classeur ou fichier : avec des fiches référencées par rapport au sommaire,
- plusieurs couleurs de fiches : chaque couleur correspond à un niveau.

Une fois la première édition publiée :

remise à jour annuelle :

- suppression ou refonte des fichiers périmés,
- créations de nouvelles fiches ou nouveaux fichiers.

1.6. Contenu

Au cours du débat il est vite apparu que ce manuel ne devait pas rester uniquement technique, qu'il devait rassembler toutes les informations nécessaires à un cadre fédéral.

Il a été proposé les chapitres suivants :

- technique :
 - progression sur agrès (bonne utilisation du bon matériel, fractionnement dégageage...),
 - équipement,
 - connaissance du matériel (résistance, mauvais emploi...),
 - sécurité.
- karstologie,
- environnement, respect du milieu...,
- topographie,
- FFS (organisation, commissions...),
- législation (rappel des différents textes qui régissent notre activité),

exemple :

- à qui appartiennent les cavités,
- qui peut fermer ou ouvrir une cavité,
- qui décrète un arrêté de biotope,
- découverte de gisement paléo...

1.7. Comité de lecture

Il est bien évident que le contenu de cet ouvrage ne devait pas être remis en cause. Il est donc nécessaire que le comité qui vérifie le contenu soit reconnu comme compétent.

Il a été proposé que ce comité soit formé :

- de la direction EFS,
- d'instructeurs actifs (à définir),
- du responsable du niveau concerné.

1.8. Les personnes présentes se sont proposées pour travailler ce manuel.

2. Conclusions et propositions

2.1. Ce travail peut paraître énorme mais il faut bien réaliser que le contenu existe déjà dans les CR de stages, Info-EFS...

Il ne s'agit pas de tout réécrire, mais de faire des choix et de présenter de manière homogène et cohérent ce qui existe déjà.

Il faut définir une méthode de travail ; un sommaire et définir pratiquement la forme et la présentation d'une fiche.

A partir de là on peut donner une petite part de boulot à tout le monde.

2.2. Proposition de fonctionnement

La direction EFS :

- nomme un responsable,
- définit le comité de lecture.

Le comité de lecture définit le sommaire, et en fonction d'un canevas de travail, le responsable répartit le travail aux volontaires (vrais ou désignés par la direction : par exemple des instructeurs sans sujet de mémoire).

Le responsable récupère le travail fini et le distribue au comité de lecture qui le corrige et le met en forme.

Je pense qu'il ne faut pas que le comité de lecture soit trop important (si l'on veut être efficace).

2.3. Organisation du fichier

- Une fiche par sujet, avec repère par rapport

au sommaire,

- photos ou dessins explicatifs ? (à décider en fonction du coût).

2.4. Qui fait quoi ?

Voici la liste des personnes présentes et volontaires pour travailler :

	Intérêt particulier
G. Cazes (inst)	tout sujet + comité de lecture
T. Marchand (cy inst)	karsto, législation
P. Jarlan (cy inst)	
P. Esselin	
JM Labadie	technique
F. Marcilloux (cy inst)	
P. Rousseau	
R. Russ	synthèse de recherches dans les CR des stages formation
J. Aboudaran (inst)	peut faire la saisie sur Mac
JP Holvoët (inst)	législation, FFS + comité de lecture
JF Godart (inst)	comité de lecture
J. Kerdaffrec (inst)	comité de lecture
C. Boussagol (inst)	comité de lecture

Stagiaires APN :

X. Meillac, G. Chaurand, G. Laspalles, N. Clément et A. Rubion peuvent travailler collectivement sur un chapitre, dans le cadre de la formation APN.

Quant à moi, cela m'intéresse et je veux bien, au sein de la direction, suivre ce projet et coordonner le travail (évidemment, je compte prendre en charge quelques sujets précis).

Je me propose, dans le cas où l'on prendrait l'option photos noir et blanc, de réaliser les clichés.

IV.1.3. L'enseignement de la spéléologie scientifique à l'EFS

Par Philippe RENAULT

En 1960, le programme des stages du CNS, puis de l'EFS, prévoyait un enseignement scientifique (topographie, karstologie) par cours et excursions. Cet enseignement s'est amenuisé pour pratiquement disparaître vers 1975, remplacé par des stages isolés, "scientifiques", relevant de l'initiative individuelle. A noter que, simultanément, l'enseignement de la Karstologie disparaissait de l'Université.

Certains - Jacques Bauer, Ph. Vallet, moi-même et la commission scientifique - se sont émus de cette situation, et ont engagé des actions individuelles. Ces mesures restent timides et il faut reprendre la question dans son ensemble, à l'échelon national de l'EFS, en précisant les termes du problème, c'est-à-dire :

1. La nécessité de cet enseignement (le contenu de certains articles de Spelunca et même de Karstologia, les bisons paléolithiques nettoyés à Mayrières, certains accidents, etc...);

2. Ses particularités : l'enseignement des sciences diffère de l'enseignement sportif, il est nécessaire de le rappeler - l'enseignement sportif éduque les muscles et leur utilisation, l'enseignement scientifique concerne la description et la compréhension du milieu dans lequel nous évoluons et sa domination ;

3. Ses conditions de réalisation, public visé et recrutement, but et programme des matières enseignées, sélection d'un site, préparation du stage, son encadrement, le matériel et la documentation nécessaire, son programme de réalisation (et particulièrement de distinguer les conférences et les exposés

réalisables en ville et les excursions et travaux pratiques sur le terrain), sa sanction (examen, mémoire terminal ?, diplôme ?, ...), les possibilités de collaborations internationales, etc... ;

4. Ce qu'il est possible de faire dans l'immédiat, en fonction des réalisations en cours.

Quelles sont les possibilités de l'EFS dans ce domaine ? Elle dispose d'une infrastructure avec un réseau de liaisons efficace. Les difficultés viennent de la rareté d'un encadrement scientifique disponible, de l'absence de matériel pédagogique (météorologie, hydrologie, chimie, ...), de principes pédagogiques qui restent flous, ... et d'un public spéléologique qui ne paraît pas séduit par cet aspect de la spéléologie.

La commission scientifique a mis le problème des stages scientifiques à l'étude, mais malgré sa remonté de ces dernières années, due à P. Mouriaux, les possibilités en ce domaine paraissent encore réduites. Le recrutement de délégués de la commission scientifique dans les CDS devrait faciliter le recrutement des stagiaires. Par ailleurs, la collaboration avec d'autres commissions, par exemple la commission médicale, est indispensable. Par exemple, il serait ridicule d'imaginer un stage scientifique et un autre médical utilisant les mêmes méthodes pour présenter les "Atmosphères Souterraines".

L'utilisation publicitaire des revues, Spelunca et Karstologia, est indispensable pour assurer le recrutement des stagiaires. Tout est à faire en ce domaine. Et, en attendant un stage de Karstologie de 15 jours, il faut développer les stages nationaux scientifiques de formation de cadres EFS.

METHODES D'ENSEIGNEMENT

1. Lectures personnelles :

- documentation générale (manuels, traités...),
- documentation propre au stage.

2. Conférences et discussions :

- cours magistral,
- exposés avec critiques
- ...

3. T.P. et exercices en salle :

- cartes, photos aériennes,
- dessin topographique,
- appareils scientifiques

4. Excursions :

- en surface :
 - géologie et botanique,
 - géomorphologie (éventuellement en avion),
 - T.P. d'hydrologie,
 - ...
- sous terre :
 - observations en cours d'exploration,
 - T.P. de sédimentologie,
 - T.P. d'hydro-météorologie,
 - camps de fouilles,
 - ...

5. Travail personnel (sur place ou après stage) :

- levé de plan avec report d'observations,
- levé de carte géologique,
- étude hydro-météorologique.

MISSIONS DU SPELEOLOGUE

1. Explorer

Recherche de prolongements :

- arguments morphologiques,
- méthodes de prospection,
- exploration indirecte.

2. Observer

Interpréter :

- topographie,
- géomorphologie,
- hydro/climatologie,
- sédimentologie.

3. Informer

Rendre compte :

- ... blocs-diagrammes, ...
- publication,
- (documentologie).

4. Conserver

Assurer la protection :

- repérer les sites fragiles,
- opérations de protection

5. Sécurité - Secours

En surface :

- crues,
- géotechniques.

Sous terre :

- évaluer les risques (mécaniques, hydrologie, géologie),
- protection.

6. Culturel

- éthique (vandalisme, compétition, tourisme, etc ...),
- histoire de la spéléologie,
- épistémologie.

PROPOSITIONS REFERENTIEL EFS 1993

Référentiel général

A. Exploration

1. Matériel et techniques
14. Prévention
15. Secours
9. Physiologie sportive
10. Secourisme

A'. Administration

13. Gestion administrative

B. Etude scientifique

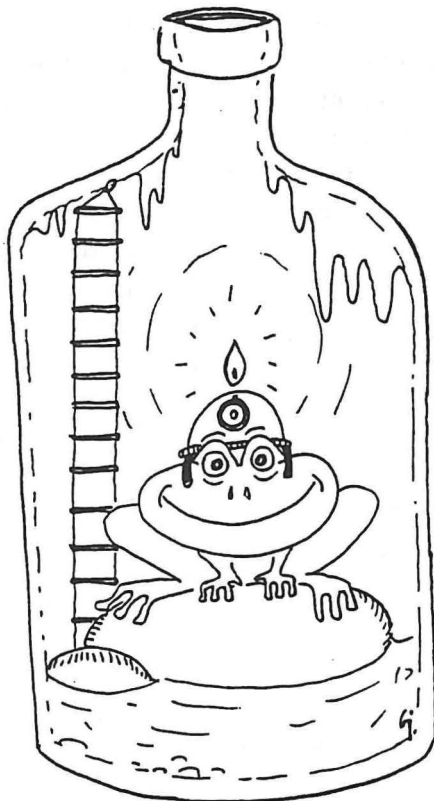
5. Cartographie-Orientation
2. Topographie (dessin topo)
3. Géologie (botanique)
7. Météorologie-Climatologie
4. Hydrographie karstique
6. Karstologie (géophysique)

C. Conservation

Biospéléologie

11. Archéologie-paléontologie
12. Protection

Contenu des stages



NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT SPELEO-SCIENTIFIQUES

Niveau I

Elémentaire (première exploration) :

- stages "Découverte de la Spéléologie",
- "Leçons de chose" dans les classes primaires,

Niveau II

"Professionnel" de l'exploration (missions du spéléologue : explorer, rendre compte y compris études scientifiques, conserver, éduquer) :

- lectures et expériences spéléologiques personnelles,
- actions diverses d'enseignement de l'EFS,
- stages de formation de cadres de l'EFS,
- camps de fouilles,
- stages de biospéléologie.

(Ministère de la Culture, EFS et AFB).

Niveau III

Para-universitaire :

- 3^{ème} cycle universitaire,
- université d'été,
- stages de niveau universitaire.

Education permanente

Pour les niveau II et III :

- revues : Spelunca, Karstologia, BBS,
- traités et synthèses,
- congrès et colloques.

IV.2. COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DES CADRES 1991

Par Ludovic MENOUX.

Le compte-rendu d'activité des cadres est un questionnaire rempli par les brevetés qui permet à l'EFS de réactualiser :

- le fichier des adresses,
- la liste des brevetés actifs.

Il permet aussi de dresser un tableau de l'activité des cadres fédéraux et ainsi de faire évoluer la politique de l'EFS.

Cette année encore nous pouvons observer une augmentation du nombre des questionnaires renvoyés.

A titre de comparaison :

- 1989 : 110 CR envoyés à l'EFS,
- 1990 : 200 CR envoyés à l'EFS,
- 1991 : 280 CR envoyés à l'EFS,
- 1992 : 324 CR envoyés à l'EFS.

Merci à tous les cadres qui ont fait l'effort de le renvoyer.

Par cette nette progression en 4 ans, les cadres de l'EFS soulignent leur intérêt grandissant pour la commission. Nous avons relevés de nombreuses marques d'encouragement et de félicitations pour la qualité d'Info-EFS.

Cette année, vous trouverez un tableau récapitulatif où vous pourrez chercher vous-même les informations qui vous intéressent. Plus les CR seront détaillés, précis et lisibles, plus ce tableau sera fiable. En effet, certains ont du être déchiffrés et interprétés. Les fiches ont été dépouillées par collègues de brevetés (initiateurs, moniteurs, instructeurs). L'analyse suivante se rapporte à ce tableau.

QUI SONT CES BREVETES ACTIFS ?

1. Par région

Vous pouvez lire dans ce tableau le pourcentage de brevetés par collège et par région ayant renvoyé leur CR d'activité.

Certaines régions sont bien représentées, par exemple K et R avec plus de 60% de réponses. D'autres régions, B, H, N, S ont un taux de réponses inférieur à 30%.

Nous demandons à tous les coordinateurs régionaux de bien vouloir insister auprès des brevetés EFS sur la nécessité de renvoyer les CR d'activité.

2. Par brevet

initiateur :

L'EFS a délivré, depuis 1978, 1232 brevets d'initiateur fédéral. 845 de ces initiateurs sont toujours fédérés soit 68,2%. Seulement 190 initiateurs ont renvoyé leur CR d'activité, soit 22,5% des initiateurs fédérés.

2 roumains sur 4 ont répondu.

A noter un inconnu : pas de nom, pas d'adresse, pas de numéro FFS.

Moniteur :

L'EFS a délivré, depuis 1978, 205 brevets de moniteur fédéral. 172 de ces moniteurs sont toujours fédérés soit 84%. 101 moniteurs ont renvoyé leur CR d'activité soit 58,7% des moniteurs fédérés.

Instructeur :

L'EFS a délivré, depuis 1978, 53 brevets d'instructeur fédéral. 50 de ces instructeurs sont toujours fédérés soit 94,3%. 33 instructeurs ont renvoyé leur CR d'activité soit 66% des instructeurs fédérés.

Avertissement :

Les chiffres ci-dessus sont à prendre avec précaution. Nous n'avons pas fait de recherche sur les diplômés toujours validés et nous n'avons pas non plus recherché si les brevetés ayant renvoyé leur CR d'activité sont bien fédérés.

Ce travail sera extrêmement simplifié le jour où le bureau de la FFS jugera utile de nous envoyer le fichier informatique des membres de la fédération. Pour l'instant, ce travail se fait à la main à partir du listing papier des membres de la fédération !

QUAND ONT-ILS OBTENU LEUR BREVET ?

Nous n'avons presque plus d'informations sur les initiateurs ayant obtenu leur brevet avant 1980. Nous pouvons donc considérer que l'activité de ceux-ci est très réduite. Ceci n'est pas le cas des moniteurs et des instructeurs. Ces derniers dont je ne connais pas la moyenne d'âge ne se souviennent plus de

l'année d'obtention de leur brevet. Chacun en tirera ses conclusions !

QUELS METIERS EXERCENT CES BREVETES ?

Les réponses à ce sujet sont peu précises et il est difficile de faire une répartition. 4 catégories professionnelles dominent :

- étudiants,
- enseignants,
(ceux-ci bénéficient de vacances plus longues que les autres catégories),
- éducateurs-animateurs qui propose la spéléologie comme activité dans leur travail,
- métiers du sport qui vivent de la pratique de plusieurs sports dont la spéléologie.

RESPONSABILITES FEDERALES DES BREVETES ACTIFS

Comme l'année précédente, nous n'avons retenu que les responsabilités de haut niveau (Présidents de clubs, membres du bureau de CDS ou CSR, responsables de commission régionales, responsabilités nationales...).

41% des initiateurs, 31,7% des moniteurs et seulement 15,1% des instructeurs n'ont aucune responsabilité au sein de la fédération.

La somme des pourcentages des responsabilités est supérieure à 100, ce qui indique un cumul des mandats.

Voici une fois de plus prouvé que l'EFS est le vivier des responsables fédéraux.

FORMATION PERSONNELLE DES BREVETES

22% des brevetés ont suivi un stage en 1991. Les difficultés de lecture et d'interprétation ne m'ont permis que de classer les stages suivis en stages techniques et stages scientifiques.

Peu de brevetés participent aux stages scientifiques. Pourquoi ? Affaire à suivre.

ACTIONS D'ENCADREMENT AU SEIN DE L'EFS

Vous trouverez dans le tableau la répartition par nombre de stages et type de stages encadrés par les initiateurs, moniteurs et instructeurs.

La moitié des brevetés EFS n'ont pas encadré

de stage fédéral cette année.

A noter :

- 24% des instructeurs ont encadré des stages canyon,
- 5% des moniteurs ont encadré un stage moniteur (ce sont des moniteurs dans le cycle instructeur).

ENCADREMENT EXTRA-FEDERAL

Les brevetés ont encadré 23215 journées-stagiaires bénévolement et 48261 journées-stagiaires rémunérées. Au total 71476 journées-stagiaires ont été encadrées, ce qui représente 220,6 journées-stagiaires par breveté. Ce chiffre doit très certainement être inférieur à la réalité, certains ayant répondu ne pas se souvenir ou ne pas avoir assez de place pour répondre.

Comment vous expliquer l'importance de ces renseignements, alors que nous les faisons valoir auprès de Jeunesse et Sport ?

COMMENTAIRES

L'ensemble des 324 CR à dépouiller, à déchiffrer et à interpréter pour certains, représente 25 heures de travail bénévole.

Voici quelques informations qui nous faciliteraient bien la tâche :

- recherchez SVP l'année d'obtention de votre brevet,
- indiquez bien votre numéro FFS dans la case "réf FFS" et non le numéro d'agrément de votre stage (20% des fiches sont sans numéro FFS),
- responsabilités fédérales : ce sont vos responsabilités sur l'année du CR,
- formation personnelle : nous vous demandons ici les formations suivies pendant l'année qui correspond au CR d'activité et ayant rapport avec la spéléologie,
- qu'est-ce que le SNGS ? C'est le Syndicat National des Guides Spéléologiques,
- qu'est-ce qu'une journée-stagiaire ? Si vous avez pendant 3 jours 5 stagiaires, cela donne : 3 jours x 5 stagiaires = 15 journées-stagiaires. Si vous encadrez sur une journée 8 enfants, cela donne 1 jour x 8 stagiaires = 8 journées-stagiaires,
- rémunéré ne veut pas dire indemnisé de ses frais (déplacement voiture, amortissement matériel, location matériel, indemnités

repas...),

- encadrement : précisez si canyon ou spéléo.

Il serait intéressant d'entrer ces informations sous base de données informatique Ceci permettrait de sortir n'importe quelles combinaisons et de faire des comparaisons d'année en année. La fiche actuelle permet difficilement la saisie informatique. Il nous faut la revoir. Si certaines personnes ont des suggestions ou ont une idée assez précise sur une future fiche, elles seront les bienvenues.

CONCLUSION

Les brevetés EFS participent à la vie au sein de la fédération :

- ils encadrent au sein de l'EFS, de leur club,

CDS ou CSR, dans les Centres de Vacances et autres structures,

- ils n'hésitent pas à prendre des responsabilités administratives et politiques,
- ils participent à l'élaboration de nombreuses revues spéléologiques.

Maintenant ils sont de plus en plus sensibilisés à l'importance du compte-rendu d'activité. Grâce à eux (à vous), L'EFS obtient des traces écrites qui permettent d'appréhender l'ampleur de l'enseignement de la spéléologie en France.

Ce n'est qu'avec vos informations que l'EFS pourra faire valoir sa compétence et son poids auprès des différentes administrations.

Merci aux 324 brevetés actifs.

QUESTIONS	Groupe	Initiateur	Moniteur	Instructeur
Quel est le pourcentage des brevetés par région qui ont renvoyé leur CR d'activité ? Les brevetés n'ayant pas donné leur numéro FFS ne sont pas comptabilisés. (- = pas de breveté dans la région)	A	25	75	50
	B	14,3	0	-
	C	20,3	77,8	60
	D	22	53	50
	E	15,8	64	87,5
	F	10	46	62,5
	G	10	60	100
	H	35	0	-
	J	19,2	-	100
	K	25	100	-
	L	29,5	50	50
	M	39,1	100	0
	N	26,6	-	-
	P	51,5	33	75
	R	33	100	-
	S	22,8	33	-
Combien de brevetés ont répondu ?		190	101	33
Quand ont-ils obtenu leur brevet ? (en pourcentage)	Avant 70	0	1	6
	70 ≤ >80	3	18	12
	80 ≤ >90	50	51	45
	90 ≤	44	26	10
	?	3	4	27
Quels métiers exercent les brevetés ? (en pourcentage)	Etudiant	14,7	4	0
	Enseignant	12,6	18,8	21
	Educateur-animateur	11	10,9	12,1
	Autres	8,4	18,8	30,3
	Pas répondu ou chômage	46,3	33,6	21,2
		6,8	13,8	15

Combien de brevetés participent à la vie de la fédération à travers leur club, CDS, CSR... ? (en pourcentage)	Clubs	40	40,6	45,5
	CDS	26,3	45,5	60,6
	CSR	20	18,8	21,2
	Nationale	5,2	18,8	48,5
	Rien	41	31,7	15,1
Combien de brevetés ont suivi un stage technique ou scientifique en 1991 ? (en pourcentage)	Stage technique	20,5	13	27,2
	Stage scientifique	1	3	3
Combien de stages ont encadré les brevetés ? (en pourcentage)	6 stages	0	0	3
	5 stages	0,5	1	3
	4 stages	1	2	12,1
	3 stages	1	6	3
	2 stages	2,6	11,9	27,2
	1 stage	15,5	37,6	21,2
	0 stage	79,7	41,5	30,5
Quels types des stages ont été encadrés par les brevetés ? (en pourcentage)	Qualif	0,5	2	3
	Découverte	5,8	1	12,1
	Formation	3,7	3	6
	Perf	1,6	11	3
	Initiateur	-	37	27,2
	Moniteur	-	5	18,2
	Instructeur	-	-	9
	Plongée	2,6	0	0
	Canyon	0,5	7	24,2
	ADE	19	27	66
Combien de cadres ont encadré bénévolement ? (en pourcentage)		35,3	32	45,5
Nombre de journées-stagiaires encadrées bénévolement		12947	8197	2071
Quelle est la moyenne par cadre ? (en journée-stagiaire par cadre)		68,1	81,2	62,7
Combien de cadres ont encadré avec rémunération ? (en pourcentage)		57,9	43	39,4
Nombre de journées stagiaires encadrées avec rémunération		18630	24076	55555
Quelle est la moyenne par cadre ? (en journée-stagiaire par cadre)		98	238	168,3

IV.3. BREVET D'ETAT DE SPELEOLOGIE

Par Bruno THERY.

QUELQUES REFLEXIONS

1993, année de la mise en place du BEES 1^{er} degré option spéléologie !

Même si quelques membres feignent encore de se désintéresser ou d'ignorer ce fait, 1993 restera dans les annales de notre histoire spéléologique.

L'événement est d'importance.

Après des années d'opposition, de réflexions, d'hésitations et de tâtonnement, les métiers liés au guidage et à l'enseignement spéléologique se voient reconnus, officialisés et règlementés.

Certes, on peut légitimement argumenter son amertume à voir utiliser un milieu, dont on est l'inventeur dans le cadre de ses loisirs, à des fins professionnelles... mais en 1993, face à la pauvreté du marché de l'emploi et dans le contexte social que l'on connaît, peut-on décemment refuser à un concitoyen le droit au travail, le droit de loger et nourrir sa famille ... le droit de vivre ?

Certes, on peut légitimement opposer à cette création de brevet d'état ses craintes quant à ses implications dans notre vie fédérale, et à la préservation de nos cavités et à leur libre accès. Mais quant on sait maintenant comment l'élaboration de ce brevet d'état s'est déroulée et qu'on en lit les premiers résultats, ces craintes sont-elles encore fondées ?

Tout a été mis en œuvre pour tendre à respecter les aspirations de chacune des parties, en faisant recadrer un état de fait avec les lois régissant le travail en France.

Le point fort est certainement d'avoir associé dès le départ, et dans toutes les étapes de la collaboration, des personnalités et enseignants de notre fédération, des professionnels en exercice et des cadres techniques de la jeunesse et des sports.

Ce ne sont pas, comme cela s'est vu dans le passé, quelques énarques ou vieilles barbes d'une fédération qui ont rapidement rédigé un décret et quelques arrêtés d'application, mais un groupe représentatif et mandaté de

quelques spéléologues passionnés, soucieux du devenir de notre spéléologie, qui aura travaillé pendant près de deux années.

Pour élaborer ce brevet d'état, le groupe de travail s'est fixé les objectifs qui ont présidé et animé l'ensemble des travaux :

- adapter le contenu de la formation et le niveau de sortie au marché de l'emploi,
- articuler ce brevet d'état 1^{er} degré avec le niveau qui le précédera (niveau V) et les niveaux qui le suivront (2^{ème} et 3^{ème} degré),
- former des brevetés d'état, techniquement bons, mais également intéressants et capables de mener à bien leur projet professionnel,
- garantir à long terme un respect mutuel et une cohabitation harmonieuse entre le milieu des loisirs et celui des professionnels.

Ces objectifs ont permis une logique et une cohérence dans la méthode de travail et de déterminer l'ordre du jour des nombreuses réunions qui se sont étalées de janvier 91 à juillet 92 :

- évaluation du marché de l'emploi,
- définition du profil d'un niveau V et du niveau IV,
- positionnement du niveau de sortie d'un BEES 1^{er} degré, avec ses prérogatives et ses devoirs,
- élaboration du contenu de la formation et positionnement du niveau d'entrée,
- rédaction du référentiel de compétences,
- positionnement des niveaux à chaque étape de la formation,
- etc...

A ce jour, si l'on peut dire que dans l'esprit ce brevet d'état est vraiment un bon brevet d'état, il y a encore beaucoup de travail en perspective. Il y aura certainement des adaptations et des corrections à apporter aux textes, et pour l'heure, il reste à définir et à préciser l'ensemble des contenus et déroulements des épreuves de tous les examens et l'organisation générale de chaque unité de formation.

Mais attention, pour garantir une qualité durable à ce brevet d'état, il faut que l'on puisse trouver, au sein d'une fédération délégataire, une véritable commission professionnelle, une commission à part entière, au sein de laquelle toutes les parties intéressées pourront travailler à parité dans l'unique souci de dynamiser ce brevet d'état et de le faire évoluer au fil du temps :

- harmoniser le calendrier des formations et de examens,
- préciser et harmoniser le contenu des unités de formation et des examens,
- adapter ces contenus de formation et d'examens à l'évolution de l'emploi,
- adapter le brevet d'état à l'évolution de notre fédération et de la spéléologie.

Si l'ensemble des partenaires concernés par ce BE continuent d'œuvrer ensemble et dans le même sens, l'avenir devrait être rose :

- nous devrions pouvoir côtoyer des BE respectueux de leurs pères et des inventeurs des cavités qui les font vivre, respectueux du milieu souterrain et avec des compétences professionnelles notoires.
- nous devrions avoir une fédération qui aura beaucoup à gagner d'un milieu professionnel travaillant en harmonie avec la déontologie fédérale ; une fédération y trouvant un réservoir de licenciés et de passionnés s'ajoutant à celui issu du bénévolat des clubs, une possibilité de travail de concert quant aux problèmes liés à l'enseignement de la spéléologie, et une crédibilité accrue tant aux yeux du public que de son ministère de tutelle.

Bref, une fédération globalement plus forte, parce que parfaitement représentative et gérant réellement l'état et l'évolution de la spéléologie en France.

LES TEXTES

(joint en annexe dans leur intégralité)

Arrêté du 27 octobre 1992 (J.O. du 06/12/92)

Il fixe en 16 articles les conditions d'obtention du BEES 1^{er} degré option spéléologie en formation modulaire :

- prérogatives et organisation générale de la formation,

- déroulement et contenus globaux :
 - du test de sélection,
 - de la préformation,
 - des 4 unités de formation,
 - du stage pédagogique en situation,
 - de l'examen final,
- dispositions générales,
- mesures transitoires permettant l'obtention direct du BE ou l'accès direct à l'examen final.

Annexes à l'arrêté du 27 octobre 1992 (B.O. du 28/01/93)

Cinq annexes précisant le niveau, le contenu et le déroulement de la formation proprement dite et des phases d'examen :

• Annexe I : cette annexe a le mérite de poser clairement les objectifs de la formation :

- le référentiel des compétences d'un BE spéléo,
- le positionnement des niveaux d'évaluation.

• Annexe II : précisions sur le contenu du test de sélection, du stage de préformation et de l'examen de préformation.

• Annexe III : classés par thèmes.

• Annexe IV : dispositions permanentes d'allègements en partie ou en totalité de temps de formation, et de dispenses en partie ou en totalité de temps d'examen. A noter que tous ces allègements et ces dispenses sont accordés en regard aux diplômes de la FFS.

• Annexe V : liste des langues étrangères de l'entretien du groupe d'épreuves liées à l'environnement professionnel de l'examen final.

Instruction n°92-235 JS du 4 décembre 1992 (B.O. du 28/01/93)

Cette instruction restitue le BE spéléo dans son contexte de qualification de niveau IV, en reprecise les prérogatives et les devoirs, rappelle le mode tripartite d'élaboration des textes et annonce sa logique de mise en place avec un premier niveau de qualification de niveau V.

L'instruction reprecise à cet effet : les conditions d'inscription et le niveau exigible du premier test de sélection, les conditions d'inscription au premier stage de préformation, et les mesures transitoires.

L'instruction donne les dates des unités de formation et des examens devant se tenir au CREPS de Chalain : une formation pendant l'année civile 1993, une formation pendant l'année scolaire 93-94, et une date d'examen pour les candidats bénéficiant des mesures transitoires.

Instruction n°92-252 JS du 31 décembre 1992

L'instruction donne les dates des unités de formation et des examens devant se tenir au CRPS Alpes-Vivarais : un premier cycle de formation en 1993, un deuxième cycle de formation en 93-94, et deux dates d'examen pour les candidats bénéficiant des mesures transitoires.

REMARQUES SUR LES DISPOSITIONS ACTUELLES

Les dispositions actuelles (textes en vigueur) présentent le BEES dans son organisation globale. Seuls le référentiel de compétences, le positionnement des niveaux et la dénomination des épreuves des examens sont clairement définis. Après un premier temps de réflexion et à l'approche des premiers examens et des premières unités de formation, les textes laissent apparaître quelques "ratés" qu'il conviendrait de rectifier, et des "manques" évidents (si la liste qui suit n'engage que moi, elle fait aussi référence aux discussions du jury réuni à l'occasion du premier test de sélection des 2,3 et 4 mars 1993 ; elle est bien sûr loin d'être exhaustive).

- Mise en place d'une commission nationale d'harmonisation. Qui ? Quand se réunit-elle ? Elle aurait du être créée fin 92 !
- A-t-on pensé à l'assurance des stagiaires, formateurs, candidats et jury ?
- Quand et par qui seront jugés recevables les dossiers des candidats bénéficiant des mesures transitoires ?
- A quel moment évalue-t-on la liste de courses des candidats dispensés de tests ? Ne faudrait-il pas avoir un passage obligatoire par les tests, ne serait-ce que pour juger la recevabilité de la liste de courses ?
- Il conviendrait d'avoir au niveau national un

imprimé type pour faciliter la rédaction et le contrôle de la liste de courses. Peut-être faut-il la revoir à la baisse sur certains points.

- Comment articuler la préformation pour appliquer les mesures permanentes de dispenses et d'allègements ?
- Les formateurs de la préformation sont-ils également jury pour donner la note anticipée, correspondant à l'exploration pendant le stage ?
- Les formateurs de l'UF2 sont-ils également jury pour donner la note d'exploration d'envergure anticipée à l'examen final ?
- Les conditions de réalisation du rapport de stage ne sont pas fixées.
- Ne faudrait-il pas privilégier une unité de lieu, au moins annuellement pour chaque type d'examen ?
- Il faut revoir la programmation des dates et du nombre d'examens.
- Il faut revoir également la programmation des dates des unités de formation, leur nombre et leur répartition géographique.
- Il conviendrait, pour chaque examen, que la dénomination des épreuves, le contenu de ces épreuves et leurs barèmes d'évaluation soient clairement définis avant les examens. A la commission d'harmonisation de les faire évoluer. Il faut que les candidats puissent réellement préparer leurs épreuves et qu'ils en reçoivent le programme exact à leur inscription ou convocation. Il faut que ces épreuves soient adaptables à un choix indifférent de lieu. Il faut que les convocations fassent référence au matériel à apporter par les candidats pour le bon déroulement des épreuves.
- A-t-on vraiment réfléchi à l'importance du nombre de jurys nécessaires pour réaliser les examens prévus ?
- L'examen prévu pour les candidats bénéficiant des mesures transitoires ne correspond visiblement pas à la réalité. Peut-on mettre en place une épreuve de pédagogie en situation avec un potentiel de plus de 50 candidats ? Il conviendrait de revoir les épreuves proposées et de modifier la répartition des coefficients. Doit-on calquer, comme le laissent penser les textes, l'examen transitoire sur l'examen final ?
- L'épreuve de langue de l'examen final ne

correspond à aucun temps de formation.
 • Dans l'examen final, il n'est pas prévu de

contrôle en matière de connaissances
 générales. Est-il nécessaire ? Oral ou écrit ?

IV.4. LABELS EFS Par Marcel MEYSSONNIER

8 centres labellisés en 1992, mais trop peu de compte-rendus (3 seulement) pour faire un bilan

LISTE DES CENTRES AYANT OBTENU LE LABEL "ECOLE FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE" 1992

1. A.L.P.A.E. (Association Loisir et Plein Air Educatifs)
 La Charniaz, 73340 Bellecombe eb Bauge
 Tel. : 79.63.33.40

2. Association DECOUVERTES (CR)
 Coquart, 19500 Chauffour
 Tel. : 55.25.39.78

3. Maison des Gouffres
 31160 Heran-Labaderque
 Tel. : 61.97.53.30

4. Les amis du Célé (CR)
 Le liauzu, 46330 Orniac
 Tel. : 65.31.26.73

5. Base de la Roche
 Route de Syam, 39300 Champagnole
 Tel. : 84.52.33.98

6. MEANDRE (Association de Gestion et d'Animation de la Maison de la Spéléologie) (CR)
 Place de la Porte Haute, 82800 Montricoux
 Tel. : 63.67.27.66

7. Gîte d'étape LE LISON
 25530 Nans-Sous-Sainte-Anne
 Tel. : 81.88.50.79

8. CEPN (Centre d'Ecole Pleine Nature)
 Comus, 11340 Espezel
 Tel. : 68.20.33.69

IV.5. ANIMATIONS-CONSEILS Par Jean-François GODART.

7 compte-rendus d'opérations Conseil-Animation sont parvenus à l'EFS :

- Département de l'Ain (01) : Bernard Chirol,
- Département de l'Aveyron (12) : Patrick Raynaud, Alain Lafarguette,
- Département du Jura (39) : Rémy Limagne,
- Département de la Lozère (48) : Jean-Luc Delpech, Philippe Blanchet,
- Département des Pyrénées Atlantiques (64) :
- Département du Lot (46) : Guy Barriviera,
- Département de la Dordogne (24) : Frédéric Viales.

Au total 8 Conseil-Animation en CVL ont été

réalisés cette année. Malheureusement, aucune information bilan ne nous est parvenue de la Drôme. D'autre part, le Doubs n'a pas pu renouveler son opération en CVL, de même que l'Isère qui manquait de candidats pour l'obtention du mois saisonnier. De part l'opportunité d'un poste de CTD dans les Pyrénées Atlantiques, nous réalisons un bilan global sur l'ensemble de l'année. De ce fait, le bilan chiffré est important.

Les opérations Conseil-Animation en CVL sont mises en place sous le contrôle réglementaire de l'Etat (Jeunesse et Sports),

qui en à seul les prérogatives avec l'appui technique qualitatif des structures fédérales (CDS). De ce fait, tous les comités départementaux ayant conscience de l'intérêt d'une telle opération doivent se mettre en relation avec la Direction Départementale de

la Jeunesse et des Sports de leur département. Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, il existe un petit dossier de présentation que vous pouvez demander à l'EFS.

BILAN CONSEIL-ANIMATION PAR DEPARTEMENT
tableau récapitulatif

Département	01	48	39	64	46	12	24	26
Nombre de CVL pratiquant la spéléo	?	37	40	70	42	?	?	?
Sorties-pratiquants	2093	3816	2050	12599	6245			
Nombre de personnes concernées	1265	2221	1328	8785	2943			
Nombre de séances par pratiquant	1,6	1,7	1,5	1,4	2,1			
Proportion de cadres brevetés	68%	77,7%	95%	88,5%				
Nombre de CVL encadrement propre	12	9	?	11	4	?	?	?
Sorties-pratiquants	1095	748		7395	1260			
Nombre de personnes concernées	546	551		4092	541			
Nombre de séances par pratiquant	2	1,3		1,8	2,3			
Proportion de cadres brevetés	66,6%	55,5%		91%	57%			
Nombre de prestataires de service	8	12	?	7	7	7	8	?
Sorties-pratiquants	716	3068		5204	4985		1490	
Nombre de personnes concernées	618	1670		4693	2402		1490	
Nombre de séances par pratiquant	1,2	1,8		1,1	2,1		1	
Proportion de cadres brevetés	37,5%	100%		86%	56,5%		?	

IV.6. SERVICE PLACEMENT

Par Marcel MEYSSONNIER.

Le service de placement fédéral a été mis en place depuis 1969 au sein de l'Ecole Française de Spéléologie. Des bilans annuels ont été rédigés régulièrement depuis 1972 ; il convient de s'y reporter pour toute information générale : bilan 1989 (Info-EFS n°21, 1990, pp. 50-53) ; bilan 1991 (Info-EFS n°23, 1992, pp. 52-54).

La gestion du service placement a été effectuée en 1992 par Monique Rouchon.

BILAN 1992

1. Cadres disponibles

1.1. Nombre de cadres

Quatre listes de brevetés ont été diffusées les 15 avril, 5 mai, 6 et 30 juin 92, proposant au total 27 cadres intéressés. De plus, 4 cadres ont sollicité entre juin et septembre le service de placement sans remplir la fiche normalisée. Après la forte baisse de 1991 (18 cadres), nous retrouvons avec ce chiffre celui des années 1988, 1989 et 1990 (environ 30 cadres concernés).

La participation financière des cadres au service de placement a été de 540F (27*20F, en timbre-poste).

1.2. Qualification des cadres

Sur les 27 concernés (23 hommes, 4 femmes), deux sont titulaires du brevet de moniteur fédéral, 23 sont initiateurs et 2 titulaires de la qualification spéléologie.

On remarque que la grande majorité des initiateurs et qualifiés a suivi un stage dans les cinq dernières années 88-92 (23 cadres sur 27). Les deux cadres moniteurs ont obtenu leur brevet en 85 et 89, deux initiateurs en 80 et 87. Seuls 9 d'entre eux sont titulaires du BAFA.

Les âges extrêmes varient de 19 à 45 ans : les cadres ont entre 19 et 26 ans (63%), 30 ans et plus (37%).

1.3. Disponibilité

La disponibilité des cadres qui se sont proposés est de l'ordre de 1500 journées dont 66% réparties en juillet-août : juin (240), juillet (510), août (480), septembre (330),

octobre (90). On note cette année des disponibilités supérieures en dehors des congés scolaires (chômeurs). Seuls 8 cadres (30%) et 2 organismes nous ont signalé les engagements pris entre eux.

1.4. Régions d'origine

La provenance des cadres est toujours variée : 9 régions représentées avec prédominance de Rhône-Alpes : régions A (1), C (8), D (2), G (2), L (3), M (3), N (2), P (3).

2. Organismes recherchant des cadres

2.1. Nombre d'organismes

Quatre listes de brevetés ont été diffusées les 15 avril, 14 mai, 2 et 30 juin 92. 5 demandes sur la première, 9 se sont ajoutées sur la seconde, puis 7 et 4 autres. Nous avons comptabilisé 25 demandes en 1992 (32 en 1991). Les organismes ont réclamé de 1 à 4 cadres, soit un total de 47 cadres. Une dizaine de demandes parvenues en général trop tardivement (fin juin, juillet) pour être satisfaites n'étaient pas accompagnées du règlement des frais ; elles ne sont pas comptabilisées ici.

La participation financière des organismes au service de placement a été de 2250F (25*90F).

2.2 Type d'organisme

- associations nationales agréées (1),
- comités d'entreprises (3),
- offices municipaux ou départementaux (5),
- centres permanents, bases de plein air (4),
- structures locales, d'animation, de loisir, camping (10),
- S.A.R.L., prestataires de services (2).

2.3. Zones de répartition

Une répartition des séjours proposés sur 15 département (idem 1991) : le Vercors (Drôme, Isère) est en tête (7 demandes) ; Haute-Savoie (3) ; Aveyron, Dordogne, Jura (2), Pyrénées Orientales, Gard, Vienne, Ardèche, Hérault, Alpes-Maritimes, Lot, Hautes-Alpes (1) + 2 non précisées.

2.4. Dates

Les demandes reçues en 1992 concernent les périodes de congés scolaires d'été, soit juillet-août. Trois demandes (dont un centre permanent) correspondent à la période de mai à octobre. Environ 1800 journées d'encadrement sont demandées pour des séjours dont la durée varie de 12 à 30 jours en moyenne.

2.5. Indemnisation

Les indemnités proposées varient 150F à 350F net par jour. Pour des séjours de 25 à 30 jours, les propositions s'étalent de 4500F à 8000F suivant les diplômes ou les responsabilités. Les modalités de remboursement des frais annexes (déplacements et avantages en nature) ne sont pas tous mentionnés, ce qui explique cette variation dans les propositions.

2.6. Type d'encadrement

Les centres proposent pour moitié une initiation régulière et une formation pour les débutants. Un certain nombre fait état de public spécifique (clientèle de camping, adultes, enfants). Pour la première fois, il a été demandé des cadres brevetés "descente de canyon". Une demande concernant des classes vertes (octobre 1992+1993) est à

noter.

En se basant sur les seuls dossiers qui nous parviennent, les besoins formulés sont toujours plus importants que les disponibilités des cadres fédéraux intéressés. Il se confirme que, de plus en plus, du fait d'un manque d'animateurs spécialisés dans la spéléologie dans le cadre des vacances et des loisirs, les organismes qui gèrent des C.V.L. se tournent vers des "prestataires de service pluri-activités" (en général des associations locales de guidage, d'animation, d'aventure, de tourisme...), ou vers des bases et centres de plein air permanents ; on note un nombre important de nouvelles structures associatives éparpillées dans toutes les zones karstiques. Pour mémoire, la presque totalité des "professionnels" de la spéléologie (structures prestataires de services ou travailleurs indépendants) est tournée vers des encadrements de C.V.L. durant les mois de juillet et août.

Une étude sur les activités des centres "labellisés EFS", encore en trop petit nombre (8 en 1992), qui ont un fonctionnement continu sur l'année reste à faire. La FFS se doit de proposer en particulier des centres aux organismes qui recherchent une structure d'accueil, avec matériel et encadrement.

IV.7. COMPETITION

IV.7.1. Compte rendu compétition

ORGANISATION

Le personnel engagé pour l'organisation des épreuves représente 168 journées-participants.

DYNAMIQUE FEDERALE

Cette dynamique est valable pour la spéléologie comme pour le canyon.

Les propositions suivantes seront faites au comité directeur de la FFS :

- Mise en place d'une cellule de réflexion composée de personnes plutôt contre ou très mitigée, et de quelques personnes pour. Y

seront présents ou représentés le bureau fédéral, des scientifiques, des écologistes, des professionnels de la spéléologie, des responsables de clubs, de CDS, etc.

- Mise en place d'une équipe technique chargée de :

- organiser les épreuves techniques,
- sélectionner les représentants de la FFS pour les JPA,
- organiser la préparation des sélectionnés (technique et physique) et les contrôles médicaux,
- alimenter la réflexion de la cellule et

réfléchir eux-même sur les conséquences de la compétition,

- modifier et adapter les règlements,
- étudier les implications avec la loi sur le sport (athlètes de haut niveau, coordination de la sécurité, nomination des juges-arbitres nationaux ...),
- organiser la formation des juges et commissaires, etc.

Cette équipe sera composée des organisateurs 92 et 93, de médecins, de techniciens, de compétiteurs, de secouristes spéléos et canyons, etc.

- Réunir ces deux instances pendant un week-end après les Jeux Pyrénéens de l'Aventure afin d'établir un premier rapport qui sera soumis au comité directeur de la FFS en octobre 1993.

LE GROUPE DE TRAVAIL CANYON

Guy Quer a circularisé tous les clubs et

responsables fédéraux, la totalité des membres de la commission canyon et fait passé des informations dans plusieurs revues à grand tirage.

Force est de constater que la commission canyon ne s'est pas investie réellement (2 réponses) et que beaucoup de ceux qui devaient aider Guy Quer ont préféré partir en vacances. Il est sûr que les compétition spéléologiques interrogent beaucoup de nos adhérents alors que celles de descente de canyon les laisse relativement indifférents.

Or, il ne faut surtout pas se désintéresser des problèmes posés qui sont de même nature (sponsors, argent, environnement, sécurité, formation ...).

En fait, la commission canyon ne s'est pas penchée sur le problème, et l'UV instructeur compétition n'a fait que prévoir le règlement et un minimum d'organisation.

IV.7.2. Enquête EFS compétition

RESULTATS DU DEPOUILLEMENT AU 09 OCTOBRE 1992

Par Rémy LIMAGNE.

Avertissement

Les données ci-dessous sont issues d'un traitement statistique de l'enquête effectuée auprès des brevetés actifs de l'EFS début septembre. Elles ne reflètent donc que l'opinion de ces derniers et n'ont fait l'objet d'aucun commentaire. De même, aucun graphique n'est proposé pour ne pas influencer l'analyse.

Quiconque désirant vérifier l'authenticité des résultats peut consulter l'ensemble des réponses auprès de l'EFS.

1. Quand et comment avez-vous été informés de l'implication de l'EFS dans les Jeux Pyrénéens de l'Aventure pour organiser des épreuves de spéléo et descente de canyons ?

1992	73
1991	63
1990	45

(beaucoup ne mentionnent pas la date ou ont oublié)

Comment ?	Nombre	Observations
Par la FFS	33	Circulaire aux clubs
Par l'EFS	34	En stage notamment
En AG FFS	17	Carpentras ou Montpellier
Par Spelunca	30	Publication règlement
Par Info-EFS	6	
Divers	79	en réunion, par des amis, infos locales, etc

2. Etes-vous choqué par la pratique des courses sous-terre ?

	OUI
Initiateurs	73%
Moniteurs	50%
Instructeurs	35%
Total	62,7 %

Age	OUI
<25 ans	65%
25 à 29 ans	69%
30 à 34 ans	58%
35 à 39 ans	62%
40 à 44 ans	65%
>44 ans	54%

Arguments proposés :

"Contraire à l'éthique"	76
"Agression du milieu"	66
"Risques d'accidents"	31
"Sans intérêt"	22
"Surfréquentation"	12
"Entrave au libre accès"	9

3. Etes-vous choqués par la pratique de courses en canyon ?

	OUI
Initiateurs	47%
Moniteurs	32%
Instructeurs	29%
Total	41,1 %

Age	OUI
<25 ans	35%
25 à 29 ans	41%
30 à 34 ans	41%
35 à 39 ans	42%
40 à 44 ans	46%
>44 ans	31%

Arguments proposés :

"Contraire à l'éthique"	36
"Agression du milieu"	25
"Risques d'accidents"	33
"Sans intérêt"	14
"Surfréquentation"	5
"Entrave au libre accès"	11

4. Pensez-vous que la FFS ait intérêt à se faire connaître du grand public ?

OUI	NON
86%	11%

5. Si oui, l'organisation de compétitions est-elle un bon moyen ?

OUI	
"Médiatisation favorable à la FFS"	46
"Intérêt financier"	6
Total	32%

NON	
"Image fautive de la Spéléo"	83
"Sans intérêt, non médiatique"	11
"Risque d'une pratique de masse"	1
Total	62%

6. L'organisation de courses sportives peut-elle faire progresser la technique spéléologique ?

OUI	NON
45%	33,5%

Arguments :

OUI pour les domaines suivants:

- "matériel" (résistance, légèreté, ergonomie...),
- "technique" (équipement, geste optimal...),
- "forme physique" (entraînement adapté...).

NON : "La technique progresse sans la compétition"

7. Attitude de la FFS devant la compétition :

"Gérer au mieux"	74
"Réglementer"	55
"Rester à l'écart"	53
"Etudier"	38
"Organiser"	34
"Limiter"	24

8. Cas particulier :

- 3 ne croient pas en la réalité de la pratique compétitive,
- 1 refuse de penser et renvoie sa carte et une lettre d'insulte.

V. TECHNIQUE

V.1. USAGE DU DESCENDEUR EN "0" (OU "C")

TEST DE RESISTANCE D'UN DESCENDEUR PETZL

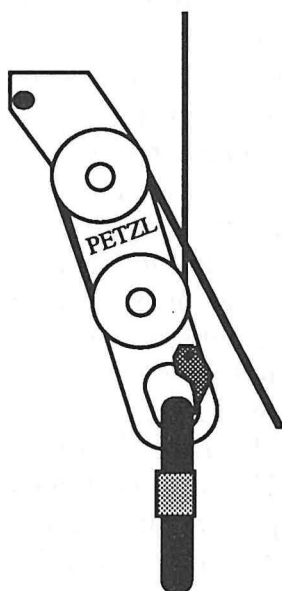
Compte-rendu recherche chute sur un descendeur - stage moniteur.

HYPOTHESES DE DEPART

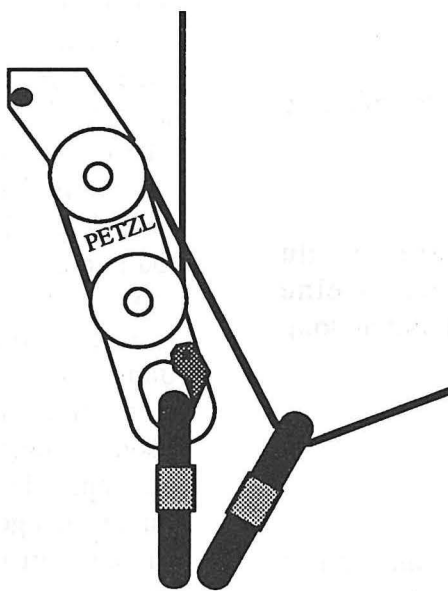
Il s'agissait de remettre en cause la fiabilité

du descendeur PETZL à flasques mobiles avec la corde placée en "C". Cette technique permet de diminuer les frottements corde/descendeur et est conseillée dans de nombreux ouvrages de spéléologie.

Trois positions de la corde pour la descente ont été successivement étudiées :



TEST 1



TEST 2



TEST 3

La corde utilisée était une corde statique de diamètre 10,5mm, sèche et ayant servi. Les descendeurs étaient en bon état avec des cliquets parfaitement fonctionnels.

Trois protocoles différents ont été mis à l'épreuve pour chacune des trois positions ci-dessus de la corde :

- protocole A : application d'une force dirigée vers le sol sur la corde sortant du descendeur (absence de choc et application d'une masse croissante),
- protocole B : simulation d'une assurance par le bas lors d'une descente incontrôlée de la part de l'utilisateur avec arrêt par traction sur la corde (assureur positionné à un angle de 0° ou de 30° par rapport à la verticale),
- protocole C : simulation d'une rupture

d'amarrage de fractionnement en dessous de l'utilisateur (facteur de choc = 0,4).

OBSERVATIONS

1. Protocole A



Test n°1

Le descendeur se cintre au niveau du mousqueton de liaison, la corde s'échappe de la troisième poulie : CHUTE.



Test n°2

Le descendeur se cintre au niveau du mousqueton de liaison, la corde ne s'échappe pas : CHUTE.

Test n°3

Aucune déformation apparente du descendeur, l'utilisateur reste donc en sécurité sur son descendeur.

2. Protocole BTest n°1

Au bout du troisième essai, la corde s'échappe au niveau de la troisième poulie : CHUTE. Et ce quel que soit l'angle de traction compris entre 0° et 30° par rapport à la verticale.

Test n°2

La corde s'échappe au niveau de la troisième poulie : CHUTE.

Test n°3

Aucune déformation apparente du descendeur, l'utilisateur est freiné normalement et reste en sécurité tout au long de la manipulation.

3. Protocole CTest n°1

Le descendeur explose suite à une double déformation haute et basse de la flasque mobile : CHUTE.

Test n°2

Idem test n°1 protocole C.

Test n°3

Aucune déformation apparente du descendeur, l'utilisateur reste en sécurité tout

au long de la manipulation.

CONCLUSIONS

Il résulte de cette expérimentation que :

- l'utilisation sans mousqueton de renvoi est la plus dangereuse,
- l'assurance par le bas n'est correcte que si la traction appliquée sur la corde est faible et progressive (descendeur + mousqueton de renvoi). L'assureur ne doit pas être surpris,
- seules les positions A3, B3 et C3 ne provoquent pas, a priori, de déformations visibles mais cette utilisation est incohérente par rapport à l'objectif de diminuer les frottements corde/descendeur.

En exploration, on utilise le descendeur avec la corde en position "C" ou "0" quand :

- les cordes sont de gros diamètre ou sèches,
- la poulie basse du descendeur est très usée ou usée par des cordes de petit diamètre.

Dans ces deux cas, on ajoute rarement un mousqueton de freinage car le but est de progresser plus vite. Cette utilisation est très dangereuse, voire mortelle : s'il y a un équipier en-dessous et que le fractionnement cède, le descendeur se détériore, la corde s'échappe de celui-ci : CHUTE. Il vaut donc mieux changer sa poulie plus fréquemment.

En apprentissage, il est dangereux, voire mortel d'assurer par le bas un débutant qui a mis son descendeur en zéro. En cas de glissade involontaire, si l'assureur surpris applique une force trop importante, il risque de détériorer le descendeur et de provoquer une chute. La solution est d'adapter le diamètre de la corde au poids du débutant et d'utiliser le descendeur en position normale.

VI. PUBLICATIONS DE L'EFS

VI.1. PUBLICATIONS ET PRODUITS DISPONIBLES

VI.1.1. Dossiers Instruction de l'Ecole Française de Spéléologie :

TITRE	Prix	Poids
• Les publications (L. GRATTE, P. DROUIN, R. LAURENT, M. MEYSSONNIER)	2 F	
• La prévention en spéléologie (R. DURAND / SSF)	3 F	
• Spéléologie, archéologie et préhistoire (G. AIME)	3 F	
• La protection du milieu souterrain (G. AIME, J. RIFES, P. CABROL)	3 F	
• Les modifications biologiques à l'effort en spéléologie. Applications pratiques à la diététique et à la conduite d'une exploration (F. GUILLAUME / Co Médicale FFS)	3 F	
• In formation topographique (M. CHIRON, C. LINGER, C. RIGALDIE)	3 F	
• Secourisme spéléo (A. BALLEREAU / Co médicale FFS) en français, anglais ou espagnol	3 F	
• Les chauves -souris (J.L. ROLANDEZ)	6 F	
• Météorologie et spéléologie(P. LAFOSSE)	6 F	
• Histoire de la spéléologie française (R. LIMAGNE)	3 F	
• Orientation, étude de cartes (J.P. HOLVOET, R. LIMAGNE)	5 F	
• Neige et avalanche (G. QUER)	5 F	
• La pratique spéléologique et le droit (T. MARCHAND)	5 F	
• Eléments de karstologie (F. DARNE)	7 F	NOUVEAU
• Organisation et fonctionnement de la fédération française de spéléologie (F. DARNE)	7 F	NOUVEAU
• Initiation à la biospéléologie (F. DARNE)	7 F	NOUVEAU
Collection complète des Dossiers Instruction (en français) (à jour au 01/12/92)	70 F	450 g
Collection complète des Dossiers Instruction reliés dans classeur EFS	110 F	700 g

VI.1.2. Cahiers de l'EFS

TITRE	Prix	Poids
• N°1 Compte rendu du stage scientifique de formation de cadres (P. VALLET)	épuisé	
• N°2 Cartographie, orientation, lecture de cartes (J.P. HOLVOET), 37 p.	40 F	
• N°4 Spéléologie et pédagogie (D. CAVAILLES) 72 p.	60 F	
• N°5 Les grandes rivières souterraines (S. FULCRAND), à paraître	60 F	NOUVEAU
• N° spécial Techniques Alpines et Travaux Acrobatiques (A. CASTILLA, M. DUHAMEL), 34 p.	60 F	NOUVEAU

VI.1.3. Autres fascicules ou livres disponibles à l'EFS

TITRE	Prix	Poids
• Signes spéléologiques conventionnels (G. FAVRE, M. AUDETAT), 44 p. édition CERGA/UIS	15 F	140 g
• La formation des cavernes (P. RENAULT), édition Que-Sais-Je ? 1990	15 F	110 g
• Découvrons le monde souterrain (C. KRESAY), édition Périscope 1988	60 F	200 g
• Les montagnes pourquoi se forment-elles ? , édition Périscope	60 F	200 g
• Les montagnes comment se forment-elles ? , édition Périscope	60 F	200 g
• Sur les traces de l'homme paléolithique, édition Périscope	60 F	200 g
• L'eau, édition Périscope	60 F	200 g
• Technique Spéléo-Secours, S.C.L.Q. (1992), 50 p.	60 F	200 g

• Désobstruction à l'explosif, S.C.L.Q. (1992)	140 F	250 g
• Découverte du Jura souterrain, 3 ^{ème} édition, 65 p.	50 F	250 g
• L'évaluation des aptitudes mises en jeu en spéléologie (DEA - STAPS - Université de Bourgogne), 140 P.	70 F	400 g
• Recherche sur la pédagogie de l'environnement dans ces liaisons avec le sous-sol, - C.P.I.E. Franche-Comté 1985, 189 p.	100 F	750 g
• Notions de géologie, géomorphologie et hydrogéologie à l'usage des spéléologues et naturalistes (M. AUDETAT), Société Suisse de Spéléologie 1991, tirage 1987.	épuisé	
• Topographie souterraine (Yvan GROSSENBACHER), Société Suisse de Spéléologie Commission Enseignement 1991, 105 p.	80 F	400 g
• Dossier CRIDOC "Spéléologie", édition Jeunesse au Plein-Air	30 F	300 g
• Les animaux des gouffres et des cavernes (M. SIFFRE), éditions Hachette 1979	80 F	700 g
• Découverte de la spéléologie dans l'Ain (CDS Ain)	40 F	140 g
• La spéléologie. Bibliothèque de travail	17 F	80 g
• Des enfants font de la spéléologie. Bibliothèque de travail	17 F	80 g
• Une grotte préhistorique. Bibliothèque de travail	17 F	80 g
• Les chauves-souris. Bibliothèque de travail	17 F	80 g
• Petits animaux du monde souterrain. Bibliothèque de travail	17 F	80 g
• Spélunca Spécial "Protection des Cavernes et du Milieu Karstique"	50 F	250 g
• Spéléologie Droit et Environnement, "F.F.S. - Juris Associations" 1991, 160 p.	140 F	500 g
• Synthèses karstiques Jacques CHOPPY		
• Processus climatiques dans les vides karstiques - Dynamique de l'air, 2 ^{ème} édition. 1986, 72 p.	60 F	200 g
• Processus climatiques dans les vides karstiques - Composition de l'air, 2 ^{ème} édition. 1988, 79 p.	60 F	200 g
• Processus climatiques dans les vides karstiques - Température de l'air, 2 ^{ème} édition. 1990, 73 p.	60 F	200 g
• Processus climatiques dans les vides karstiques - Microclimats, 1986, 76 p.	60 F	200 g
• Le facteur lithologique - Roches carbonatées et karstification, 1987, 75 p.	60 F	200 g
• Le facteur lithologique - Roches solubles non carbonatées et karstification, 1988, 75 p.	60 F	200 g
• Le facteur lithologique - Contacts stratigraphiques et karstification, 1989, 73 p.	60 F	200 g
• Le facteur lithologique - Les karsts couverts, 1989, 78 p.	60 F	200 g
• Les facteurs tectoniques - Pendages, plis et karst, 1990, 65 p.	60 F	200 g
• Les facteurs tectoniques - Fractures et karst, 1991, 73 p.	60 F	200 g
• Où trouver ? Orientation documentaire, 1989 2 ^{ème} édition, 76 p.	60 F	200 g
• Dictionnaire de spéléologie physique et de karstologie, 1985, 148 p.	120 F	200 g
• Info EFS N°21 (bulletin d'information de l'EFS), 61 pages, 1990	25 F	250 g
• Info EFS N°22 (bulletin d'information de l'EFS), 75 pages, 1991	25 F	250 g
• Info EFS N°23 (bulletin d'information de l'EFS), à paraître, 1992	25 F	250 g
• Pin's EFS (commande postale à adresser à Thierry MASSON, 50 rue de Notz, 36000 Châteauroux)	30 F	NOUVEAU
• Cartes postales ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE" (3 différentes)	2 F	5 g
• Posters "GROTTES" (faune souterraine) + plaquette pédagogique	60 F	
Envoi sous rouleau cartonné, frais de port	20 F	
• Posters protection "CHAUVES-SOURIS"	20 F	
Envoi sous rouleau cartonné, frais de port	20 F	

VII. CALENDRIER DES STAGES

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Dates Lieu Organisateur Responsable à contacter

U.V. TECHNIQUE D'INSTRUCTEUR FEDERAL

à définir en fonction des inscriptions

STAGE DE MONITEUR FEDERAL

Dossiers d'inscription complets à adresser à :

ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE
23 rue de Nuits, 69004 Lyon tél.78 39 43 30

• FORMULE GLOBALE (TESTS + STAGE)

24 avril au 8 mai Grands Causses E.F.S. Gérard CAZES, E.F.S.

• TESTS TECHNIQUES

29 août au 1^{er} septembre Haute-Savoie E.F.S. Jacques GUDEFIN, E.F.S.

23 au 28 octobre Ariège E.F.S. Thierry KRATTINGER, E.F.S.

• STAGE MONITEUR (HORS-TESTS)

28 octobre au 7 novembre Ariège E.F.S. Thierry KRATTINGER, E.F.S.

STAGE D'INITIATEUR FEDERAL

27 février au 6 mars	Lot	C.S.R.F	Guy BARIVIERA, Le Grés, Calvignac 46160 Cajarc, tél. 65 30 23 29
13-14 et 20-21 mars	Franche-Comté	C.S.R.A.	J.P. HOLVOËT, 6 rue G. de Champeaux 77720 Champeaux, tél. (1) 60 69 97 50
3-4 et 10-12 avril	Seine & Marne		
10 au 17 avril	Grands Causses	C.S.R.F.	Agnès BERNHART, 12 allée de Bigorre 31770 Colomiers, tél. 62 74 01 48
24 avril au 2 mai	Vercors	C.S.R.C	Laurent BENOIT, 68 av. du Vercors 26120 Malissard, tél. 75 88 24 84
25 avril au 2 mai	Doubs	C.S.R.P.	Didier CAILHOL, 8 rue du Lomont 25310 Pierrefontaine les Blamont, tel. 81 35 11 12
30 avril au 7 mai	Pyrénées Atlantiques	C.S.R.G.	Jean François GODART, C.D.S.64 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau, tél. 59 62 47 34
15 au 22 mai	Lot	E.F.S.	Guy BARIVIERA, Le Grés, Calvignac 46160 Cajarc, tél. 65 30 23 29
5 au 11 juin	Ariège	C.S.R.F.	Philippe JARLAN, 29 rue St-Charles 31000 Toulouse, tél. 61 23 99 91
11 au 18 juillet	Jura	E.F.S.	Rémy LIMAGNE, 90 rue du Lavoir 39300 Syam, tél. 84 51 62 08
28 août au 4 septembre	Coume Ouarnède	C.S.R.K.	Ludovic MENOUX, Imp. des Capucines 08000 Charleville-Mezières, tél. 24 37 30 94
28 août au 5 septembre	Vercors	C.S.R.C.	Jacques ORSOLA, 37 rue du Bon Pasteur 69001 Lyon, tél.78 27 35 18
Toussaint	Lozère	C.S.R.E.	Stéphane FORTAS, 3 rue Fantin Latour 66000 Perpignan, tél. 68 54 18 29

IMPORTANT : à l'attention des candidats au brevet d'Initiateur fédéral

Vous allez participer à un stage de 7 jours. 7 jours pendant lesquels vous suivrez une formation, et serez jugés sur votre valeur technique et votre culture spéléologique. La délivrance du brevet se fait après une évaluation et une formation, sur des bases déjà acquises par vous-mêmes.

Alors, préparez-vous ! Etudiez le référentiel du stage, contactez le responsable du stage ou votre coordinateur régional E.F.S. pour obtenir des renseignements précis et des conseils.

STAGE DE "QUALIFICATION SPELEOLOGIE"

26 février au 7 mars	Ardèche	CEMEA 54	CEMEA Lorraine, Château de Lunéville BP 46, 54403 Lunéville
18 au 27 avril	Lot	CEMEA 76	CEMEA Haute Normandie, 5 rue des Frères Delattre, 76410 Petit Quevilly
27 juin au 6 juillet	Pyrénées Atlantiques	LFEEP	Ligue Française de l'Enseignement, 3 rue J. Récamier 75341 Paris cedex 07, tél.: 16 (1) 43 58 95 82
22 au 31 octobre	Pyrénées Atlantiques	LFEEP	Ligue Française de l'Enseignement, 3 rue J. Récamier, 75341 Paris cedex 07, tél.: 16 (1) 43 58 95 82

STAGES TECHNIQUES

STAGES DE DECOUVERTE DU MILIEU SOUTERRAIN

Pâques	Doubs	A.S. Loisirs	Philippe HEGO, 29 rue Charles Levy 88240 Bains les Bains, tél. 29 36 22 82
13 au 17 avril	Pyrénées Atlantiques Club	Club Baudreix	Jean Charles ROUSSEL, 14 rue des Pyrénées, 64800 Baudreix, tél: 60 61 40 44
19 au 24 avril	Haute-Saône	A. S. Arbecy	Sébastien NORMAND 70120 Combeaufontaine, tél. 84 92 12 80
24 au 29 avril	à déterminer	C.D.S.42	Bertrand HAMM, 38 rue Dedieu 69100 Villeurbanne, tél. 78 52 87 40
25 avril au 2 mai	Vercors	C.S.R.C	Laurence TANGUILLE, 23 rue Sergent Blandan, 69001 Lyon, tél. 72 07 81 65
26 avril au 1 ^{er} mai	Charentes	C.S.R.S	Alain ROUSSELOT, pharmacie, le Bourg 16380 Marthon, tél: 45 70 25 37
10 au 14 mai	Hautes-Alpes	Spéléo Voconce	Gilbert ARTHAUD, rue du Pont Levis 05102 Briançon cedex, tél. 92 24 15 32
18 au 23 juin	Pyrénées Atlantiques	Club Baudreix	Jean Charles ROUSSEL, 14 rue des Pyrénées, 64800 Baudreix, tél: 60 61 40 44
13 au 18 juillet	Jura	E.F.S.	Rémy LIMAGNE, 90 rue du Lavoir 39300 Syam, tél. 84 51 62 08
29 juillet au 1 ^{er} août	Doubs	C.S.R.R.	Pascal HESTIN, Vraie Côte 46, le Petit Rombach, 68160 Sainte Croix aux Mines, tél. 89 58 56 40
15 au 21 août	Doubs	Gîte du Lison	Alain MONTOYO, Gîte du Lison 25330 Nans sous Sainte Anne, tél. 81 86 50 79
29 août au 3 septembre	Coume	C.S.R.K. Ouarnède	Francis HUART, 128 rue de l'Hôtel de ville 59240 Dunkerque, tél. 28 20 36 52
29 août au 5 septembre	Vercors	C.S.R.C	Laurence TANGUILLE, 23 rue Sergent Blandan, 69001 Lyon, tél. 72 07 81 65
18 au 22 octobre	Pyrénées Atlantiques	Club Baudreix	Jean Charles ROUSSEL, 14 rue des Pyrénées, 64800 Baudreix, tél: 60 61 40 44
20 au 23 décembre	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Jean-François GODART, CDS 64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau, tél: 59 62 47 34

STAGES DE FORMATION TECHNIQUE

28 février au 6 mars	Lot	C.D.S.46	Alain CAYLA, le Cayre, 46160 Gréalou tél. 65 40 62 89
----------------------	-----	----------	--

17 au 25 avril	Lot	C.D.S.93	Jean ABOUDARHAM, 8 allée du Glacis 93160 Noisy le Grand, tél. (1) 43 05 58 89
21-22, 28 -29 mars	Ardèche, Jura,	C.D.S.69	Jean-Philippe GRANDCOLAS, 191 rue M.
4 -5 avril	Savoie		Mérieux, 69007 Lyon, tél: 78 61 13 41
27-28 mars	Doubs	C.D.S.25	Didier CAILHOL, 8 rue du Lomont 25310 Pierrefontaine les Blamont tel. 81 35 11 12
10-11-12 avril			
11 au 17 juillet	Doubs	Gîte du Lison	Alain MONTOTOYO, Gîte du Lison 25330 Nans sous Sainte Anne, tél. 81 86 50 79
Toussaint	Lot ou Charentes	C.S.R.S.	Didier PASQUIET, 4 rue de l'Hermitage 86580 Biard, tél. 49 53 10 18

STAGES DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

20 au 27 février	Var	C.S.R.T.	Gilles JOVET, chez Mr Denneze, 888 Les Condamines, 06670 Saint-Martin du Var, tél. 94 30 62 64
28 février au 6 mars	Lot	C.D.S.46	Alain CAYLA, le Cayre, 46160 Gréalou tél. 65 40 62 89
21-22, 28 -29 mars	Ardèche, Jura,	C.D.S.69	Jean-Philippe GRANDCOLAS, 191 rue M.
4 -5 avril	Savoie		Mérieux, 69007 Lyon, tél. 78 61 13 41
Pâques	Doubs	C.D.S.88	Philippe HEGO, 29 rue Charles Lévy 88240 Bains les Bains, tél. 29 36 22 82
10 au 17 avril	Grands Causses	C.D.S.24	Jean Michel LABADIE, La Cheyrie 24590 Paulin, tél. 53 28 82 18
3 au 7 mai	Grands Causses	C.S.R.F.	Gérard CAZES, Portes d'Estanoves 2500 bd P. Valéry, 34070 Montpellier, tél. 67 54 11 02
28 août 4 sept.	Coume Ouarnède	C.S.R.K.	José MULOT, Thoix, 80160 Conty, tél. 22 41 28 45
Toussaint	Lozère	C.D.S.48	Bertrand LELOUP, 48400 Bedoues, tél. 66 45 08 18
Toussaint	Pyrénées Atlantiques	C.D.S.64	Jean François GODART, C.D.S.64, 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau, tél. 59 62 47 34

STAGES DE COMMISSIONS NATIONALES F.F.S.

Intitulé	Dates	Lieu	Organisateur
----------	-------	------	--------------

COMMISSION CANYON

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Tests techniques Moniteur	27-28 février	Lozère	Roland PELISSIER, Séverac L'Eglise 12310 LAISSAC
Tests techniques Moniteur	24 -25 avril	Pyrénées Atlantiques	Jean Luc RAULT, C.D.S.64, 5 allée du Grand Tour, 64000 PAU, tél. 59 62 47 34
Tests techniques Moniteur	22-23 mai	Alpes Maritimes	Juan ESPEJO, Le Villard 38530 CHAPAREILLAN, tél.76 45 23 29
Tests techniques Moniteur	12-13 juin	Pyrénées Orientales	Christian TAMISIER SERAC 28 rue Kruger 13004 MARSEILLE
Moniteur formule globale	16-25 avril	Lozère	Bernard PIART, Direction Jeunesse et Sport, rue Paraire, 12000 Rodez
Moniteur formule globale	22 juin au 2 juillet	Pyrénées Atlantiques	Jean Luc RAULT, C.D.S.64, 5 allée du Grand Tour, 64000 PAU, tél. 59 62 47 34
Moniteur formule allégée	24 28 mai	Alpes Maritimes	Juan ESPEJO, Le Villard 38530 CHAPAREILLAN, tél.76 45 23 29

Moniteur formule allégée	11 au 16 septembre	Pyrénées Orientales	Christian TAMISIER SERAC 28 rue Kruger 13004 MARSEILLE
--------------------------	-----------------------	------------------------	---

STAGES TECHNIQUES

Perfectionnement	19 au 25 juin	Pyrénées Orientales	Didier BONHOMME , 66210 El Mouli FETGES , tél. 68 30 23 08
Perfectionnement	26 juin au 2 juillet	Pyrénées Atlantiques	Pierre REQUENA, C.D.S.64, 5 allée du Grand Tour, 64000 PAU, tél. 59 62 47 34
Perfectionnement	21 au 27 août	Pyrénées Atlantiques	Jean François GODART, C.D.S.64, 5 allée du Grand Tour, 64000 PAU, tél. 59 62 47 34
Perfectionnement	20 au 26 septembre	Alpes Maritimes	Gilles CHARLES, Le Belvédère 06750 THORENC, tél. 93 60 01 51
Perfectionnement	Toussaint	Pyrénées Atlantiques	J.L. TARDITS, C.D.S.64, 5 allée du Grand Tour, 64000 PAU, tél. 59 62 47 34
Perfectionnement + Scientifique	3ème trimestre	Pyrénées Orientales	Norbert AUMASSON, 66210 Sauto tél. 68 30 23 08

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Karstologie	1 au 7 août	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER (ARSIP-E.F.S.), chemin du Bois 64800 Nay Bourdettes, tél: 59 61 20 80
Topographie appliquée à la découverte du milieu souterrain	20 au 23 mai	Meuse	Philippe VALLET (CO/SC. F.F.S.), 4 rue du Capitaine Poirot, 88200 Saint Nabord Fallières, tél. 29 62 50 28

SPELEO-SECOURS FRANCAIS (S.S.F.)

"Equipier - chef d'équipe"	19 au 25 avril	Doubs	Didier PASIAN, 25 rue des Baux 25320 Busy, tél. 81 57 29 01
"Assistance au blessé"	3 jours 1/2 en juillet	à définir	Pascale LAFOSSE, Grande Rue 39800 MOLAIN, tél: 84 51 75 28
"Conseiller Technique"	30 août au 5 septembre	Jura	Christian DODELIN, La Charniaz 73340 Bellecombe en Bauges, tél. 79 63 33 40

COMMISSION PLONGEE SOUTERRAINE

Stage national de plongée souterraine	31 juillet au 7 août	Lot	Eric HAGEGE, 2 allée de Fontainebleau 93300 Aubervilliers, tél. (1) 48 34 58 62
--	-------------------------	-----	--

STAGES SPECIALISES**STAGE A THEME SCIENTIFIQUE**

Initiation aux fouilles paléontologiques	26 au 31 juillet	Savoie	Jacques ROMESTAN, (C.S.R. C), Chantegrillet, Saint Pierre La Palud 69210 l'Arbresle, tél. 74 01 58 59
Karstologie	W.E. juin	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER, (C.D.S.64), 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau, tél. 59 62 47 34
Karstologie	W.E. octobre	Pyrénées Atlantiques	Jacques BAUER, (C.D.S.64), 5 allée du Grand Tour, 64000 Pau, tél. 59 62 47 34
Connaissance du karst	20-21 novembre	Doubs	Didier CAILHOL (C.S.R.P), 8 rue du Lomont, 25310 Pierrefontaine les Blamont, tél. 81 35 11 12

STAGES A THEME TOPOGRAPHIE

Topographie	octobre	Doubs	Claude PARIS (C.D.S.25), 6 impasse des Arbues 25420 Voujeaucourt, tél. 81 98 57 15
-------------	---------	-------	---

STAGES A THEME PHOTOGRAPHIE

Photographie	16 et 25-26	Jura	Daniel CHAILLOUX, Alain MARTAUD (CO.S.I.F.), 33 rue Compans apt.13 75019 Paris, tél. : (1) 42 49 79 25
Souterraine	septembre 7 octobre		

STAGES A THEME DESOBSTRUCTION

Préparation au certificat de préposé au Tir	20 au 26 septembre	Lot	Guy BARIVIERA (E.F.S./ GRETA) le Grès, 46160 Calvignac, tél: 65 30 23 29
Désobstruction	20 au 23 mai	Lot	Guy BARIVIERA (S.C.L.Q.) le Grès, 46160 Calvignac, tél: 65 30 23 29
Désobstruction	juin	Vercors	Claude DARLET (C.D.S.26), 11 rue Barbe, 26300 Bourg de Péage, tél. 75 72 36 40

STAGES DE PLONGEE SOUTERRAINE

Découverte plongée souterraine	27 mars 3-4 avril	Paris Côte d'Or	Philippe JASION (CO.S.I.F.), 53 bis av. M. Perrin, 95540 Mery-sur-Oise, tél: (1) 34 21 64 22
Plongée	20 au 23 mai	à définir	Joëlle LOCATELLI (C.S.R.C.), 19 rue Castellion, 01100 Oyonnax, tél. 74 73 42 43
Découverte plongée souterraine	20 au 23 mai	Lot	Denis SABLE (C.I.F.) 91 rue Barrault 75013 Paris, tél. (1) 45 65 41 69
Découverte plongée souterraine	12, 19-20 juin	Paris Côte d'Or	Jean François ARNEFAUX (C.I.F.), 6 rue Lavoisier, 92500 Rueil-Malmaison, tél: (1) 47 52 18 46
Perfectionnement plongée souterraine	11 au 14 novembre	Lot	Philippe BRUNET (CO.S.I.F.) 43 Bd Saint-Michel, 75005 Paris, tél: (1) 43 29 72 62
Topographie	8-9 mai	Côte d'Or	Christian THOMAS (C.I.F.), 27 cours de Vincennes, 75020 Paris , tél. (1) 43 73 69 29
Plongée aux mélanges	30 octobre au 1 ^{er} novembre	Lot	Christian THOMAS (C.I.F.), 27 cours de Vincennes, 75020 Paris, tél. (1) 43 73 69 29

ACTIONS DIVERSES D'ENSEIGNEMENT

Week-end technique	30-31 janvier	Seine Mme	Frédéric FAURY (C.D.S. 76), 37 rue E. Kahn, 76800 St Etienne du Rouvray, tél. 35 66 5932
Formation technique équipier de club	6-7 février 20-21 février	S. & Marne F. Comté	Thierry GEYER (C.D.S.92), 9 bis av Paul Cézanne 78990 Elancourt, tél. (1) 30 51 65 51
Pré-initiateur	3-4 avril	Hérault	Christian BOUSSAGOL(C.S.R. E) , La Cadière, 30170 St Hippolyte du Fort, tél. 66 77 21 21
Pré-initiateur	24 au 29 avril	à déterminer	Bertrand HAMM (C.D.S. 42), 38 rue Dedieu 69100 Villeurbanne, tél. 78 52 87 40
Pré-initiateur	24 au 1 mai	Lozère	Thierry MASSON (C.S.R. N), 50 rue de Notz - 36000 Châteauroux.

Actions diverses à thème secours :

Prévention, et sensibilisation aux techniques secours	23-24 janvier	S. & Marne	Dominique GUIBERT (C.D.S. 91), 3 r. du Vieux Noyer Amblainvilliers,91370 Vèrrières le Buisson, tél: (1) 69 30 06 57
Prévention, et sensibilisation aux techniques secours	13-14 mars	Val d'Oise	Véronique MASSA (C.D.S. 92), 6 rue J.J. Rousseau, 92150 SURESNES, tél: (1) 47 72 58 44

Exercice secours	3-4 avril	non défini	Jean-Paul COUTURIER (CSRA), 6 rue Abbé Grégoire, 92130 Issy les Moulineaux, tél: (1) 46 38 17 66
Prévention, et sensibilisation aux techniques secours	19-20 juin	S. & Marne	Jean-Paul COUTURIER (CSRA), 6 rue Abbé Grégoire, 92130 Issy les Moulineaux, tél: (1) 46 38 17 66
Formation aux techniques secours	27-28 nov.	S. & Marne	Jean-Paul COUTURIER (CSRA), 6 rue Abbé Grégoire, 92130 Issy les Moulineaux, tél: (1) 46 38 17 66
	11-12 déc.	F. Comté	92130 Issy les Moulineaux, tél: (1) 46 38 17 66

Découverte du milieu souterrain (Approfondissement Formation B.A.F.A.)

22 au 27 avril	Ardèche	Philippe DROUIN, CEMEA Lyon, 1 rue Marceau, 69001 Lyon
24 au 29 avril	Haute-Garonne	CEMEA Midi-Pyrénées, 51 rue des Amidonniers, 31000 Toulouse
3 au 8 mai	Lot	CEMEA Auvergne, 61 av de l'Union Soviétique, 63000 Clermont Ferrand
22 au 27 octobre	Meuse	CEMEA Lorraine, Château de Lunéville BP 46, 54403 Lunéville cedex
Toussaint	Haute Saône	CEMEA Franche Comté, 6 rue de la Madeleine, 25000 Besançon
26 au 31 décembre	Meuse	CEMEA Lorraine Château de Lunéville BP 46, 54403 Lunéville cedex

PRIX DES STAGES FEDERAUX	TARIF NORMAL Prix minimum journalier	TARIF REDUIT Pour les membres FFS s'inscrivant à titre personnel
Stage de spéléologie	550F	275F
Stage de descente de canyon	550F	300F



MONITEURS FEDERAUX DE SPELEOLOGIE

(validés à la date du 31 décembre 1992)

- Membres de la F.F.S. pour l'année 1992

- Ayant encadré au moins un stage fédéral agréé depuis 1989

F	APEL	LAURENT	DREUILHE		09300	LAVELANET
G	ARAGON	MICHEL	340 Ch de Bouysse	QUARTIER ST LAMBERT	12100	MILLAU
E	ARNAUD	GILLES	La Montagnette		30500	SAINT AMBROIX
C	ARNAUD	CYRILE	Les Blaches		07120	CHAUZON
D	ARTHAUD	GILBERT	Rue du Pont Levis		05330	SAINT CHAFFREY
C	ASTIER	ROLAND	12, Allée des Chaines		38330	SAINT ISMIER
E	AUMASSON	NORBERT			66210	SAUTO
C	BARBARY	JEAN-PIERRE	20 Rue Bonin		69008	LYON
B	BARBIER	MARC	12 Rue des Vignottes		21380	MESSIGNY VANTOUX
C	BARRIERE	JEAN-PAUL	Le Carret		38570	THEYS
F	BEAUCHERON	EMERIC	Le Bourg		46330	TOUR DE FAURE
E	BELTRANDO	PHILIPPE	La Mouleyrete		30460	COLOGNAC
C	BENOIT	LAURENT	68, Avenue du Vercors		21120	MALISSARD
D	BERENGER	JEAN-MARC	Quartier des Barres		13390	AURIOL
F	BERNHART	AGNES	12 Allée de Bigore		31770	COLOMIERS
D	BICHERON	ROLAND	Route de Salon		13560	SENAS
E	BLANCHET	PHILIPPE			48400	ST JULIEN D'ARPAON
E	BOILEAU	JEROME	Le Mas	Route d'Uzes	30190	ST GENIES DE MALGOIR
C	BOILLOT	FRANCOIS	2, Avenue de l'Europe		38120	SAINT EGREVE
D	BONIFACINO	JACQUES	Rue du Singe Vert		13300	SALON DE PROVENCE
F	BONNEFOI	FREDERIC	Rue du moulin du Bessarel		82140	ST ANTONIN NOBLE VAL
H	BOUCHET	PASCAL	1 Place Léo Lagrange		44800	SAINT HERBLAIN
F	BOYER	STEPHANE	20 Rue NUNGESSER ET COLI		31300	TOULOUSE
F	BOYER	VERONIQUE	15 Rue des Crêtes		12850	ONET LE CHATEAU
P	BRESSON	LAURENT	CHEZABOIS	COLONNE	39800	POLIGNY
P	CAILHOL	DIDIER	8 Rue du Lomont	PIERREFONTAINE LES B	25310	HERIMONCOURT
C	CAILLAULT	SERGE	25 Rue de la Liberté		38600	FONTAINE
E	CAMPREDON	PASCAL	1 Avenue de Bir-Hakeim		30000	NIMES
E	CANTET	STEPHANE	Chanteloube		05230	CHORGES
F	CARLES	BERNARD	MONTEGUT BOURGAC		31430	LE FOUSSERET
A	CARPO	GILLES	28bis Rue Parmentier		93110	ROSNY-SOUS-BOIS
F	CASSE	PHILIPPE		BERAT	31370	RIEUMES
A	CHAILLLOUX	DANIEL	17 Rue G. D'Estrées		91830	LE COUDRAY MONTCEAUX
C	CHARRON	ERIC		LES REVOUX	26420	LA CHAPELLE EN VRS
F	COMBES	CHRISTIAN	8 Rue de l'Arbre Croumaly		15000	AURILLAC
G	COUCOURON	JOEL		DRUGES	64800	NAY
A	COUTURIER	JEAN-PAUL	6 Rue de l'Abbé Grégoire		92130	ISSY LES MOULINEAUX
C	DALLA LIBERA	PIERRE	Les Maisons Suspendues		38680	PONT EN ROYANS
F	DE SMET	OLIVIER		BOYNE	12640	RIVIERE SUR TARN
F	DELAS	RAOUL	16, Imp. des Tisserans		12200	VILLEFRANCHE DE R.
P	DELOZANNE	RAYNAL	Place de l'Hotel de Ville		01700	MIRIBEL
E	DELPECH	JEAN-LUC	Les Boriles Blanches		30270	SAINT JEAN DU GARD
C	DENIEL	MICHEL		LES FARLAIK	38112	MEAUDRE
F	DOREZ	DOMINIQUE	1, Allée des Palombes		17100	SAINTES
G	DOUAT	MICHEL	Route de Lahourcade		64360	MONEIN
C	DROUIN	PHILIPPE	Quartier Latin		01820	VILLEBOIS
F	DUCHENE	MAURICE	La Caussette		31390	LACAUGNE
C	DUSSURGET	MICHEL	4, Chemin de la Fonderie		69530	BRIGNAIS
D	ETIENNE	PIERRE	197 Route des Crozes		13450	GRANS
L	FAUST	DIDIER	10 A. Comtes D'Armagnac		12100	CREISSELS
F	FERSING	ERIC	Ancien Couvent		48150	LE ROZIER
E	FILLOLS	FABRICE	Avenue du Roussillon		66170	SAINT FELIX D'AMONT
F	FLAUJAC	MARIE-HELENE	Le Bourg		46330	CENEVIERES
E	FORTAS	STEPHANE	3 Rue Fantin Latour		66000	PERPIGNAN
F	FOUILLADE	JEAN-MARC	11 Rue Georges Courteline		81400	CARMAUX
D	FRANCO	ALAIN	183 Rue Lazes		83600	FREJUS
E	FROMENTO	BRUNO	6, Rue J. Massenet		30320	MARGUERITES

E	GALZIN	ODILE	Le Merlet		48220	PONT DE MONTVERT
D	GAMALERI	CHRISTIAN	665 Chemin du Gari		13270	FOS SUR MER
C	GAUDILLOT	YVES		LE TRASSET	38250	LANS EN VERCORS
N	GAY	FRANCOIS	Résidence Marceau	28, Rue 11 Novembre	37520	LA RICHE
E	GAYRARD	THIERRY	Route de Nissergues		34600	BEDARIEUX
F	GERAUD	PHILIPPE	Angoly Lesparrou		09300	LAVELANET
C	GOLA	OLIVIER	13 Rue J.Bertoin		38600	FONTAINE
F	GUARDIA	JEAN-PAUL	Av. Mal de lattrre de T.	GENDARMERIE	64400	OLORON SAINTE MARIE
A	GUERARD	MICHEL	1 Rte de Paley le Bouloy		77710	NANTEAU SUR LUNAIN
C	GUILLAUME	FRANCE	LE THEYS	ST NAZAIRE LES EYMES	38330	SAINT ISMIER
F	GUILLOT	FLORENCE	9 Rue A. Daudet		09300	LAVELANET
C	HERBEPIN	ANDRE	Ecole de Tournance		74750	MANIGOT
R	HESTIN	PASCAL	46 Rue du Petit Rombach		68160	STE CROIX AUX MINES
G	HOENRAET	ETIENNE	Rue Middelbourg, 73	B - 1170 BRUXELLES	0	BELGIQUE
F	HONIAT	JEAN-MARC	42 Av. Parmentier		31200	TOULOUSE
C	HOURTAL	AUDE	Quartier Croze		26300	ST VINCENT LA COMM.
E	JARLAN	PHILIPPE	9 Rue Alphonse Daudet		09300	LAVELANET
A	JOHANNET	ANNE	20 Rue de la Boucle		30380	ST CHRISTOL LES ALES
D	JOVET	GILLES	Résidence Vignelongue	Bat. H2	83500	LA SEYNE S/MER
C	JULLIARD	XAVIER	170, Av. Gal De Gaulle		69530	BRIGNAIS
C	KANAPA	JEAN			07120	GROSPIERRE
F	KERDEVEZ	PHILIPPE		MARCILLAC S/CELE	46160	CAJRC
D	KILIAN	ALAIN	173, Bat C1 Res. Sixtuis	Bd V. Cook	13100	AIX EN PROVENCE
B	KINDT	PIERRE	6 Bd Thiers		21000	DIJON
E	LABADIE	PATRICK	R2S. Callay Apt 5 Bat A	Rue de la Mouneda	34090	MONTPELLIER
G	LABADIE	JEAN-MICHEL		LA CHEYRIE	24590	PAULIN
F	LAFARGUETTE	ALAIN	LAGUILLONNE	SAVIGNAC	12200	VILLEFRANCHE DE R.
P	LAFOSSE	PASCALE	CIDEX 401	MOLAIN	39800	POLIGNY
A	LATAPIE	MARC	5, passage du Gazomètre		93100	MONTREUIL
E	LELOUP	BERTRAND			48400	COCURES
G	LEVEQUE	ANTHONY	2 AV Delattre de Tassigny		64400	OLORON SAINTE MARIE
G	LIGNAC	LAURENT		TOURTOIRAC	24390	HAUTEFORT
C	LIPS	BERNARD	4 Rue Salvador Allendé		69100	VILLEURBANNE
F	MACARY	LAURENT		CENEVIERES	46330	CABRERETS
F	MAFFRE	LAURENT	LABADERQUE	HERRAN	31160	ASPET
C	MANIEZ	PATRICK	Les Quatre Chemins		83830	CALLAS
F	MARCHANDET	PIERRE	7, Rue de la Pépinière		12100	MILLAU
M	MARCILLOUX	FRANCK		COQUART	19500	CHAUFFOUR
F	MAUGE	JEAN NOEL	Le Taychel	DUN	09600	LARROQUE D'OLMES
F	MAURY	JEAN-LUC	Saint Pal		12720	PEYRELEAU
K	MENOUX	LUDOVIC	Impasse des Capucines		08000	CHARLEVILLE-MEZIERES
A	MERIMECHE	CHRISTIAN	52, Rue des Grouettes		91820	MARCHAIS par BOUTIGN
E	MIRANDE	BERNADETTE	12 Rue Cavaillé Coll		34000	MONTPELLIER
F	MOLINA	MANUEL	32, Rue de Luppe		31500	TOULOUSE
A	MDRIEUX	GILLES	30 Rue Magressolles		31750	CASTELGINET
C	MOUDDUD	JEAN-LUC	17 Avenue de Pressensé		69200	VENISSIEUX
K	MULOT	JOSE		THOIX	80160	CONTY
F	NABOULET	BERNARD	Rue Souvielle		9160	PRAT BONREPAUX
F	PAPAILHAU	SERGE	Le Pigeonnier	Mas de Bories	81000	ALBI
E	PELISSIER	PATRICE	Les Silènes Appt 134		73150	VAL D'ISERE
F	PELISSIER	PATRICE	240 Route du Causse Noir		12100	MILLAU
A	PELLEGGRI	OLIVIER	Hameau de Maupas	LA CELLE LES BORDES	78720	DAMPIERRE
D	PELLEGRIN	PAUL	Les Genets	106 Rue Bonv	83200	TOULON
A	PERRIER	JEAN-YVES	42, Boulevard Blanqui		75013	PARIS
P	PERRIN	DENIS	Rue du Four		39700	SERMANGE
A	PLUCHON	PATRICK	Rés. La Renarde Esc B	6 Bd Jean Jaurés	91290	ARPAJON
C	PUISSANTPAGANON	CHRISTIAN	Les Buissonnets		38250	VILLARD DE LANS

F	RAYNAUD	PATRICK	10, Rue du Rajol		12100	MILLAU
P	REILE	PASCAL	2, Rue E. Edvrard		25720	BEURE
C	REMY	CYRIACQUE	Le Bourg		38380	ST PIERRE DE CHARTR.
J	REQUENA	RAYMOND	Rue Saint Antonin		76113	HAUTOT SUR SEINE
C	RONDEL	PHILIPPE	4, Rue Fournat		26150	DIE
P	ROSSIGNEUX	LUC	27 Rue Sambetta		39110	SALINS LES BAINS
S	ROUILLE	MICHEL		PEUSEC - GARAT	16410	DIGNAC
G	ROUSSEAU	PATRICK	Cité Pagot Bat. E apt 17	Rue Jacques BREL	24660	COULOUNIEIX-CHAMIER
D	RUSS	ROBERT	482 Route de Pertuis		84300	CAVAILLON
F	SABATIE	PHILIPPE	Impasse Marcel Aimé		82000	MONTAUBAN
D	SABATIER	CHRISTIAN	7, Rue Curie		84100	VAISON LA ROMAINE
F	SANCIAUD	DENIS	237, Rue des Postes		59000	LILLE
E	SARRAIL	MICHEL	26, Avenue du Dr Pezet		34090	MONTPELLIER
D	SAUVAIGO	PATRICK	Le Cottage	6, Chemin Sabatier	06000	NICE
C	SAUVAJON	LUC	La Combe		38160	CHEVRIERES
C	SAUZEAT	RAPHAEL	Quartier Bayssac		07170	LA VILLEDIEU
C	SCHALK	PATRICK		SAINT CERGUES	74140	DOUVAIN
E	SZOSTAK	PAUL	18 Cours de la République		34190	GANGES
E	TAGLIANA	PAUL	10 Rue Frédéric Donnadieu		34500	BEZIERS
D	TAMISIER	CHRISTIAN	29 Bd de la Coopération		13013	MARSEILLE
D	TESSIER	FRANCK	32, Route Bellet		06200	NICE
C	TIRARD-COLLET	ROLAND	16 Rue de la Gare		38120	SAINT EGREVE
D	TORDJMAN	PATRICE		BEAUVEZER	04370	COLMARS
A	VALRANGES	TIBOR	19 Av. du Parc des Sports		94260	FRESNES
F	VERGE	ALAIN	LABASTIDE	LIBAROS	65330	GALAN
G	VIALES	Frédéric	Le Bourg		24250	VEYNES DE DOMME
C	VIGNON	MICHEL		BARBIERES	26300	BOURG DE PEAGE

**ETAT DES MONITEURS STAGIAIRES
(non titularisés à la date du 31 décembre 1992)**

BAILLY GRANDVAUX Noël	4 grande rue La cure Alaise 25330 AMANCEY	M2/92
BARALE Catherine	74 rue Guillaume Puy 84000 AVIGNON	M1/91
BRINGARD Yvan	Les quartiers de la Ruelle 26120 MALISSARD	M1/91
CAUDRON Olivier	Izaut de l'Hôtel 31160 ASPET	M1/92
FAHYS Jean-Yves	Baume-les-Messieurs 39220 VOITEUR	M2/92
FENOUILS Gilles	Les Appaix 26420 LA CHAPELLE EN VERCORS	M1/92
FLANDIN Jean	24 Lot. La Maison Gograns 31120 PORTET	M3/91
GABORIAU Pierre	Les Moulins 74340 SAMOENS	M1/92
GAUCHON Christophe	11 rue du Parc 38180 SEYSSINS	M1/91
JOVIGNOT François	1 rue Bossuet 21160 MARSANNAY	M2/92
LANGLOIS Denis	30 Bd Melaton 91460 MARCOUSIS	M2/92
L'HOMME François	Lot. du Chêne 82240 SEPT FONDS	M1/92
MAILLEFAUD Olivier	Les Appaix 26420 LA CHAPELLE EN VERCORS	M1/92
MELNICZUK Alain	Route de la Diote 13850 GREASQUE	M1/91
PINARD-SALMON Eric	Chemin des Hérauts 38250 LANS-EN-VERCORS	M2/92
POSSICH Joël	12 av. M. Sangnier 69100 VILLEURBANNE	M2/92
RENOUS Olivier	Les Appaix 26420 LA CHAPELLE EN VERCORS	M1/92
ROUX Philippe	La Fare 07200 ST-ETIENNE DE FONTBELLON	M2/92
SOUNIER Jean-Paul	88 rue Corniche Fleurie 06200 NICE	M1/91

Encadrement de titularisation non effectué dans les temps (2 ans) :

MARTINEZ Antonio	Ville Verte Croix du Bois 78114 NAGNY LES HAMEAUX	M1/89
	(validation reportée / délais limite décembre 91)	
COTTRAY Gérard	Rés. Belvédère Bat D2 1 rue des Calanques	
	66000 PERPIGNAN (délais limite décembre 92)	M2/90
FLENET Laurent	26410 MENGLON	M1/90
	(délais limite décembre 92)	

INSTRUCTEURS FEDERAUX DE SPELEOLOGIE

(validés à la date du 31 décembre 1992)

- Membres de la F.F.S. pour l'année 1992

G	ACHIARY	PANTXOA	Quartier Bizlalundea	Route des Cîmes	64240	HASPARREN
C	ANDRIEUX	REMY	58 Rue Ernest Renan		69200	VENISSIEUX
P	AUCANT	YVES	Boussières Cidex 11		25320	MONTFERRAND LE CHAT.
F	BARIVIERA	GUY	Le Grés	CALVIGNAC	46160	CAJARC
F	BOU	CLAUDE		LA FOURESTOLE	81990	CAMBON D'ALBI
F	BOULOUIMIE	GUILLAUME		ST PIERRE DE LAGES	31570	LANTA
E	BOUSSAGOL	CHRISTIAN	La Cadière		30170	ST HIPPOLYTE DU FORT
E	CASTILLA	ADOLPHE		L'AIGUILLON	09300	LAVELANET
E	CAVAILLES	DANIEL		COMUS	11340	ESPEZEL
E	CAZES	GERARD	Les Portes d'Estranove	2500 Bd P. Valéry	34070	MONTPELLIER
M	COUTURIE	JEAN-PIERRE	10 Rue du Mortant		63540	ROMAGNAT
C	DODELIN	CHRISTIAN		LA CHARNIAZ	73340	BELLECOMBE EN BAUGES
E	DUBOIS	PAUL	Les Merlets	Rue des Grezes	34100	MONTPELLIER
C	DUCLAUX	GERARD	Lycé de l'Automobile	282 Route de Genas	69500	BRON
E	DUHAMEL	MARC	Rue de la Figeyrasse		34070	MONTPELLIER
C	ESPEJO	JUAN		LE VILLARD	38530	CHAPAREILLAN
L	ETE	PHILIPPE	158A, Rue Des Roses	TETERCHEM	57220	BOULAY
P	FRACHON	JEAN-CLAUDE	Rue de l'église	COLONNE	39800	POLIGNY
E	FULCRAND	SERGE	406 Route de Rodhilar		30190	MANDUEL
G	GODART	JEAN FRANCOIS	4 Rue Darrichon		64000	PAU
C	GUDEFIN	JACQUES	82 rue Marius Berliet		69800	LYON
D	HOF	BERNARD	91 Ch Ames du Purgatoire	Le Panoramic	06600	ANTIBES
A	HOLVOET	JEAN-PIERRE	6 Rue G. de Champeaux	CHAMPEAUX	77720	MORNANT
F	JAUZION	GEORGES	Ch de la Benauze	BRAX	31490	LEGUEVIN
G	KERDAFFREC	JACQUES	Rue de Gabizos	ASSON	64800	NAY
C	KRATTINGER	THIERRY		LES REVOUX	26420	LA CHAPELLE EN VRS
C	LAILY	PATRICK	Les Deviès	VILLARD Sur DORON	73270	BEAUFORT SUR DORON
C	LAURENT	ROGER		CHENE EN SEMINE	74270	FRANGY
C	LESAULNIER	PATRICK	La Fruitière		73230	THOIRY
A	LETRONE	MICHEL	LES GAUDINS		38720	ST HILAIRE DU TOUVET
P	LIMAGNE	REMY	90 Rue du Lavoir		39300	SYAM
F	MANGIN	ALAIN	Lot. des Noyers Montjoie		09200	SAINT GIRONS
C	MARBACH	GEORGES	Nuges	CHORANCHE	38680	PONT EN ROYANS
M	MARCHAND	THIERRY	La Vialle		19330	CHAMEYRAT
C	MARTINEZ	DANIEL	Le Scialet	LES EYMARTS	38250	LANS EN VERCORS
E	MEILHAC	MICHEL		AVEZE	30120	LE VIGAN
C	MEYSSONNIER	MARCEL	28 Rue Soeur Janin		69005	LYON
C	ORSOLA	JACQUES	37 Rue du Bon Pasteur		69001	LYON
D	PASCAL	YVES	SOUS (un Pont d'AVIGNON)		84000	AVIGNON
F	PELISSIER	ROLAND	SEVERAC L'EGLISE	L'ESTRADE	12310	LAISSAC
F	PIART	BERNARD		SOUYRI	12330	SALLES LA SOURCE
D	PROPOS	GERARD	Le Devenson	Allée des Pins	13009	MARSEILLE
F	QUER	GUY		LECUSSAN	31580	SAINT PLANCART
E	RAYNAUD	CLAUDE	32 Rue de la Chevalière		81200	MAZAMET
C	RENAULT	PHILIPPE	7, rue Jamen Grand		69300	CALUIRE
C	RIAS	PIERRE	Les Berthonnets		26420	ST MARTIN EN VERCORS
J	RODET	JOEL	14 Rue de Lausanne		76000	ROUEN
D	RODRIGUES	MARTINHO	Les Milloux	LE COLLET	05250	ST ETIENNE EN DEVOL.
P	THERY	BRUNO		COLLONDON	39130	CLAIRVAUX LES LACS
F	TOURTE	BERNARD	23, rue Parant		31300	TOULOUSE
L	VALLET	PHILIPPE	4 Rue du Capitaine Poirot	ST NABORD FALLIERES	88200	REMIEMONT
F	WAHL	LUC	18 Rue Lafrau		09400	TARASCON



JO du 6/12/92
 NOR : MJSK9270153A
 Vu L. du 16/07/84 modifiée, L. n° 90-587 du 4/07/90 (art. 39);
 D. n° 91-260 du 7/03/91;
 A. du 8/05/74 modifié et
 A. du 18/02/86 modifié.

Arrêté du 27 octobre 1992 fixant les conditions d'obtention de la formation spécifique du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option spéléologie.

Art. 1^{er}. — Le brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie, confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire à la gestion, l'animation et l'enseignement en toute sécurité de l'activité Spéléologie, pour toutes cavités et lieux d'entraînement, pour tous publics et dans le respect du milieu naturel.

Art. 2. — Le référentiel de compétences professionnelles requises pour l'obtention du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléolo-

gie, est défini en annexe I conformément à l'article 5 du décret du 7 mars 1991 susvisé.

Le référentiel prend en compte les exigences techniques inhérentes à l'activité et les exigences d'un développement économique de l'activité regroupant quatre thèmes : technique et didactique, milieu, sécurité et environnement professionnel.

Art. 3. — La formation spécifique du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie, comprend quatre unités de formation obligatoires et un stage pédagogique en situation. Sa durée minimale est de 440 heures.

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire de la partie commune du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré ou de tout titre admis en équivalence.

Le stage pédagogique a une durée minimale de 100 heures.

TITRE 1^{ER}

TEST DE SÉLECTION

Art. 4. — Pour faire acte de candidature au test de sélection, les intéressés doivent adresser leur dossier au directeur départemental de la jeunesse et des sports du lieu de leur domicile conformément à l'article 4 de l'arrêté du 18 février 1986 susvisé.

Art. 5. — Le test de sélection vise à :

- évaluer les aptitudes physiques et techniques du candidat (niveau minimum correspondant à la classe 4 de la classification de la Fédération française de spéléologie, présentant un maximum d'obstacles spécifiques du milieu souterrain avec parcours varié : passage aquatique obligatoire, profondeur d'environ 350 mètres, temps passé sous terre moyen d'environ dix heures);
- évaluer le vécu spéléologique du candidat sous forme d'un entretien mené à partir d'une liste de courses déposée lors du dossier d'inscription.

Les modalités du test de sélection et la liste de courses sont définies en annexe II.

TITRE II

PRÉFORMATION

Art. 6. — Le stage de préformation a une durée minimale de quatre-vingts heures. Il a pour objectif d'établir pour chaque stagiaire un plan de formation individualisé à partir des motivations et du niveau des connaissances initiales des intéressés.

Art. 7. — L'examen de préformation permet d'évaluer chez le candidat :

- ses capacités physiques et techniques;
- ses aptitudes à l'animation;
- ses motivations liées à l'exercice professionnel.

Cet examen comporte :

- a) Une épreuve physique et technique (coefficient 1);
- b) Une épreuve d'évaluation des capacités du candidat à l'animation (coefficient 1);
- c) Un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat (coefficient 1 : durée : vingt minutes).

Les modalités du stage et de l'examen de préformation sont définies en annexes II.

TITRE III

LES UNITÉS DE FORMATION

Art. 8. — La formation comprend quatre unités de formation obligatoires dont les contenus sont définis en annexe III.

UF 1. Pédagogie et public particulier (durée : cent heures).

UF 2. Technique technologie et sécurité (durée quatre-vingts heures).

La partie « exploration d'envergure » en cavité de classe 4 de cette unité de formation fait l'objet d'une évaluation.

UF 3. Milieu (durée quatre-vingts heures).

UF 4. Environnement professionnel (durée quatre-vingts heures).

TITRE IV

STAGE PÉDAGOGIQUE EN SITUATION

Art. 9. — Le stage pédagogique en situation a une durée minimale de cent heures dont quarante heures sont effectuées au sein d'une structure relevant de la Fédération française de spéléologie.

Il donne lieu à la rédaction par le candidat d'un rapport de stage.

Art. 10. — Les unités de formation ainsi que le stage pédagogique en situation sont agréés selon les modalités prévues à l'article 19 de l'arrêté du 18 février 1986 susvisé.

TITRE V

EXAMEN FINAL

Art. 11. — L'examen final comprend trois groupes d'épreuves :

- A. — Épreuves liées à la technique (coefficient 4) comprenant :

- a) Une épreuve pratique (coefficient 3) composée :

- d'une exploration « d'envergure » en cavité de classe 4 (coefficient 2);
- La note de cette épreuve correspond à la note obtenue lors de l'UF 2;
- d'exercices de démonstration (coefficient 1) où est vérifiée la maîtrise des techniques de sécurité;

- b) Une épreuve orale (coefficient 1) portant sur les aspects techniques et technologiques de l'activité.

B. — Épreuves liées à la pédagogie (coefficient 4) comprenant :

- a) La conduite d'une séance pédagogique sous terre avec un groupe (coefficient 3);

- b) Un oral portant sur l'analyse de la séance (coefficient 1).

C. — Épreuves liées à l'environnement professionnel (coefficient 4) comprenant :

- a) Une épreuve écrite portant sur les aspects réglementaires de la spéléologie liés à la professionnalisation (coefficient 1 : durée : deux heures) :

- b) Une épreuve écrite portant sur la connaissance de l'environnement économique et professionnel de la spéléologie (coefficient 1 : durée : deux heures);

- c) Une épreuve orale portant sur le stage en situation professionnelle et le rapport de stage réalisé par le candidat (coefficient 1 : durée : vingt minutes);

- d) Un entretien dans une langue étrangère choisie par le candidat sur une liste figurant en annexe V, portant sur la spéléologie et les métiers de l'encadrement de cette activité (coefficient 1 : durée : vingt minutes).

TITRE VI

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 12. — Les membres du jury du test de sélection, de l'examen de préformation et de l'examen final sont désignés conformément aux articles 6, 10 et 22 de l'arrêté du 18 février 1986 susvisé.

Art. 13. — Les référentiels de compétences du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie sont définis en annexe I. La liste des qualifications permettant des allègements et des dispenses de formation figure en annexe IV.

TITRE VII

MESURES TRANSITOIRES

Art. 14. — L'accès direct à l'examen final est accordé :

- aux candidats ayant à la date de publication du présent arrêté au moins huit

mois effectifs d'activité professionnelle Spéléologie et titulaires, à la date de l'examen final, de la partie commune du brevet d'État d'éducateur sportif ou de tout titre reconnu équivalent. Celle-ci est appréciée sur dossier par une commission comprenant à parité des représentants : du ministère chargé de la jeunesse et des sports, de la Fédération française de spéléologie et de l'organisation professionnelle la plus représentative;

- aux candidats titulaires à la date du présent arrêté du diplôme de moniteur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie ou de tout titre reconnu équivalent par la Fédération française de spéléologie et titulaires, à la date de l'examen final, de la partie commune du brevet d'État d'éducateur sportif ou de tout titre reconnu équivalent;

- aux cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé de la jeunesse et des sports, aux enseignants d'éducation physique, aux titulaires d'un brevet d'État délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, aux titulaires d'une licence S.T.A.P.S. possédant à la date de publication du présent arrêté le diplôme de moniteur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie ou de tout titre reconnu équivalent par la Fédération française de spéléologie.

Art. 15. — Le brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie, est attribué par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, aux candidats à la fois titulaires à la date de publication du présent arrêté, du diplôme d'instructeur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie et, par ailleurs, enseignants d'éducation physique et sportive, ou titulaires d'un brevet d'État délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, ou titulaires d'une licence S.T.A.P.S.

Art. 16. — Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 octobre 1992.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur des sports : le chef de service. J. DERSY

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1^{er} DEGRÉ OPTION : SPÉLÉOLOGIE

Le référentiel comprend quatre parties liées à :

- la technique et la didactique
- au milieu
- la sécurité
- l'environnement professionnel

Il est rédigé en terme de capacité à...

Référentiels de compétences liées à la technique et à la didactique de l'activité :

I — Accueil

- 1 — Accueillir et diriger les publics.
- 2 — Élaborer, organiser et présenter l'activité et les conditions de sa réalisation en fonction du public.
- 3 — Assurer les tâches administratives et de gestion, répondant à la demande du public.
- 4 — S'adapter aux souhaits du groupe.

II — Loisirs :

- 1 — Préparer les différentes étapes d'animation auprès d'un public.
- 2 — Susciter l'intérêt et la curiosité des groupes.
- 3 — Créer les conditions pour favoriser l'autonomie des personnes et des relations interpersonnelles.
- 4 — Adapter en permanence son activité aux personnes et aux événements.

III — Organisation :

- 1 — Élaborer et utiliser un planning.
- 2 — Coordonner une équipe.
- 3 — Prévoir, gérer, entretenir les matériels et/ou équipement nécessaires au déroulement correct de l'activité.
- 4 — Prévoir l'organisation, la programmation, la gestion des activités pour répondre aux conditions de réalisation.
- 5 — Définir les rôles des intervenants dans l'ensemble des activités proposées par la structure.

IV — Péri-éducation :

- 1 — Intégrer l'activité dans une dynamique cohérente de projet pédagogique.
- 2 — Établir une grille d'évaluation pour mesurer la progression des personnes, analyser les écarts et adapter le programme en conséquence.
- 3 — Contribuer par son action, au développement global de la personne.
- 4 — Situer son action dans d'autres domaines que la spéléologie (vie quotidienne, gestion de groupe, animation).

V – Publics particuliers :

- 1 – S’informer des caractéristiques des publics ou projets particuliers pour adapter son intervention.
- 2 – Intervenir :
 - dans le cadre des loisirs,
 - dans le cadre scolaire,
 - auprès des personnes handicapées physiques et mentales,
 - auprès de cas sociaux,
 - dans le cadre associatif, sportif ou corporatif,
 - auprès de populations étrangères,
 - auprès de personnes du 3^e âge.

Référentiel de compétences liées au milieu :

I – En topographie :

- 1 – Lire une topographie et l’interpréter.
- 2 – Expliquer la réalisation d’une topographie.
- 3 – Réaliser une topographie simple.

II – En orientation :

- 1 – S’orienter par tous les temps.
- 2 – Lire la carte.
- 3 – Choisir un itinéraire.
- 4 – Se déplacer aux instruments.

III – En météorologie :

- 1 – Accéder à des sources d’informations fiables afin d’adapter l’activité.

IV – En connaissances générales :

- 1 – Susciter l’intérêt à partir des connaissances acquises.
- 2 – Expliquer les paysages de surface.
- 3 – Expliquer la formation des cavernes (spéléogénèse).
- 4 – Expliquer les différentes particularités de la cavité.

V – En matière de protection des sites :

- 1 – Expliquer la fragilité du milieu de pratique et convaincre de la nécessité de protection (milieu souterrain/milieu de surface).
- 2 – Informer le public sur les principales réglementations régissant la protection de la nature.

Référentiels de compétences liées à la sécurité :

I – Aptitudes physiques :

- 1 – Réaliser une exploration d’engagement et de durée conséquente, en conservant sa lucidité et sa disponibilité physique.

II – Matériel et techniques :

- 1 – Être à l’aise en progression avec un kit (galeries, méandres, étroitures, escalade, désescalade, tyrolienne, grottes glacées, réseaux aquatiques, etc...).
- 2 – Savoir nager.
- 3 – Être à l’aise à l’équipement.
- 4 – Concevoir des équipements adaptés (tous publics, tous obstacles) en anticipant sur les difficultés prévisibles.
- 5 – Connaître et utiliser les techniques d’équipement et de progression « non courantes ».
- 6 – Connaître l’évolution des matériels utilisés et les intégrer dans sa pratique.

III – Conduite de groupe :

- 1 – Maîtriser son groupe par rapport aux risques.
- 2 – Choisir les modes de progressions et les équipements adaptés aux risques et aux niveaux de pratique.

IV – Secours :

- 1 – Prévention :
 - prendre en compte les règles de physiologie et de psychologie adaptées, à l’effort à prévoir et au public,
 - reconnaître les signes annonciateurs de l’épuisement en fonction du public,
 - déterminer les dangers, spécifiques à la « course »,
 - choisir le matériel d’auto-secours
- 2 – Intervention :
 - analyser rapidement la situation,
 - agir rapidement (jonction, dégagements en méandre et sur corde, assistance aquatique),
 - protéger efficacement,
 - réaliser les gestes de premiers secours adaptés au milieu,
 - décider de l’opportunité de l’auto-secours et du secours,
 - transmettre correctement une alerte.

V – Secourisme spéléologique :

- 1 – Dégager et déplacer une victime, selon les critères spéléologiques.
- 2 – Libérer les voies aériennes.
- 3 – Décider et mettre en position latérale de sécurité.
- 4 – Juguler une hémorragie externe.
- 5 – Emballer une plaie dans les meilleurs conditions (asepsie).
- 6 – Estimer l’urgence; faire un bilan lésionnel simple, et analyser les conditions spéléologiques de survie et d’évacuation.
- 7 – Gérer les conditions d’une attente longue.

8 – Déclencher une opération de sauvetage, et transmettre un message d'alerte clair et précis sur la situation et l'état de la victime.

VI – Sécurité liée au milieu :

Utiliser, en surface et sous terre, les connaissances et capacités acquises au cours des modules de formation :

- 1 – Topographie.
- 2 – Cartographie.
- 3 – Cheminement.
- 4 – Orientation.
- 5 – Météorologie.

Référentiels de compétences liées à l'environnement économique et professionnel :

I – Gestion :

- 1 – Choisir son statut social et d'entreprise (E.U.R.L, S.A.R.L, association, profession libérale...).
- 2 – Faire valoir ses droits de travailleur ou d'employeur.
- 3 – Respecter ses devoirs de travailleurs ou d'employeur.
- 4 – Lire et transmettre des données comptables.
- 5 – Entretenir des relations avec son environnement institutionnel (associations, État, collectivités territoriales et locales, organisations professionnelles...).
- 6 – S'informer et appliquer la législation : commerciale, fiscale et de l'activité.

II – Promotion – Communication

- 1 – Créer un produit/projet.
- 2 – Soutenir son produit/projet.
- 3 – Utiliser des relais pour la promotion de son produit/projet.

III – Langues :

- 1 – Accueillir, animer son public étranger.
- 2 – Conduire une séance, dans la langue de son public.

POSITIONNEMENT DES NIVEAUX D'ÉVALUATION

- le niveau IV (BEES 1^{er} degré option spéléologie), fait référence à des capacités de « spéléologue d'exploration »
- le BEES 1^{er} degré option spéléologie, doit aussi être capable de comprendre,

d'interpréter, et d'expliquer, certains éléments physiques naturels concernant le milieu dans sa globalité (milieu extérieur et milieu souterrain)

- Animer : promouvoir l'activité, le milieu et donner envie de continuer la pratique
- Enseigner : construire et mener à bien un projet pédagogique.

Être capable de :

Situation du niveau du test technique d'entrée en formation :

- sous terre : (dans une cavité de classe 4, d'une profondeur d'environ 350 mètres, pendant 8 à 10 heures)
 - 1 – Équiper et déséquiper en toute sécurité.
 - 2 – Dégager un équipier par le haut/par le bas.
 - 3 – Maîtriser des techniques de réchappe.
 - 4 – Être à l'aise dans la progression avec et sans cordes.
- A l'oral :
 - 6 – Présenter son vécu spéléologique et soutenir sa liste de courses.

Situation du niveau de fin de préformation

- 1 – Évoluer en toute sécurité en cavité de classe 4.
- 2 – Conduire un groupe en toute sécurité en cavité de classe 4.
- 3 – Animer l'activité.
- 4 – Se positionner sur un projet professionnel et suivre un cursus de formation professionnelle.

Situation du niveau du BEES 1^{er} degré option spéléologie :

- 1 – Organiser, gérer et enseigner l'activité avec tout public dans une cavité de classe 4.
- 2 – Réaliser une exploration d'envergure dans une cavité de classe 4.
- 3 – Savoir prévenir les risques inhérents à l'activité.
- 4 – Assumer les conditions de survie et d'attente d'une victime et déclencher une alerte.
- 5 – Mettre en œuvre des techniques d'auto-secours.
- 6 – Lire et interpréter le paysage karstique souterrain et de surface, rechercher les informations, identifier les points de fragilité du milieu et agir en conséquence.

7 – Présenter un projet professionnel cohérent, le soutenir, et le mettre en œuvre.

8 – Gérer sa situation de salarié ou de travailleur indépendant et la faire évoluer.

ANNEXE II

TEST DE SÉLECTION-STAGE ET EXAMEN DE PRÉFORMATION

I – TEST DE SÉLECTION

1) Lieu :

Tout massif karstique recelant des cavités dont les caractéristiques correspondent aux critères de difficultés requis.

2) Exigences techniques :

Le candidat doit faire la preuve de la maîtrise des techniques d'équipement et de progression correspondant au niveau exigé.

L'examineur contrôle le matériel qui doit répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Le candidat doit être capable d'effectuer un dégagement d'équipier :

- du bas vers le bas (par une méthode de balancier en moins de 5 minutes)
- du haut vers le haut (méthode au choix, temps apprécié par le jury)

Le candidat doit maîtriser les techniques de réchappe (montée et descente sans le matériel spécifique).

3) Fautes éliminatoires :

Les fautes éliminatoires sont celles qui entraînent une insécurité pour le candidat ou ses équipiers.

4) Liste de courses :

Le candidat doit faire preuve de son vécu spéléologique en présentant une liste de courses comprenant au moins 20 courses de classe 4 dont :

- 1 cavité engagée à développement vertical (1 000 m minimum),
- 2 cavités verticales (350 m minimum),
- 2 cavités aquatiques (rivières et puits actifs),

et justifier de la pratique de l'activité dans 5 massifs karstiques différents avec définition de la situation des explorations (exploration, équipement, nombre d'équipiers, profondeur atteinte, rôle tenu par le candidat, date de réalisation).

La liste est certifiée exacte par le candidat.

II – STAGE DE PRÉFORMATION :

Le stage de préformation aborde les points suivants :

1) Capacités techniques et physiques :

- progression
- équipement
- conduite de groupe :
- équipement adapté,
- sécurité

2) Animation :

- promotion de l'activité (culture générale : APPN, mode, actualité, vécu...).
- gestion du groupe/activité : encadrement, savoir-être.

3) Projet de formation :

- connaissance du cursus, examen final
- connaissance des débouchés
- connaissance des financements possibles
- calendrier de formation et gestion du parcours de formation
- plan de formation
- projet professionnel.

III – EXAMEN DE PRÉFORMATION

1) une épreuve physique et technique (coefficient 1)

correspondant à une exploration d'envergure dans une cavité de classe 4 effectuée pendant le stage.

2) une épreuve d'évaluation des capacités du candidat à l'animation (coefficient 1)

correspondant à la conduite d'une séance pour un groupe, dans une cavité de classe 3.

3) un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat (coefficient 1 durée : 20 minutes).

ANNEXE III

LES UNITÉS DE FORMATION

UF1 : PÉDAGOGIE ET PUBLIC PARTICULIER (DURÉE : 100 H DONT 20 H DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

1) Éléments scientifiques éclairant le comportement d'un pratiquant en situation d'apprentissage de la spéléologie :

- Psychologiques - Physiologiques - Bio-mécaniques.

2) Pédagogie générale de l'enseignement de la spéléologie :

- Historique et évolution de la pratique et de l'enseignement de la spéléologie (notamment au sein de la FFS).
- Psycho-pédagogie : les différentes théories de l'apprentissage en rapport avec le comportement de l'enfant et de l'adulte.

Méthodologie :

- Réaliser un projet pédagogique en tant qu'activité de pleine nature, adapté à l'âge, aux désirs, aux capacités et aux motivations du public.
- Établir et réaliser une progression, une séance
 - . Définir les contenus et étapes de l'enseignement
 - . découverte du milieu souterrain
 - . initiation aux techniques spéléologiques
- Connaître les intérêts éducatifs de la spéléologie pour le développement de la personnalité.

3) Pédagogie pratique :

- Mettre en place l'activité en fonction du projet pédagogique des facteurs de réalité et du public
- Comprendre, assimiler, synthétiser, transmettre une information.
- Gérer un groupe et s'adapter à la demande
- Se situer dans un groupe ou une équipe pédagogique en fonction de la situation et des objectifs poursuivis.
- Utiliser les principales techniques d'animation et des supports adaptés
- Planifier et coordonner une équipe pédagogique
- Favoriser l'observation, la connaissance et le respect de l'environnement.
- Avoir une attitude sécurisante et situer les limites de la pratique (environnement)
- Réaliser une grille d'évaluation
- Évaluer son action (auto-évaluation)
- Évaluer le groupe
- Évaluer des écarts entre les objectifs et les acquis.

4) Enseignement aux personnes handicapées :

- Information relative à l'enseignement de la spéléologie aux personnes handicapées.

5) Connaissances des publics particuliers : (réalités psychosocio-affectives)

- Enfants et adolescents dans le cadre des loisirs et dans le cadre scolaire

- L'adulte dans le cadre associatif, sportif, corporatif et des loisirs
- Les personnes handicapées physiques
- Les personnes handicapées mentales
- Les cas sociaux
- Les personnes du 3^e âge.

6) Mise en situation :

Stage de pédagogie pratique sous contrôle de l'équipe de formateurs.

UF2 : TECHNIQUE, TECHNOLOGIE ET SÉCURITÉ (DURÉE : 80 H)

1) Technique d'équipement :

- Amener le stagiaire au niveau du "spéléo d'exploration"

2) Explorations d'envergure

- Les explorations sont réalisées en classe 4 (les techniques d'exploration courantes étant déjà assimilées).
- Cette partie de la formation fait l'objet d'une note anticipée.
- Pour cette partie de la formation, l'équipe de formateurs comprend au moins 1 formateur faisant habituellement partie du jury final.

• Technique de pointe :

- . Amarrage : pitons, coinces, friends, AN...
- . Agrès : cordelette, faible diamètre...
- . Techniques particulières : grandes pendules, tyroliennes, modes de remontée, etc...

• Équipement et matériel particulier :

- . Équipement en fixe : emplacement, technologie (broches, chaînes câbles, goujons...), perforateurs...
- . Technologie : notion de tests, nouveaux appareils...

• Gestion d'une exploration d'envergure :

- . Bivouacs
- . programmation horaire

• Techniques de progressions particulières :

- . Escalade et vires : libre, artificielle, assurance...
- . Réseaux aquatiques ; progression dans l'eau, bateau, traversée de rivière, hors crue, assurance...
- . Information sur la plongée souterraine

3) Équipement d'une voie spéléo en falaise :

- Équipements variés : fractionnement, déviations, amarrages naturels, coin-
ceurs, pitons, pendules...
- Techniques exceptionnelles ; coin-
ceurs avec nœuds, technique cordelette,
valdotin, utilisation fil clair...

4) Technique de réchappe :

- Descente sans descendeur : connaissance de 2 techniques avec moyen
d'arrêt.
- Remontée sur corde avec perte d'1, 2 ou 3 éléments.

5) Méthodes de dégagement :

- Du haut vers le haut (balancier espagnol, palan sur corde tendue...)
- Du haut vers le bas : descente sur corde tendue (descendeur ou bloqueur).
- Du bas vers le bas : balancier et une autre méthode (mais maîtriser une
technique balancier)
- Du bas vers le haut.

Les techniques de dégagement vers le bas devront faire l'objet d'un passage
de nœud ou de fractionnement.

6) Techniques d'auto-secours :

- Poulie-bloqueur
- Mouflages
- Balanciers
- Poulie largable
- Passage de main courante ou de tyrolienne avec une personne.

7) Aptitudes physiques :

- Réaliser une exploration de grande envergure d'une durée de 15 à
18 heures, d'une profondeur minimum de 500 mètres, présentant les dif-
férents aspects du milieu souterrain : galeries, méandres, puits, étroitures,
escalade (naturelle et artificielle), désescalade, tyrolienne, réseau aquatique,
équipement hors crue... et suivant les massifs : grotte glacée...

8) Déclenchement d'une alerte

- Présentation de la structure de secours
- Schéma d'alerte (déclenchement)
- Mise en situation fictive.

9) Secourisme spéléologique :

- *Notions sur :*
 - . L'épuisement, ses signes et ses risques
 - . L'hypothermie, ses signes et ses risques
 - . Les risques de la suspension sur corde et ses signes
 - . L'état de détresse circulatoire, les délais de secours et les aggravations en
milieu extrême.
- *Apprendre à :*
 - . Maîtriser les gestes de survie cités dans le référentiel de compétences
 - . Dégager, déplacer et immobiliser avec le matériel spéléologique d'explora-
tion.
 - . Isoler du sol, installer une tente de survie et réchauffer
 - . Alimenter
 - . Encadrer psychologiquement
 - . Rédiger une fiche de transmission d'alerte.

UF3 : MILIEU (DURÉE : 80 H)**1) Topographie : (environ 16 heures)**

- Lecture de topographies
- interprétations de topographies
- Utilisation du matériel courant de topographie
- Les techniques topographiques
- Réalisation d'une topographie simple.

2) Cartographie / Orientation : (24 heures)

- La carte topographique
- Positionnement d'un point sur une carte
- Définition d'un point repéré sur le terrain
- Les instruments (inventaire et utilisation des plus courants)
- Déplacement tout temps tout terrain
- Choix d'un itinéraire adapté.

3) Météorologie : (environ 4 heures)

- Les différentes sources fiables d'informations pour l'organisation de l'activité.
- Les grands phénomènes météorologiques.

4) Connaissances générales : (environ 36 heures)

- *Notion de géographie (lecture de paysage de surface) : (4 heures)*

. Les différents éléments d'un paysage de surface utiles à la compréhension des phénomènes économiques, sociologiques, culturels, écologiques, historiques..., locaux.

• *Géologie : (4 heures)*

- . Les principales étapes de l'évolution de la terre
- . Les différents types de roches
- . Les principes généraux de la stratigraphie
- . Les principes généraux de la tectonique
- . La carte géologique

• *Hydrogéologie : (4 heures)*

- . Le cycle de l'eau
- . Les mécanismes de crues

• *Géomorphologie : (4 heures)*

- . Les différents types d'érosion et leurs formes principales.

• *Karstologie : (8 heures)*

- . Les propriétés des roches karstifiables
- . Les différentes formes karstiques de surface et souterraines
- . La circulation des eaux dans un massif karstique
- . Les grandes étapes de la spéléogénèse :
mécanisme de creusement
mécanismes de remplissage
- . Les phénomènes de climatologie souterraine

• *Biospéologie : (4 heures)*

- . L'influence du milieu souterrain sur la faune cavernicole
- . Les principales espèces et les classifier
- . La fragilité de la faune cavernicole.

• *Histoire et préhistoire : (2 heures)*

- . Les différentes formes d'utilisation des cavités : (lieux de passage, lieux rituels, lieux de vie)
- . Les grandes étapes chronologiques

• *Paléontologie : (2 heures)*

- . Les principaux fossiles ou ossements rencontrés sous terre

• *Protection : (2 heures)*

- . L'inventaire des causes d'altération du patrimoine et de leurs conséquences :
pollution,
dégradation (eau, faune, gisements archéologiques, gisements paléontologiques, site proprement dit)

Les principales réglementations sur la protection du milieu souterrain.

UF4 : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (DURÉE : 80 H)

1) Marché :

- Historique
- Évolution
- Loisirs (historique, évolution)
- Situation de l'activité

2) Réglementation :

- Institution et partenaires (état, collectivités territoriales, associations)
- Responsabilité (réglementation professionnelle)
- Législation, activité.

3) Communication — Commercialisation :

- Conception de produit/projet
- Droit (législation de l'acte et du droit de vente)
- Partenariat dans la vente/promotion
- Relation producteur/vendeur
- Techniques de communication et de commercialisation du produit.

4) Gestion :

- Statut social du travailleur (définition, législation, fiscalité)
- Statut entreprise (définition, composition, législation, fiscalité)
- Comptabilité (bases, méthodologie, partenaires).

5) Langues :

- Culturel (loisirs, marché)
- Langage technique.

ANNEXE IV

ALLÈGEMENTS ET DISPENSES DE FORMATION

ALLÈGEMENTS :

- les titulaires du moniteur FFS, sont allégés du stage de préformation sauf de la partie liée à la vie professionnelle ainsi que des UF2 et UF3.
- les titulaires de l'instructeur FFS sont allégés des UF1 — UF2 et UF3.

DISPENSES

- les titulaires de la « qualification spéléologie » délivrée par la Fédération française de spéléologie et présentant une liste de courses telle que définie à l'annexe II du présent arrêté, sont dispensés du test de sélection.
- les titulaires de l'initiateur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie et présentant une liste de courses telle que définie à l'annexe II du présent arrêté, sont dispensés du test de sélection.
- les titulaires du moniteur FFS sont dispensés de l'épreuve « physique et technique » ainsi que de l'épreuve « d'évaluation des capacités du candidat à l'animation » de l'examen de préformation. Ils ne sont pas dispensés de l'épreuve liée à la vie professionnelle.

ANNEXE V

LISTE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.



Ecole Française de Spéléologie

Commission d'Enseignement de la Fédération Française de Spéléologie

INFO-EFS

BULLETIN ANNUEL D'INFORMATION DE L'ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

n° 24 1993

Info-EFS est adressé systématiquement et gracieusement en début d'année

- à tous les brevetés fédéraux , membres F.F.S., ayant adressé leur compte rendu annuel d'activité
- à tous les brevetés de l'année précédente.
- à toutes les structures F.F.S. régionales, départementales, y compris les clubs qui en font la demande (échange avec des revues de clubs; remise à l'occasion de réunions ou congrès)
- aux administrations et associations concernées par les activités de l'E.F.S.
- aux écoles spéléologiques des pays étrangers

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : Mars 1993

Pour tout renseignement :

**F.F.S. Ecole Française de Spéléologie, 23 rue de nuits F 69004 - LYON
Tél. 78.39.43.30 : Fax 72.07.90.74**

SPELEOLOGIE ET SECURITE

Dans les centres de placement hébergeant des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs.

RECOMMANDATIONS DE LA FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

La spéléologie suppose une pédagogie de l'initiative et de la responsabilité, impliquant la connaissance et l'acceptation de risques inhérents au monde souterrain. La pratique de cette activité ne peut être enfermée dans une réglementation tatillonne qui la viderait de tout intérêt.

La spéléologie est une activité de pleine nature et, à ce titre, la Fédération Française de Spéléologie fait sienne les orientations suivantes :

" Les activités de pleine nature "se caractérisent par :

- Le cadre naturel dans lequel elles se pratiquent plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation;

- Les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elles occasionnent ;

- L'engagement physique qu'elles exigent.

" Ces activités sont considérées comme des moyens d'éducation mis au service d'une formation globale. Il ne s'agit pas d'enseigner une discipline, mais d'animer une activité physique de pleine nature dans le milieu original et spécifique des centres de vacances et de loisirs."

" L'animateur qui conduit cette activité, sous la responsabilité du directeur, au sein d'une équipe doit:

- Mettre en oeuvre les processus d'intégration de cette activité dans le cadre d'une animation globale ;

- Disposer d'un niveau technique lui permettant de maîtriser les situations que peut rencontrer le groupe qu'il animera ;

- Assurer l'application stricte et permanente des règles de sécurité.

Lorsque ces activités présentent un degré réel de complexité technique lié à la présence d'un risque à maîtriser, l'encadrement doit être adapté au niveau des difficultés pouvant être rencontrées.

Selon ce niveau, il est fait appel :

- Soit à un animateur justifiant d'une compétence ;

- soit à un spécialiste." (Travaux de la Commission Technique et Pédagogique des Centres de Vacances et de Loisirs).

Sous terre, le moindre incident peut devenir accident. Les mesures et recommandations proposées vont dans le sens d'une pratique la plus libérale possible dans de bonnes conditions d'éducation et de sécurité.

En raison de l'extrême diversité des cavités, et dans un souci de simplification, la Fédération Française de Spéléologie propose une classification en quatre groupes :

- **Classe I** : Caverne aménagée pour le tourisme.

- **Classe II** : Cavité ou portion de cavité du type "grotte horizontale" pouvant présenter quelques passages étroits, et ne nécessitant aucun matériel autre qu'un casque muni d'un éclairage efficace.

- **Classe III** : Cavité ou portion de cavité dont le total des verticales n'excède pas quelques dizaines de mètres (en plusieurs puits distincts de préférence). En cas de présence d'eau, celle-ci doit être calme et peu profonde (absence de risque de crue).

- **Classe IV** : Autres cavités.

COMPETENCES SOUHAITEES

EN FONCTION DE CE CLASSEMENT :

- **Classe I** : Aucune qualification particulière.

- **Classes II et III** : Il est souhaitable qu'un membre au moins de l'encadrement habituel ait acquis la qualification spéléologie, ou soit initiateur fédéral. Si tel n'était pas le cas, et qu'il doive être fait appel à un cadre extérieur au groupe, il serait bon que ce dernier soit titulaire d'un brevet de moniteur fédéral.

- **Classe IV** : Autant que possible confier le groupe à un Moniteur Fédéral.

ORGANISATION DES SORTIES :

Essentiellement pour des raisons de sécurité, la Fédération Française de Spéléologie recommande l'observation des points ci-après :

- Reconnaissance préalable de la cavité.

- Renseignement sur le régime hydrologique et les conditions météorologiques.

- Communication au centre de l'itinéraire et des horaires approximatifs.

- Ajustement de la durée du séjour sous terre en fonction du type de cavité, de l'âge et du nombre de participants, de leur niveau technique, de leur condition physique et de leur équipement individuel.

- Encadrement du groupe par deux adultes et limitation à huit des participants si les difficultés doivent ralentir la progression.

- Casque avec jugulaire et éclairage efficaces indispensables.

- Matériel de secours adapté au type de cavité (2 ensembles poulies-bloqueurs, couverture de survie, corde supplémentaire...).

- Adjonction systématique d'un sac à déchets afin d'enseigner une pratique spéléologique soucieuse du respect de l'environnement.

- La sécurité des participants et la protection du milieu souterrain doivent être les préoccupations essentielles du responsable.

La présence d'un Moniteur Fédéral est certes toujours souhaitable, l'exiger équivaldrait toutefois à limiter fortement la pratique de la spéléologie dans les centres de vacances et de loisirs.

La "qualification Spéléologie" correspond à une formation beaucoup moins complète que celle du Monitorat Fédéral. Mais cette formation spécifique permet à l'animateur d'agir au sein d'une équipe éducative, de respecter les règles d'orientation de l'activité et de savoir passer le relais à un autre responsable là où s'arrête sa compétence.

Les stages qui donnent lieu à l'attribution de la "qualification Spéléologie" peuvent être organisés conjointement par des associations habilitées par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Spéléologie. Ces organismes peuvent communiquer sur demande le programme et le calendrier des stages de formation de cadres. Ils invitent organisateurs, directeurs et animateurs à prévoir un plan de formation et d'équipement permettant une pratique plus harmonieuse de la spéléologie en centres de vacances et de loisirs.

Texte élaboré lors des Journées d'Etude Nationales de l'Ecole Française de Spéléologie, les 14 et 15 novembre 1981 à Mâcon, en collaboration avec:

- Les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active).

- La L.F.E.E.P. (Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente).

- La J.P.A. (Jeunesse au Plein Air - Confédération des Oeuvres Laïques de vacances d'enfants et d'adolescents).

- Les enseignants des Centres Nationaux d'Activité de Pleine Nature (C.N.S.P.N. Chalain et Vallon Pont d'Arc).

Texte amendé à la date du 18 Novembre 1990 et adopté par le comité directeur de la Fédération Française de Spéléologie, le 10 février 1991, à Paris.

ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

23 RUE DE NUITS-69004 LYON

Tél: 78.39.43.30.

